

LE TRAIT D'UNION

N° 127



Technip Energies engrange les contrats : Ruwais LNG, Marsa LNG, Suriname FPSO, NZT Power plant,.....



AVRIL 2025

Association des Retraités de TECHNIP

TECHNIP ENERGIES - immeuble ORIGINE
2126, boulevard de la Défense - CS 10266
92741 NANTERRE CEDEX – France
a.rtp@external.technipenergies.com
www.artechnip.org

La Tour ADRIA devient HOPEN (suivi de chantier.....)



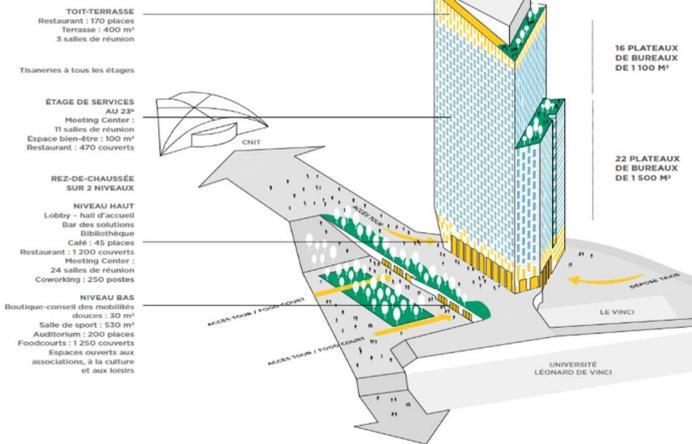
Flèche pliée par le vent - février 2023

Il y a deux ans dans le TU121 d'avril 2023, nous avons fait état des travaux de restructuration de l'ancienne tour ADRIA ou tour TECHNIP de 2003 à 2021 à la Défense. Un an après, nous avons fait un point d'avancement dans le TU124 d'avril 2024 en mentionnant le bruit intense des travaux et la flèche de la grue pliée par le vent.

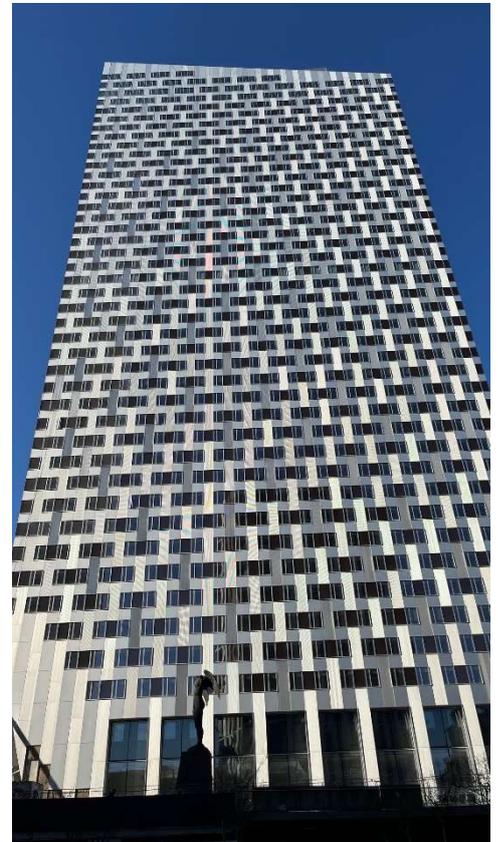
En mars 2025, les travaux sont bien avancés mais pas terminés. Initialement, ils devaient être achevés pour l'été 2024 puis, le délai a été repoussé au 1^{er} trimestre 2025. Aujourd'hui, aucun délai n'est avancé, il n'y a plus de date affichée pour l'ouverture de la tour HOPEN.

Vu de l'extérieur, les façades et les extensions sont terminées avec des jardins suspendus et une surélévation ; l'aspect de la tour est changé. Les seconds œuvres intérieurs sont en cours de réalisation et la dalle haute devant la tour est en travaux de reprise totale.

- ESPACES DE TRAVAIL**
58 000 m² d'espaces de travail
2 350 m² d'espaces réversibles
35 salles de réunion
- ESPACES DE SERVICES**
Plus de 10 % des espaces dédiés aux services
4 400 m² couverts aux associations, à la culture et aux loisirs
2 500 couverts par jour
- ESPACES EXTÉRIEURS**
1 900 m² d'espaces extérieurs
23 jardins suspendus
2 grandes terrasses dédiées aux collaborateurs
- MOBILITÉ**
240 places de vélos / trottinettes
450 places de stationnement voitures dont 130 électriques



Projet de la tour HOPEN



Pour mémoire, l'idée de la tour HOPEN est rouvrir (quel jeu de mot !) totalement ce gratte-ciel vers l'extérieur. Notamment à l'aide de fenêtres et de terrasses, l'adapter aux enjeux de demain. Casser cet effet aquarium, où les employés étaient dans un cocon à l'air climatisé et à la lumière artificielle.



Refaire une place à la nature, au soleil et au courant d'air.... Avec une ouverture à la base de la tour : le hall laissera la place à un café où tous les passants de Courbevoie pourront s'arrêter.

Au sommet de la Tour, l'autre espace phare de HOPEN ; un restaurant ouvert sur l'horizon, accueillera le grand public et offrira à 150 mètres de hauteur une vue singulière sur Paris La Défense et le grand Ouest parisien.

A bientôt pour un déjeuner au sommet de la tour ?

SOMMAIRE

Couverture : TEN engrange les contrats

SUVI de CHANTIER : Tour Adria-Hopen –
page 2

SOMMAIRE – page 3

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ WTW– page 4

ÉDITORIAL

- Le marasme – page 5

RÉUNION DE L'ARTP

- Verre de l'amitié - page 6
- Photos du verre de l'amitié - page 7

NOUVELLES DE LA FNAR-UFR

- Lettre de la CFR à Madame Vautrin, Ministre du Travail et de la Santé – page 11
- Au Fil des Jours (AFJ N°-206 à 209) – page 12
- Partenariats FNAR – page 15

REVUE DE PRESSE

- « Le Particulier » décembre 2024 à février 2025 – page 16

TECHNIP ÉNERGIES et TECHNIPFMC

- Résultats Financiers de Technip Énergies au 4^{ème} trimestre 2024 et sur l'année 2024 – page 20
- Résultats Financiers de TechnipFMC au 4^{ème} trimestre 2024 et sur l'année 2024 – page 23

ACTIVITÉS et PROJETS de TECHNIP-ÉNERGIES et TECHNIPFMC

- Technip Énergies – page 26
- TechnipFMC – page 29

ILS ONT FAIT TECHNIP

- Chroniques de l'Inspection : Bloody Cheaters ! - page 31

DÉCOUVERTES

- 5 000 milles sur Caribbean Dandy : partie 3 page 34

ENTRE RETRO ET NOSTALGIE

- Les kiosques à musique - page 39

ARTS & CULTURE

- Le coin des artistes : Fresnay sur Sarthe - page 45
- Chroniques de voyages : Mahabalipuram en Inde - page 46

LOISIRS

- Robert Doisneau, Matisse et Marguerite, le Paris d'Agnès Varda – page 54

NÉCROLOGIE

- Hommage à ceux qui nous ont quittés – page 56

MISE À JOUR DE L'ANNUAIRE –

- Nouveaux adhérent(e)s, Modifications des coordonnées, Démissions, Radiations

4^{ème} de couverture -

- Montmartre

0~0~0~0~0

La réalisation de ce numéro a été effectuée avec la participation de :
Daniel Bailly – Ewa Daniel – Claudine Ducluzeau – Alain Gibellini – Bernadette Kieny –
Franck Kieny – Patrick Gourdon – Huguette Livernault – Alain Mascarin – Michel Metzger – Bernard Millou –
François Moreau – Patrick Pouillot – Philippe Robin – Pierre Roux – Eric Villemin

Qu'ils soient tous chaleureusement remerciés ainsi que les ateliers de reprographie de TECHNIP ENERGIES

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ WTW

Patrick GOURDON

À l'ARTP il nous est apparu indispensable de veiller aux intérêts des adhérents en matière d'assurance santé. En effet plus de mille retraités sont couverts par le contrat collectif de complémentaire santé passé entre TEN et l'assureur ALLIANZ, ce qui implique de nombreux sujets à traiter et problèmes à résoudre.



C'est la raison pour laquelle, depuis plus de dix ans, l'ARTP a mis en place une fonction ad hoc au sein de son bureau directeur et a développé une relation proactive avec Gras Savoye, maintenant WTW, courtier gestionnaire de la complémentaire santé pour le compte de l'assureur ALLIANZ.

La personne en charge à l'ARTP est Patrick Gourdon à qui les adhérents peuvent s'adresser (coordonnées ci-dessous) pour tous sujets relatifs à notre couverture complémentaire santé, notamment en cas de besoin de conseil, d'information sur les garanties, de besoin d'assistance pour les remboursements, pour les réclamations, pour l'accès à l'espace client en ligne WITIWI, pour la carte d'assuré, et pour une assistance à la famille en cas de décès.

Ainsi l'ARTP entretient des contacts réguliers avec les responsables en charge chez WTW, dans un esprit de partenariat. Dans ce cadre, WTW réalise un reporting régulier de la situation et des indicateurs clés du contrat avec présentation lors de notre AG chaque fin octobre et lors de la session de notre section lyonnaise qui s'ensuit. En outre les représentants de WTW participent à notre cocktail traditionnel chaque printemps, ce qui permet un échange direct utile avec les adhérents présents.

Au plan national la santé de la sécurité sociale n'est guère brillante. Voici la température en quelques chiffres :

- Déficit 2024 : -18,2 Mds€ versus -10,5 Mds€ initialement prévus.
- Déficit 2025 inscrit dans la loi de financement de la SS du gouvernement Bayrou : -22,1 Mds€ contre -16 Mds€ prévus dans le projet de loi du gouvernement Barnier qui a été rejeté.
- Total dépenses 2025 : prévu 666 Mds€ contre réalisé : 640 Mds€ en 2024.

Ces chiffres sont inquiétants et la tendance ne conduit pas à une amélioration.

Dans ces conditions on peut s'attendre à de nouveaux transferts de dépenses de santé de la SS vers les mutuelles et complémentaires santé, ce qui probablement se traduira par une nouvelle hausse des cotisations.



Contact : Patrick Gourdon : 06 65 18 83 69 / patpgourdon@orange.fr



Daniel BAILLY - Président de l'ARTP

EDITORIAL TU127

LE MARASME



Le bureau au grand complet sauf Michel Pinaz excusé

Allons nous enfin toucher le fond ?

Il devient de plus en plus désespérant de commenter l'actualité internationale.

En 2024 je la trouvais déjà chaotique et me demandais ce qu'il adviendrait de la défense européenne si les USA cessait de subventionner l'OTAN.

Et bien nous y voilà et donc je me garderai bien de tout présage pouvant se révéler prémonitoire ! Pire le renversement d'alliance des Etats Unis tant au niveau politique qu'économique va à nouveau créer des tensions et des instabilités mondiales.

Malgré les grandes déclarations de Donald, les perspectives de paix en Ukraine et à Gaza sont incertaines. La dette de la France reste abyssale au moment où il nous faut renforcer et financer notre armée.

Un peu partout les cataclysmes météorologiques nous rappellent cruellement qu'il est aussi urgent ...de sauver la planète.

Et la France se chamaille si l'on doit partir en retraite à 62 ou à 64 ans alors que la seule réforme sérieuse, équitable et durable serait un système de retraite universelle à points.

Bien sûr ce contexte est favorable au développement des populismes et de la démagogie y compris parmi les jeunes.

Mais où sont passés les rêves et les utopies de notre jeunesse ? N'est-il pas désolant de laisser ce monde à nos descendants ?

Espérons au moins qu'avec l'arrivée du Printemps des solutions intelligentes ...bourgeonnent.

Un pot de l'amitié réussi

Notre réunion du jeudi 27 mars fut une réussite (voir pages suivantes). D'abord par le nombre de participants mais aussi par 2 nouveautés :

- Le président de notre Fédération **Pierre Conti** nous a rendu visite pour la première fois depuis la création de l'ARTP et a pu présenter son organisation et ses objectifs.
- Nous avons également bénéficié des services du nouveau prestataire restauration de TEN que nous avons pu apprécier.

Pour sa part **Hélène Gauthey** a confirmé la bonne santé et les bonnes perspectives de TEN.

Enfin deux projets : Repas gastronomique au club Direction et croisière bateaux mouche ont été présentés.

Bon d'ici là ... Joli printemps !

Vif Succès du Verre de l'Amitié



Plus d'une centaine d'adhérents ont répondu à notre invitation du jeudi 27 mars au Corner Café de l'immeuble Origine - siège de Technip Energies à Nanterre -. Le personnel de Technip Energies et le sous-traitant MRS avaient aménagé une belle salle et un cocktail délicieux. Nous les en remercions.

Daniel BAILLY a ouvert la réception par une brève allocution. Il a excusé l'absence des représentants de l'ARSGT (Retraités de Total Energies), du Club des anciens de l'IFP-EN et de



la complémentaire santé WTW tout en saluant la participation de 3 membres du bureau de Lyon : Bernard Millou, François Moreau et Pierre Roux.

Il s'est félicité du renfort au bureau de quatre nouveaux membres Alain Gibellini, Ewa Daniel, Bernadette Kieny et Franck Kieny il y a plus d'un an. Allain Mascarin nous a rejoint suite à l'AG d'octobre 2024. Il a rappelé que de nouveaux renforts seront toujours les bienvenus.

Il a annoncé deux projets: un repas gastronomique au Club Direction de TEN Origine le 6 mai et une sortie en bateau-mouche à l'automne. Un sondage à mains levées a permis de confirmer l'intérêt des adhérents pour ces deux événements.

Il a remercié Pierre CONTI, Président de la FNAR (Fédération Nationale des Associations de Retraités) à laquelle notre association est adhérente, pour sa présence à notre verre de l'amitié.



Pierre CONTI a présenté la FNAR et la CFR (Confédération Française des Retraités), son histoire ainsi que ses principaux objectifs, en particulier la représentativité auprès des commissions paritaires et la défense du pouvoir d'achat. Il accepte une contribution des retraités à l'effort d'équilibre financier du pays à condition que celui-ci soit partagé équitablement par les différentes catégories de la société et que les retraités ne soient pas pris comme les responsables de la situation. Il a également annoncé que suite au déménagement de la FNAR dans ses nouveaux locaux avenue Niel, des économies substantielles seront réalisées et répercutées sur le montant des cotisations.

Hélène GAUTHEY, Présidente de Technip Energies France, a indiqué la très bonne situation de la société, sa charge importante, ses succès dans les projets de GNL et sa diversification dans les énergies nouvelles, en particulier la récupération carbone avec le projet Net Zero Teesside Power en association avec GE. Ces succès et la santé actuelle de Technip Energies s'appuient sur l'expérience acquise dont les retraités sont partie prenante.

Puis ce fut le moment de discuter entre anciens collègues autour d'un verre de l'amitié qui portait bien son nom puisque l'ambiance chaleureuse et joyeuse régnait dans la salle.



Un peu après 19h, ce fut le moment de se dire au revoir même si certains avaient encore tant de souvenirs à évoquer.

Merci à tous pour cette sympathique soirée.

Rendez-vous à l'Assemblée Générale en octobre ou lors de l'un de nos prochains événements.

*Nous avons indiqué le nom de nos collègues sous les photos (de gauche à droite).
 Nous nous excusons par avance d'erreur éventuelle; n'hésitez à nous en faire-part.
 Tous les participants ne sont pas sur les photos, ce sera pour une prochaine fois
 Photos de Philippe Robin.*



Etienne GORY – Pierre BONIFACE – Dominique SERINGE – Xavier ROUVILLOIS – Bernard LEYRIS



Pierre RETY – Philippe LEPETIT – Georges KAM-THONG



Patrick POUILLLOT – Michel BARON



Daniel BAILLY – Max DESSUS



Daniel VIGNAUD – Bernard PARMENTIER



Bernadette KIENY – Corinne HUET



*Oréda VIOLETTE – Anne-Marie et Philippe ZUELGARY – Annick TREBILLON –
 Benoit LE BART*



Philippe WEBER – Michel JONCOUR – René LEFEBVRE



Jacques LADOUÉ – Hossein GHIASSI – Jean-Pierre HENRI – Jean-Jacques BOECK



Michel DEUX – Shailendra RAO – H  l  ne GAUTHEY – Fran  ois MOREAU – Fran  ois NICOLAS



Pierre CONTI – Franck KIENY



Xavier ROUVILLOIS – Jean-Pierre TEMPEZ



Huguette LIVERNAULT – G  rard BAROUILLET – G  rard ANTONY



Patrick COTTIN – Jacques CHARRON



Herv   TOUCHARD – Georges KAN-THONG – Philippe LEPETIT – Pierre MANDRET – Pierre RETY



Pierre de MENGIN – Annick TREBILLON – Benoit LE BART



Ewa DANIEL – Daniel CALEGARI – Yves MOUGIN



Gilles LECUYER – Bernard MOULY – Alain BERNARD – Patrick GOURDON –
Jean-Paul HUARD



Philip HAGYAR – Jany GOTTRAUX.



Roger DESLANDES – René LEFEBVRE



Jean-Jacques LACHETEAU –
Nicole TCHERNUGOV



Jean DANIEL – Gérard BEGUINOT



Alain GIBELLINI – Franck KIENY



Gérard ANTONY – Emmanuel BARTH – Francis DUROT – Pierre VARTERESSIAN



Pierre BONIFACE – Sylviane ALLAIN – Armand GOURWITZ – Jean ALLAIN



Philip HAGYARD – Pierre BONIFACE – Philippe DOUILLET



François DELIOT – Benoît LE BART – Claude BARON – Jean-Pierre CIDDA



Michel JONCOUR – Gino TESTA



Philip HAGYARD – Philippe ROBIN – Philippe DOUILLET



Evelyne CHANOINAT – Françoise BRIAND – Martine BEURLET



Alain MASCARIN – Martine BEURLET – Etienne GORY



Bruno DE LEOTARD – Gérard SMITH – Nicolas LOIRE – Louis PARJADIS DE LARIVIERE



Bernard MILLOU – Hélène GAUTHEY – Pierre ROUX – François MOREAU



Gérard SMITH – Armand GOURWITZ



Lettre de la CFR à Madame Vautrin, Ministre du Travail et de la Santé

Au fil des Jours

ACTUALITES

CFR



13 février 2025

Lettre à Madame Catherine VAUTRIN
Ministre du Travail, de la Santé
des Solidarités et des Familles
14 avenue Duquesne
75 350 PARIS 07 SP

Madame la Ministre

La Confédération française des retraités forte de plus d'un million d'adhérents provenant de toutes les catégories socioprofessionnelles, anciens du secteur privé comme du secteur public, salariés et non-salariés, tient à vous faire part des préoccupations qu'elle partage, dans le domaine de l'autonomie, avec la très grande majorité des 17 millions de retraités que compte notre pays.

Je rappelle que des représentants des composantes de la CFR sont présents au Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, au Conseil de la Caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie (vice-président) et dans les Conseils départementaux pour la citoyenneté et l'autonomie.

Tout d'abord, la CFR est favorable à la mise en œuvre d'une offre globale pour l'accompagnement des personnes âgées à domicile en encourageant le rapprochement des services d'aide et d'accompagnement et les services de soins infirmiers à domicile. Les mesures prises doivent être mises en œuvre simplifiant ainsi la vie des personnes par une meilleure coordination des actes.

La CFR tient à exprimer son inquiétude face à l'accroissement des restes à charge dans les établissements comme dans l'accompagnement à domicile. Le récent décret que vous avez signé généralisant la double tarification dans les EHPAD ne peut que nourrir cette inquiétude. Ce texte permet d'une part d'augmenter les tarifs pour les résidents qui ne sont pas bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement dans des proportions importantes et risque de ce fait de détourner des établissements des bénéficiaires de cette aide en supprimant des places habilitées à cette aide. Nous insistons sur ce point car les solutions d'accompagnement du grand âge ne seront plus supportables financièrement par les retraités.

Une composante de la CFR a participé au niveau national aux travaux coconstruits entre les acteurs, les départements et la CNSA, donc l'État, visant à instaurer les services publics départementaux de l'autonomie SPDA. Au niveau départemental les représentants des composantes de la CFR dans les CDCA ont activement participé à la mise en œuvre de ces outils de coordination et surtout de simplification dans les parcours des personnes qu'elles soient en perte d'autonomie liée à l'avancée en âge ou en situation de handicap. Tout doit être fait pour que la généralisation des SPDA soit un succès et nous vous demandons de veiller à donner l'impulsion politique nécessaire

Cette impulsion de votre part et de la part du Gouvernement nous l'attendons plus généralement pour une politique active de l'autonomie dans notre pays. En effet toutes les prévisions démographiques montrent que les années 2030 verront un nombre croissant de personnes âgées. Des actions de prévention de la perte d'autonomie doivent dès à présent être encouragées et l'accueil et les mesures d'accompagnement des personnes victimes de difficultés dans leur vie quotidienne doivent être anticipées, sauf à se trouver dans une situation insoutenable et donc indigne de notre société. Les autorités européennes ont d'ailleurs demandé qu'un bilan précis soit fait en la matière. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, la CFR et ses composantes, comme d'autres acteurs, demandent une loi de programmation sur le grand âge. Nous vous demandons instamment de réaliser ces vœux dans des délais rapides.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande et vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Président Pierre Erbs

Du 8 décembre 2024 au 8 mars 2025



Extraits des bulletins d'informations interne AFJ - N° 206 à 209

Extraits par Philippe Robin

AFJ N° 207 - Janvier 2025

Le patient itinérant

Prendre de l'âge rime souvent avec la découverte de maux inédits qui s'ajoutent à ceux déjà bien en place. Chaque médecin traitant, quand on a la chance d'en avoir un, dispose de sa propre liste de collègues spécialistes qu'il recommande à son patient pour approfondir le sujet.

Le dit spécialiste exerce en cabinet ou au sein d'une clinique. De plus en plus souvent la première visite est très tardive, priorité étant donnée aux patients déjà suivis. Souvent pour certaines spécialités on se heurte carrément à plusieurs refus de prendre de nouveaux patients.

Finalement le dit rendez-vous arrive, il est nécessaire de faire des images supplémentaires ou bien d'ajouter des examens plus précis, oui, mais dans un autre établissement qui dispose du matériel adéquat, voire parfois un troisième pour finalement opérer.

Peu à peu le temps s'égrène, le nombre de dossiers déposés dans des établissements différents ou auprès de professionnels divers augmente. Enfin le problème est identifié et soigné après plusieurs mois d'itinérance.

Progressivement le patient doit apprendre à devenir acteur de son parcours car il doit garder à l'esprit deux points de vigilance essentiels :

- est-ce que le nouveau traitement qui s'ajoute n'est pas en discordance avec ce qu'il prend déjà au risque même d'être antagoniste ?
- est-ce que les différentes personnes croisées dans ce parcours ont transmis des informations au médecin traitant et quelles sont-elles ?

Certes il y a Mon Espace Santé dont les performances s'améliorent peu à peu et que commencent enfin à utiliser les hôpitaux, mais l'expérience montre qu'il n'y a rien de plus efficace que le dossier papier personnel, car c'est le seul qui sera complet et utilisable au bon moment étant donné qu'il échappera aux vicissitudes des pannes informatiques et des oublis de plusieurs praticiens.

Encore faut-il que chacun prenne soin de le tenir à jour pour chaque pathologie et que l'aidant attitré sache le trouver rapidement en cas de besoin.



Le rôle de l'aidant est très important, oui mais combien d'urgences acceptent encore sa présence pour détailler la situation quand l'élocution devient difficile à cause du stress ?

Enfin nouvelle visite chez le médecin traitant, peu à peu, l'âge croissant, ce n'est plus tout à fait la routine car il faut explorer avec lui toutes les rencontres intermédiaires faites avec ses divers collègues, s'assurer qu'il a bien reçu tous les résultats et comptes rendus, les lui fournir dans certains cas et récupérer ceux qui nous manquent. Le dossier s'épaissit et il permettra à chaque fois que le praticien consulté puisse se faire une idée des interférences possibles entre les différentes pathologies, car un patient est une entité globale.

Il est des années calmes au sein d'une famille vieillissante, mais on a vite fait de visiter tous les établissements situés autour de chez soi, car ils n'ont

pas les mêmes spécialités. Chacun dispose alors d'une portion de notre dossier ! À nous de construire la globalité pour être capable de retracer l'ensemble de notre histoire médicale.

Dans ces circonstances être ou avoir été **représentant des usagers (RU)** en établissement permet à la fois de mieux gérer sa propre situation et celle de ses proches et de faire connaître aux établissements des situations complexes qu'ils n'imaginent pas.

On évoque souvent ICOPE qui doit permettre de détecter, dès l'âge de 60 ans, les prémices de ce qui pourrait engendrer une perte d'autonomie dans le futur. Tous les 6 mois des tests sont faits et dès qu'un changement survient, la recommandation est d'en faire part à son médecin traitant pour qu'un suivi puisse démarrer et ainsi tenter de ralentir le phénomène.

L'idée est excellente si on a dans le secteur géographique assez de médecins traitants susceptibles d'accepter et de prendre le temps de faire ce suivi. Mais aussi assez de spécialistes accessibles dans des délais raisonnables pour amorcer les premiers examens. Est-ce vraiment possible partout ?

Viellir le plus longtemps possible en bonne santé s'apprend à titre personnel.

Pour que cela devienne une réalité dans une bonne partie du pays il faut aussi le concours de tous ces bénévoles qui sont représentants des usagers dans les établissements de santé, ou représentants des personnes âgées dans différentes instances ; sans leur appui, leur témoignage et leurs suggestions beaucoup d'améliorations locales ne verraient pas le jour. C'est vérifiable.

Peut-être qu'une bonne résolution pour 2025 serait de se proposer pour occuper les postes proposés par la FNAR afin de venir en aide à tous ceux qui ont envie de pouvoir vieillir dans de meilleures conditions.

Danielle BOIZARD

AFJ N° 209 - Mars 2025

Renouvellement des mandats de Représentants des Usagers

Le Représentant des Usagers siège au sein de la Commission des Usagers (CDU), espace de dialogue et de débat entre les professionnels et les usagers, qui a pour mission d'améliorer le fonctionnement et l'organisation des établissements de santé.

À ce titre il est un acteur majeur de la démocratie sanitaire.

Outre le suivi des réclamations, la Commission des usagers :

- assure le suivi des événements indésirables graves,
- est associée à l'organisation des parcours de soins,
- peut s'autosaisir de tout sujet lié à la qualité et la sécurité des soins et mettre en place un projet des usagers.

Elle est en situation de porter un regard sur l'ensemble des activités de l'établissement, notamment celles des services de celui-ci.

La FNAR s'engage pour la promotion des Représentants des Usagers en proposant que leur rôle soit renforcé tout au long du parcours de soins et notamment dans les structures de coordination ville-hôpital, et également étendu suivant des modalités à définir aux Conseils de la Vie Sociale (CVS) agissant au sein des Établissements médico-sociaux.

Les CDU ont été installées pour une durée de 3 ans, dans le cadre d'un Arrêté pris par le Directeur de l'Agence Régionale de Santé. Dans la plupart des Régions, la mise en place des CDU a été effectuée, entre 1er décembre 2022 et le 31 mars 2023, ce qui veut dire - puisque aucun texte n'est venu prolonger la durée de nomination pour les mandats en cours de Représentant des Usagers (RU) - que les ARS vont procéder, dans les semaines qui viennent au lancement de campagnes d'appel à candidature pour le renouvellement des mandats de RU, couvrant la période 2025-2028.

Chaque ARS, **le fera suivant un calendrier, des documents et des procédures qui lui sont propres.** Ainsi, la campagne de renouvellement des mandats de RU, est déjà engagée en région Pays-de-la-Loire et sera close le 30 avril 2025. Les ARS Île-de-France et Hauts-de-France ont également annoncé le lancement prochain de leur campagne, avec notamment des réunions d'informations (physique ou webinaire) à l'attention des futurs candidats.

Il est à noter que les ARS Normandie et Grand-Est procèdent par appel à candidatures, permanent.

De ce fait, nous informerons, les Représentants des Usagers, des modalités particulières à chaque ARS, et donc chaque région, au travers de messages spécifiques qui leurs seront adressés, via la messagerie de la Mission Santé Qualité de Vie du Retraité.

Toutefois, si des membres de votre Association, sont intéressés par devenir Représentant des Usagers, qu'ils n'hésitent pas à contacter la Mission (ru@fnar.info), qui les assistera dans leurs démarches.

Pour plus d'information sur les Missions du Représentant des Usagers, n'hésitez pas à consulter les pages dédiées aux Représentants des usagers sur le site Bénévole de la FNAR, ou le site France Assos Santé : www.france-assos-sante.org/2017/10/23/vous-aussi-devenez-re-presentant-des-usagers/.

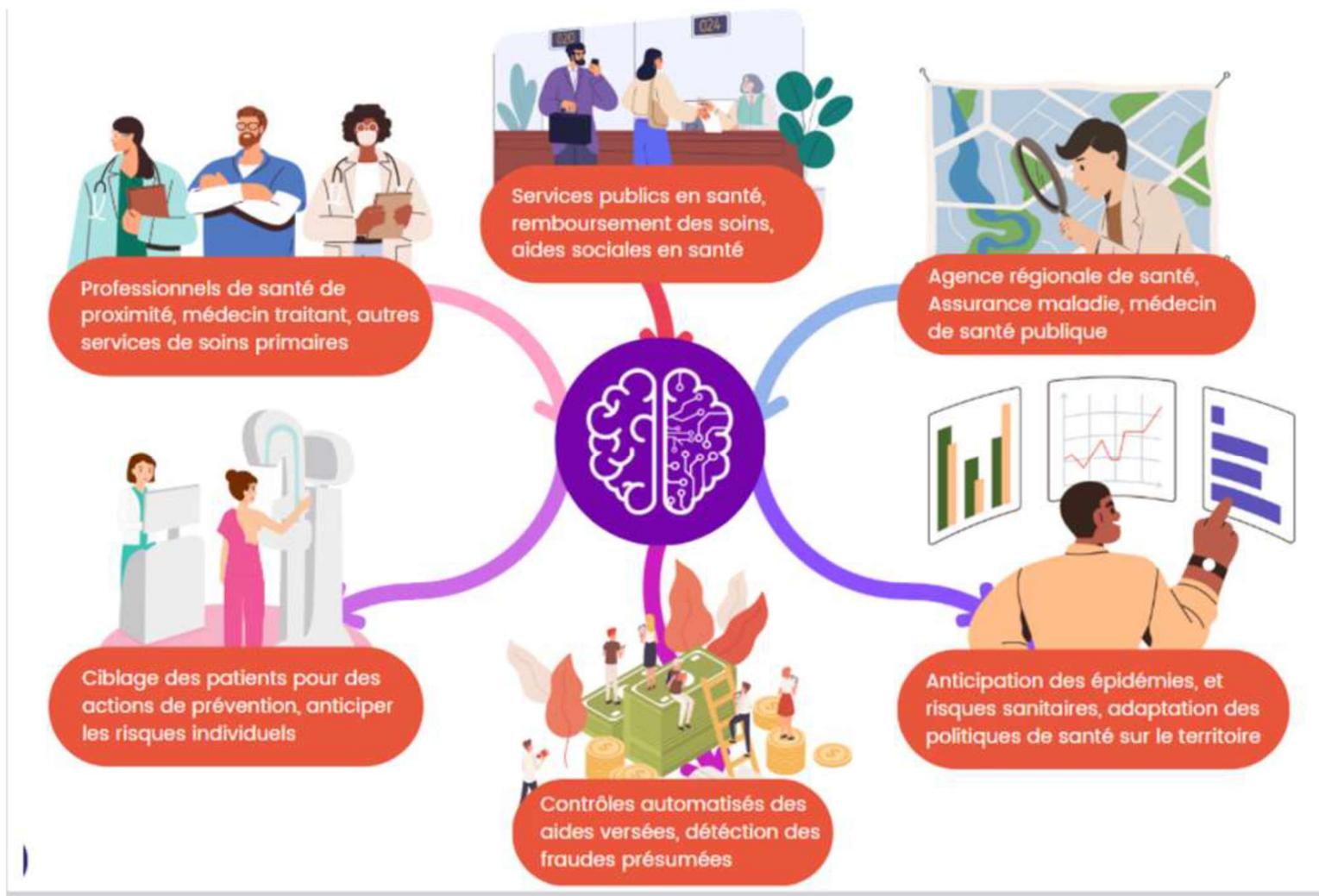
Alain Pelc
Responsable du Réseau des RU

L'Intelligence Artificielle – IA : Son application dans la Santé

Partie gauche : Les professionnels de santé **utilisent des outils IA** pour l'aide au diagnostic, déterminer les patients candidats à des actions de prévention et anticiper des risques médicaux de chaque patient.

Partie centrale : Les services publics en santé **utilisent des outils IA** pour contrôler des aides versées et détecter des fraudes présumées

Partie droite : Les Agences Régionales de Santé, l'Assurance Maladie, les médecins de santé publique, **utilisent des outils IA** pour anticiper des épidémies et risques sanitaires et pour adapter les politiques de santé sur le territoire



Alain LAFORET

Source : France Assos Santé

**France
Assos
Santé**
La voix des usagers



En tant qu'adhérent à l'ARTP, vous avez accès aux avantages négociés par la FNAR avec les partenaires ci-après (voir également TU126)

Dans notre corbeille FNAR, nous avons divers partenariats qui peuvent correspondre à vos besoins occasionnels et qui vous sont proposés à des conditions préférentielles de tarifs :

- Le plus grand musée des sciences et des technologies ouvre grandes ses portes aux associations membres de la FNAR, grâce à notre nouveau partenariat avec la **Cité des sciences et de l'industrie** à Paris, qui permet l'achat de billets en nombre à prix réduits. Pensez à organiser des visites en groupes !
- **JARDISEM** pour commander des graines, plants et produits de jardinage,
- **AGRIA** pour assurer la santé de vos animaux domestiques
- **SIXT** pour louer des véhicules de tourisme ou des utilitaires
- **NOTRE TEMPS**, le magazine mensuel, pour vous informer et vous distraire
- Le **CHOEUR de PARIS** pour aller écouter des œuvres musicales de choix

cité
sciences
et industrie



N'oubliez pas de préparer vos séjours de vacances chez **ODALYS**, **AZUREVA**, **VVF**, **ULVF**, **NEACLUB** ou **BELAMBRA** (plus tôt vous réservez, plus l'offre sera attrayante) et vos voyages avec **VOYAGEURS DU MONDE**, **CAPITALES TOURS** ou **NEOGUSTO**.

Évidemment, **THALAZUR**, **LES THERMES de SAINT-MALO** et les divers prestataires de soins (thalassothérapie et thermalisme) vous accueilleront également.

Ce ne sont là que quelques exemples. Le large ensemble de notre offre est consultable sur notre site internet dans l'onglet Avantages-adhérents.

Tous les partenaires vous attendent pour faire votre bonheur ! : partenariat@fnar.info
et dans l'onglet Avantages-Adhérents de notre site : www.fnar.info

VS (Vacances & Séjours)



REVUE DE PRESSE

Huguette LIVERNAULT

Lu dans les numéros « *Le Particulier* » de janvier 2025

BANQUE

Escroqueries en ligne : tous les moyens sont bons

Les tentatives d'escroquerie par e-mail, sur de faux sites internet ou les réseaux sociaux se multiplient. La meilleure parade reste de s'informer sur les méthodes utilisées pour ne pas se laisser surprendre. Suivez nos conseils pour vous protéger et savoir réagir en cas de mésaventure.

Tous les moyens sont bons pour les escrocs : appels téléphoniques, e-mails, SMS, messages sur les réseaux sociaux, faux sites internet, annonces... Leur but : vous soutirer de l'argent en vous incitant à régler une somme sur une plateforme fictive. Ou obtenir vos coordonnées personnelles pour vous solliciter ensuite et vous amener à donner accès à votre compte bancaire. La seule limite aux escroqueries en ligne, c'est l'imagination de leurs auteurs.

Dans les réseaux souterrains d'internet (le dark web), des kits du parfait arnaqueur circulent. Les escrocs sont de mieux en mieux formés et bâtissent des scénarios complexes, souvent fondés sur la manipulation. Ajoutez à cela la puissance de l'intelligence artificielle, notamment la technologie « deepfake » (permettant d'usurper la voix ou l'image de quelqu'un), et la supercherie devient presque indétectable. Plus personne n'est à l'abri, même les plus prudents.

+ 7,3 % par an

Évolution du nombre de victimes d'escroquerie et de fraude aux moyens de paiement, constatée entre 2016 et 2023.

500 millions d'euros par an

Préjudice global subi par les victimes d'escroquerie financière en France.

Perdre de l'argent et sa santé

Les personnes arnaquées ne perdent pas seulement de l'argent, elles sont confrontées à des effets secondaires : problèmes de santé, dépression, difficultés familiales, endettement... Et certaines se font avoir une deuxième fois. D'après l'Autorité des marchés financiers (AMF), deux victimes d'arnaques financières sur trois sont recontactées par des individus leur

proposant de récupérer leur argent. La grande majorité de ces derniers (92 %) les incitent à verser de nouvelles sommes, ce que font la plupart des intéressés (86 %). Il est toujours plus facile de s'en prendre à une proie déjà blessée.

10 % seulement

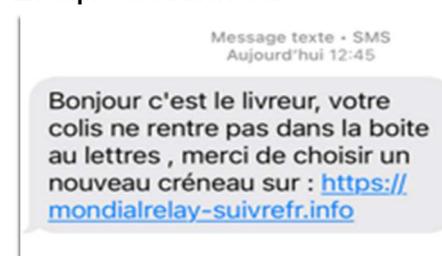
C'est le pourcentage de victimes d'escroquerie ou de fraude aux moyens de paiement qui portent plainte. L'arnaque peut même provenir d'avocats. Deux d'entre eux, inscrits au barreau de Paris, ont été sanctionnés pour pratiques commerciales trompeuses. Ils garantissaient un jugement favorable et de fortes indemnités à un collectif de plaignants victimes d'une arnaque aux placements en ligne, en oubliant de préciser qu'ils assuraient aussi la défense des prévenus. Ils devront payer respectivement 45000 et 25000 € d'amende. Mais qui réparer la confiance et les années perdues pour les victimes ?

Les 7 techniques des escrocs en ligne pour récupérer vos données personnelles et vous arnaquer SMS et e-mails trompeurs, faux sites marchands, virus... la panoplie des escrocs en ligne est large, et il est probable que vous ayez déjà été exposé à ces tentatives d'imposture. Mais il existe des moyens simples de les repérer.

Hameçonnage (Phishing en anglais)

«Vous avez une contravention impayée de 35 €», «votre colis ne rentre pas dans la boîte aux lettres, veuillez choisir un nouveau créneau de livraison», ou «votre carte Vitale a expiré»... Ces messages sont très souvent un piège visant à obtenir vos données personnelles. C'est ce que l'on appelle le «phishing» (ou hameçonnage).

Exemple de faux livreur



« J'ai trouvé votre profil sympathique, ça vous dirait de discuter ? » En acceptant le dialogue, vous risquez de le regretter plus tard. L'escroc fait alors tout pour vous mettre en confiance : il enchaîne les compliments, les confidences, si bien que vous en venez à ressentir une attirance. Après un temps, il vous demande de l'argent. Des petites sommes, au début, pour dépanner, car sa carte bancaire est « bloquée ». Afin de prouver son honnêteté, il vous rembourse ensuite. Puis il vous réclame de plus gros montants, « et on arrive à des situations où des personnes prennent des crédits pour pouvoir payer leur escroc, observe Jean-Jacques Latour. Certains ont même dû hypothéquer leur maison. C'est de la manipulation psychologique de longue haleine. L'escroc va peu à peu vous isoler de votre famille, de vos amis, en vous disant de n'en parler à personne. »



L'intelligence artificielle : une nouvelle menace ?

« Nous observons de nombreuses nouvelles attaques toujours plus sophistiquées avec l'aide de l'IA, comme des imitations vocales et vidéo », explique Jakub Vavra, analyste en cybermenaces pour l'éditeur des antivirus Avast et Norton. Des publicités avec l'acteur Omar Sy faisant la promotion d'investissements en cryptomonnaies, ou Kylian Mbappé incitant à rejoindre un casino en ligne, ont fleuri sur le Net au cours des derniers mois. De fausses publicités criantes de vérité, créées de toutes pièces par ordinateur. Mauvaise nouvelle, « il est presque impossible de détecter ce type d'escroqueries tant elles peuvent être impeccables », avertit Jakub Vavra. Une seule solution : rester attentif et faire preuve de bon sens à chaque instant quand on est sur internet.

Le site de ventes frauduleux

Selon l'Observatoire des usages internet 2022 de Médiamétrie, 6 Français sur 10 achètent sur le web. En quête de la meilleure offre, du meilleur prix, des meilleures conditions, ils constituent des cibles idéales pour les cyberpirates. Car ces achats sur des sites inconnus aux offres alléchantes font courir le risque de tomber dans un piège. Les faux sites marchands inspirent pourtant confiance : design soigné, belles photos, orthographe impeccable, ils ont parfois des adresses en .fr (France) et promettent un paiement sécurisé. Ils ont l'air aussi professionnels que les sites

marchands les plus célèbres, à la différence près que les clients ne reçoivent jamais les produits commandés après avoir payé. « Cette technique courante est utilisée toute l'année, mais elle est renforcée pendant les fortes périodes de shopping », révèle Jakub Vavra.

Avant de laisser votre numéro de carte bancaire sur un site inconnu, interrogez sa réputation dans un moteur de recherche, en tapant son nom associé au mot « arnaque » ou « avis » pour vérifier si d'autres personnes n'ont pas fait part d'un problème. Lisez attentivement l'adresse du site : « Il faut se méfier du "typosquatting", explique Jakub Vavra. Il consiste à utiliser des adresses web de marques connues en changeant un caractère ou en ajoutant un préfixe. » Consultez les pages « Mentions légales » et « Conditions générales de vente » pour y chercher le nom et les coordonnées de l'entreprise, puis vérifiez sur societe.com si elle existe réellement. Méfiez-vous des offres trop alléchantes en visitant d'autres sites marchands ; une importante différence de prix peut être un indice. Enfin, ne vous contentez pas des avis de clients publiés sur le site suspect, ils peuvent être faux.

Les virus espions

« Les nouveaux virus ne sont pas forcément détectés tout de suite par les antivirus », alerte Jean-Jacques Latour. Ces logiciels espions s'installent sur vos ordinateurs et téléphones quand vous cliquez sur un message tel qu'une demande de mise à jour de votre navigateur ou un lien pour programmer une livraison ou payer une prétendue amende. Une fois votre appareil infecté, ils fonctionnent en permanence, laissant ouverte la porte sur vos données personnelles. « Pour ne pas risquer d'être infecté, gardez-vous de cliquer sur des liens douteux et de fréquenter des sites de streaming et téléchargement illégaux », conseille Jean-Jacques Latour.

L'annonce immobilière bidon

Parmi leurs terrains de chasse favoris, les escrocs ciblent les sites d'annonces immobilières. Vous pouvez ainsi tomber dans le piège d'une annonce pour une location de vacances (souvent à un prix attractif) que vous réservez en payant d'avance, mais qui s'avère inexistante ou déjà louée. L'arnaque ne se limite pas aux locations saisonnières : certains créent de fausses annonces pour des locations de longue durée classiques, ou détournent une offre existante et vous incitent à payer un acompte afin de bloquer la réservation, avant de disparaître. Plus retors encore, de faux bailleurs n'hésitent pas à proposer à la location et à faire visiter des biens qu'ils ont eux-mêmes loués pendant une courte durée. Les candidats versent sans sourciller un mois de loyer d'avance et une caution. Pour couronner le tout, ces faux propriétaires leur soutirent des copies de pièces d'identité, justificatifs de domicile, fiches de paie et avis d'imposition, qui leur permettent

ensuite d'usurper leur identité. Avec ces documents, ils peuvent facilement ouvrir un compte bancaire et souscrire un crédit.

Les stratagèmes des escrocs en ligne pour soutirer de l'argent à leurs victimes

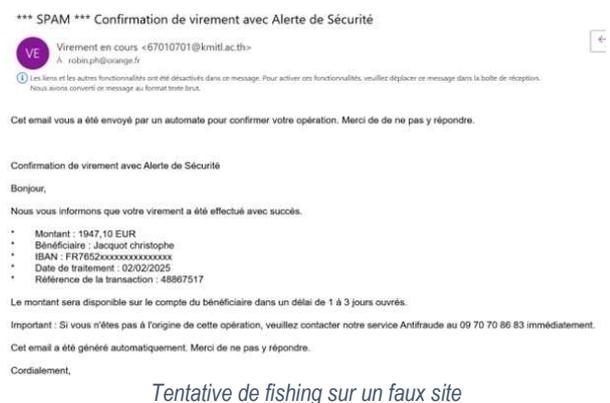
La lutte contre les arnaques en ligne est sans fin, tant les méthodes des escrocs sont variées. Pour se prémunir, la méfiance reste la meilleure défense.

Les méthodes des escrocs pour soutirer de l'argent ou des données personnelles sont aussi variées qu'efficaces. Même connues du grand public, certaines fonctionnent toujours. Comme ces SMS frauduleux prétendument envoyés par Ameli pour renouveler votre carte Vitale ou par l'Antai pour régler une contravention. L'arnaque au faux conseiller bancaire, qui vous contacte pour sécuriser vos comptes, est aussi très répandue. À tel point que certaines banques demandent désormais à leurs clients s'ils sont en ligne avec un conseiller pour valider un paiement à distance.

On ne compte plus les appels pour informer sur les aides à la rénovation énergétique, la réforme des retraites ou les droits à formation. Refuser d'être démarché en s'inscrivant sur la liste d'opposition Bloctel n'a malheureusement aucun effet contre ces aigrefins. La méfiance reste la meilleure défense, notamment pour se prémunir des arnaques financières. Les faux investissements, les offres de crédit trompeuses et les plateformes de cryptoactifs frauduleuses pullulent sur internet et les réseaux sociaux. Voici nos conseils pour repérer ces pièges.

Reconnaître les stratagèmes

Parmi leurs terrains de chasse favoris, les escrocs ciblent les sites d'annonces immobilières. Vous pouvez ainsi tomber dans le piège d'une annonce pour une location de vacances (souvent à un prix attractif) que vous réservez en payant d'avance, mais qui s'avère inexistante ou déjà louée.



Soyez vigilant lorsque vous commandez et payez des marchandises en ligne. Les faux sites sont légion. certains imitent à la perfection ceux d'enseignes

connues ou recourent à l'intelligence artificielle pour usurper l'identité de célébrités vantant leurs produits. Méfiez-vous également des fausses loteries prétendant vous faire gagner un smartphone. Leur seul but est de récupérer vos coordonnées. Autres dangers : les cagnottes et appels aux dons, qui se multiplient après les catastrophes.

La lutte contre les fraudes se déploie

La loi du 21 mai 2024 visant à sécuriser et réguler l'espace numérique prévoit la mise en place d'un filtre de cyber sécurité anti-arnaque. Un message d'alerte sera envoyé aux internautes qui s'apprêtent à se connecter à un site malveillant, après avoir reçu un SMS ou un courriel frauduleux. Les banques sont aussi mises à contribution : d'ici à fin 2025, elles devront vérifier que le nom du bénéficiaire d'un virement correspond bien à l'IBAN (numéro de compte bancaire international) communiqué. Aujourd'hui, rien ne garantit l'exactitude du nom affiché, ce qui facilite les fraudes. Le géant Meta, propriétaire de Facebook, Instagram et WhatsApp, plateformes souvent utilisées pour diffuser des arnaques, délivre des messages d'alerte et supprime en masse les comptes de réseaux criminels. Meta teste aussi un système automatisé pour détecter les publicités détournant le visage de personnalités publiques.

Arnaqué par un faux conseiller bancaire, j'ai perdu près de 2000 €. Ma banque doit-elle me rembourser ?

Les établissements bancaires ont, en cas de **paiement non autorisé**, une obligation de remboursement immédiat.

La banque doit recrediter à son client le montant du débit frauduleux aussitôt après avoir eu connaissance de l'opération, et au plus tard à la fin du 1^{er} jour ouvrable suivant le signalement. Toutefois, votre établissement bancaire peut refuser de le faire, si elle soupçonne une fraude de votre part, ou si vous avez été gravement négligent sur la sécurité de vos identifiants et mots de passe, ou bien encore si vous avez tardé à faire opposition.

C'est alors à la banque de prouver la fraude ou la négligence. Si, par exemple, vous avez avoué à votre conseiller avoir divulgué vos données bancaires en réponse à un mail ou un SMS manifestement frauduleux, vous ne serez pas remboursé. L'hameçonnage est en effet une technique désormais bien connue : vous n'êtes plus censé vous laisser berner. En revanche, l'arnaque au faux conseiller bancaire est un mode opératoire plus récent, qui fait beaucoup de victimes car il est très élaboré. Il doit donc donner lieu à l'indemnisation, c'est ce que vient de rappeler la Cour de cassation.

RÉSULTATS FINANCIERS de TECHNIP ÉNERGIES pour l'exercice 2024

Alain MASCARIN

2024 : PERFORMANCE REMARQUABLE

Technip Energies a publié ses résultats pour l'année 2024 le 27 février 2025.

- Chiffre d'affaires en hausse de 14%,
- EBITDA récurrent accru de 13 %,
- Prise de commandes supérieures à 10 Milliards d'euros,
- Augmentation du dividende proposé de 49%.

Dans la présentation, Arnaud Pieton, Directeur Général de Technip Energies a exposé ainsi les résultats annuels : « *Technip Energie a réalisé une performance remarquable en 2024, avec de nouveaux sommets tant en termes de chiffre d'affaires que de bénéfices. Ce succès témoigne de l'ingéniosité et de l'engagement de nos équipes dans la quête de l'excellence. T.EN est une entreprise en mouvement et ces résultats constituent un tremplin pour notre nouvelle phase de croissance. Nous réaffirmons nos prévisions financières pour 2025.* »

« *L'année 2024 a également été marquée par d'importants succès commerciaux avec plus de 10 milliards d'euros de prises de commandes dans nos différents marchés, dont ceux du GNL et de la production d'électricité décarbonée. Ces commandes ont largement dépassé le chiffre d'affaires de nos deux segments d'activité, portant notre carnet de commandes à près de 20 milliards d'euros. Cela nous offre une excellente visibilité sur plusieurs années et soutient notre trajectoire de bénéfices.* »

« *En décembre nous avons remporté un contrat majeur pour le projet « Net Zero Teesside Power » au Royaume Uni, la première centrale électrique au gaz dans le monde dotée d'un système de captage et de stockage de carbone. Ce contrat renforce notre position de leader dans le captage de carbone, confirme la pertinence de notre stratégie d'innovation avec notre solution Canopy by T.EN et démontre notre capacité à exécuter à grande échelle.* »

« *Forts de la solidité de ces résultats et de la confiance dans nos perspectives de marché, nous proposons une augmentation de 49% de notre dividende annuel.* »

« *Lors de notre Capital Markets Day en novembre dernier, nous avons présenté un plan de croissance ambitieux pour T.EN. Outre la force de notre cœur d'activité, nous diversifions et élargissons notre portefeuille de solutions et de clients, permettant d'asseoir notre leadership sur de nouveaux marchés.* »

T.EN est ainsi pleinement en mesure de prospérer quel que soit le scénario énergétique. De plus la solidité de notre bilan et de notre modèle économique à forte capacité de génération de trésorerie, favorisant l'augmentation du retour sur investissement pour nos actionnaires et nous permettent de déployer des capitaux de manière sélective pour davantage de création de valeur. »

« *Nous comptons capitaliser sur la forte dynamique commerciale établie en 2023 et 2024. Nos deux segments, Livraison de projets et Technologie, produits et services, sont des moteurs de croissance complémentaires, amenés à tirer parti des nombreuses opportunités des 24 prochains mois, en particulier dans le GNL, et la décarbonation, dont les infrastructures de production de molécules bleues, notamment en Amérique du Nord.* »

« *Grâce à notre innovation continue, à la qualité de notre ingénierie et à l'excellence de notre exécution, T.EN est prête à gagner la bataille de l'accessibilité financière des solutions bas carbone, réconciliant prospérité et durabilité d'un monde conçu pour durer.* »

1. CHIFFRE D'AFFAIRES et RÉSULTATS ANNUELS, TRÉSORERIE

Les données financières sont en euros, établies selon la norme comptable IFRS (norme Européenne) ajustés pour prendre en compte les résultats des projets suivant la proportion de participation de Technip Energies dans les projets en joint-venture.

Définition des indicateurs :

EBIT récurrent ajusté : représente le résultat avant les charges financières nettes et l'impôt sur le résultat,

EBITDA récurrent ajusté : EBIT avant déduction des charges d'amortissement. Il mesure la rentabilité opérationnelle de l'entreprise.

Carnet de commandes ajusté : valeur de vente estimée des commandes non exécutées

Prises de commandes ajustées : contrats signés entrés en vigueur pendant la période.

Les informations sont détaillées avec les deux segments d'activités habituels :

- Livraisons de projets
- Technologies, produits et activités de services (TPS).

Les charges de direction du Groupe TEN (corporate) et supports du Groupe sont indiquées séparément.

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 6 855 millions d'euros en augmentation de 14% par rapport à 2023 cette augmentation est principalement imputable au segment Livraison de projet.

L'EBITDA récurrent progresse de 13%, la marge d'EBITDA restant relativement stable sur les deux segments.

L'EBIT récurrent suit la même tendance avec un accroissement de 11%. La marge d'EBIT reste supérieure pour le segment Technologie, produits et services, 9,6% contre 7,3% pour Livraison de projet.

Les charges corporate s'élève à 52,4 millions, en diminution de 6,9 millions par rapport à 2023.

Les charges non récurrentes de 30 millions sont en diminution de 12 millions.

Le résultat net est un bénéfice de 391 millions, en augmentation de 31%. Le résultat dilué par action est de 2,17 euro.

La trésorerie nette au 31/12/2024 est de 4 058 millions en progression de 14% sur l'exercice.

2. BOURSE et RENDEMENT

La bourse de Paris à accueilli positivement l'annonce des résultats de T.EN, le cours a bondi de 10%.

Cours le 26/03 : 31,38€

Bénéfice par action : 2,17€

Dividende proposé : 0,85€

Rendement : 2,7%

PER (price earning ratio) 11,62

Consensus des analystes : Renforcer

3. CARNET et PRISES DE COMMANDES

Les prises de commandes sur l'années 2024 se sont élevées à 10 011 millions à un niveau équivalent à celles de 2023 et se répartissent à hauteur de 78% pour Livraison de projets et 22% pour Technologie, produits et services.

Le carnet de commandes a augmenté de 24% comparé au 31/12/2023, pour atteindre 19,6 milliards d'euros ce qui équivaut à 2,9 fois le chiffre d'affaires de l'exercice 3024.

Principaux faits commerciaux sur le 4^{ème} trimestre 2024 : **Technip Energie et GE Vernova remportent un contrat majeur pour le projet Net Zero Teeside Power**. Technip leader d'un consortium avec GE Vernova et son partenaire de construction Balfour Beatty – avec le soutien du partenaire technologique Shell Catalysts & technologies - a remporté auprès de NZT Power limited, un contrat majeur pour la réalisation du projet Net Zero Teeside Power au Royaume Uni. NZT Power a annoncé la finalisation du financement de projet et demandé au consortium dirigé par Technip Energies

de débiter les activités d'ingénierie, de fourniture des équipements et de construction (EPC) pour la partie portant sur la production d'électricité, le captage et la compression de CO². Cette finalisation du financement fait suite à l'annonce récente du gouvernement britannique d'un investissement de 21,7 milliards de livres sterling en faveur des projets de captage et de stockage des émissions de carbone issues des activités industrielles, de la production d'énergie et d'hydrogène. Ce projet pionnier sera la première centrale électrique au gaz dotée d'un système de captage et de stockage du carbone. Jusqu'à 2 millions de tonnes de CO² par an seront captées puis transportées et stockées de manière permanente par le projet Northern Endurance Partnership. La centrale pourrait produire jusqu'à 742 mégawatts d'électricité flexible et bas carbone, soit l'équivalent des besoins moyens annuels en électricité de plus d'un million de foyers britanniques, soutenant ainsi la transition du Royaume Uni vers un avenir énergétique plus propre.

Technip Energie remporte un contrat majeur auprès de Total Energies pour les topsides du FPSO GrandMorgu au Suriname. Technip Energie en partenariat avec SBM Offshore, a remporté un contrat majeur auprès de TotalEnergies pour l'unité flottante de production, stockage et déchargement (FPSO) de GranMorgu au Suriname. Dans le cadre de ce contrat une Joint-venture entre SBM Offshore et Technip Energies construira et installera un navire flottant de production, de stockage et de déchargement (FPSO), en s'appuyant sur l'expertise de Technip Energies en matière d'ingénierie et de modularisation des topsides et sur la coque Fast4Ward de SBM Offshore. Grâce à l'expertise conjointe de Technip Energies et de SBM Offshore, le projet sera conçu pour minimiser les émissions de gaz à effet de serre. Il comprendra une configuration du FPSO entièrement électrique, sans aucun torchage de routine et doté des moyens de réinjection de l'intégralité du gaz associé dans les réservoirs. La consommation d'énergie sera optimisée grâce à une unité de récupération de la chaleur fatale et à un système de refroidissement à l'eau de mer plus efficace. Un système permanent de détection et de mesure du méthane sera installé, s'appuyant sur un réseau de capteurs.

Technip Energies et Shell Catalysts & Technologies progressent vers une alliance exclusive mondiale pour le captage de carbone.

Technip Energies et LanzaTech obtiennent un financement du Département de l'énergie Américain pour la commercialisation d'une technologie de conversion du CO² en éthylène.

4. ACTIVITE PROJETS 4^{ème} TRIMESTRE

Principaux faits marquant les projets du segment Livraison de projet.

- **Expansion de QatarEnergy North Field,(Qatar)** : les activités de construction des pipelines sont presque terminées pour le premier train et les principaux équipements sont en cours de mise en service.
- **QatarEnergy North Field South (Qatar)** : les fondations principales des équipements majeurs dans les zones de services publics ont été achevés.
- **Marsa LNG (Oman)** : les activités de construction ont commencé en toute sécurité.
- **bp Greater Tortue Ahmeyin FPSO (au large du Sénégal/de la Mauritanie)** : réalisation de la mise en service.
- **Raffinerie MIDOR (Egypte)** : Réception du certificat d'acceptation des performances.
- **Complexe d'Hydrocraquage d'Assiout (Egypte)** : La préfabrication des tuyauteries est en grande partie terminée et le projet est achevé à plus de 82%.
- **bp Net Zero Teeside Power (Royaume-Uni)** : Début des études géotechniques du sol, début de la campagne d'achat.

Pour le segment Technologies, produits et services :

- **Ineos project One (Belgique)** : Chargement réussi depuis le chantier en Thaïlande, qui a célébré 10,5 millions d'heures de travail sans incident avec arrêt de travail.
- **Extension de la raffinerie de produits renouvelables Neste - Projet d'accroissement des**

capacités, Rotterdam (Pays-Bas) : Le montage de 11 500 tonnes de charpente métallique a atteint 75% de progression et l'installation des principaux équipements de procédés est terminée.

- **AM Green Kakinada Project (Inde) - Rely** Début de la mobilisation de l'équipe de construction du site sur la base d'ingénierie, de services pour la fourniture d'équipements et de supervision de la construction (EPsCm).
- **Extension de la raffinerie de Numarligarh (Inde)** : Montage du deuxième réacteur.
- **bp Net Zero Teeside Power Project – TPS (Royaume-Uni)** : lancement de la fabrication de l'absorbant de CO² et début de la fabrication des composants structurels.
- **Craqueur Reliance NMD et DMD (Inde)** : Des projets de dégoullottage ont été lancés sur la base d'ingénierie, de services pour la fourniture d'équipements et de supervision de la construction (EPsCm), l'objectif étant d'augmenter la capacité à 758 KTA d'éthylène.

5. PERSPECTIVES

Le carnet de commandes élevé permet de maintenir des perspectives de chiffre d'affaires ambitieuses et en conséquence une bonne visibilité sur les trois années à venir. Les commandes se sont aussi diversifiées. Pour 2025, C.A. sécurisé à 80%, il est estimé entre 7 milliards et 7,6 milliards avec une marge sur EBITDA maintenue pour Livraison de projet (8%) et en augmentation pour Technologie, produits et services (13,5%).



RESULTATS DE TECHNIP ENERGIES (TEN) PAR SEGMENT D'ACTIVITE	2023 IFRS ajustés en millions d'Euros							2024 IFRS ajustés en millions d'Euros							
	Global 2021	Global 2022	1T2023	2T2023	3T2023	4T2023	Global 2023	Prévision pour 2024 du 29/02/2024	1T2024	Prévision pour 2024 du 02/05/2024	2T2024	3T2024	Prévision pour 2024 du 31/10/2024	4T2024	Global 2024
Chiffre d'affaires ajusté de Technip Energies - TEN	6 667,1 €	6 424,3 €	1 406,5 €	1 432,1 €	1 568,7 €	1 607,3 €	6 014,6 €		1 520,8 €	1 643,6 €	1 806,5 €		1 884,0 €	6 854,9 €	
Livraison de Projets	5 364,4 €	5 023,8 €	954,8 €	952,8 €	1 070,2 €	1 100,4 €	4 078,2 €	6,1 à 6,6B€	1 045,5 €	1 164,5 €	1 285,5 €		1 362,0 €	4 857,6 €	6,1 à 6,6B€
Technology, Produits et Services (TPS)	1 302,7 €	1 400,5 €	451,7 €	479,3 €	498,5 €	506,9 €	1 936,4 €		475,3 €	479,1 €	520,9 €		522,0 €	1 997,3 €	
Charges et dépenses (coût et frais des ventes)	5 905,2 €	5 593,0 €	1 191,9 €	1 230,1 €	1 347,0 €	1 445,4 €	5 494,6 €		1 296,8 €	1 410,1 €	1 574,3 €		1 738,1 €	6 313,3 €	
Marge brute	761,9 €	831,3 €	214,6 €	202,0 €	221,7 €	161,9 €	520,0 €		224,0 €	233,5 €	232,2 €		145,9 €	541,6 €	
Frais de R&D		49,5 €	10,7 €	13,0 €	16,2 €	22,3 €	62,2 €		14,1 €	20,1 €	16,5 €		22,8 €	72,9 €	
EBITDA récurrent ajusté	540,5 €	560,1 €	130,9 €	124,4 €	135,2 €	149,9 €	540,4 €		136,6 €	144,7 €	157,9 €		168,7 €	607,9 €	
en % du chiffre d'affaire	8,1%	8,7%	9,3%	8,7%	8,6%	9,3%	9,0%		9,0%	8,8%	8,7%		9,0%	8,9%	
amortissements et dépréciations	109,2 €	109,1 €	25,0 €	22,4 €	8,0 €	3,0 €	45,0 €		27,5 €	2,4 €	12,4 €		3,0 €	45,0 €	
EBIT récurrent ajusté	431,0 €	451,1 €	107,3 €	100,3 €	110,9 €	126,4 €	451,1 €		110,5 €	116,5 €	129,4 €		139,1 €	495,8 €	
en % du chiffre d'affaire	6,5%	7,0%	7,6%	7,0%	7,1%	7,9%	7,5%		7,3%	7,1%	7,2%		7,4%		
Livraison de Projets	342,1 €	395,7 €	77,3 €	71,9 €	82,5 €	86,4 €	318,1 €		78,5 €	82,5 €	97,2 €		97,9 €	356,1 €	
en % du chiffre d'affaire	6,4%	7,9%	8,1%	7,5%	7,7%	7,9%	7,8%		7,5%	7,1%	7,6%		7,2%	7,3%	
Technology, Produits et Services (TPS)	119,2 €	129,9 €	46,0 €	43,1 €	48,9 €	48,1 €	186,1 €		44,5 €	44,1 €	50,6 €		52,8 €	192,0 €	
en % du chiffre d'affaire	9,2%	9,3%	10,2%	9,0%	9,8%	9,5%	9,6%		9,4%	9,2%	9,7%		10,1%	9,6%	
Corporate et autres	30,3 €	75,4 €	16,0 €	14,7 €	20,5 €	8,1 €	59,3 €		12,5 €	30,1 €	18,4 €		11,6 €	52,6 €	
en % de l'EBIT récurrent	-7,0%	-16,7%	-14,9%	-14,7%	-18,5%	-6,4%	-13,1%		-11,3%	-8,7%	-14,2%		-8,3%	-10,6%	
Résultats financiers															
Résultat net avant impôts et charges d'intérêts	380,5 €	465,2 €	116,2 €	94,7 €	126,0 €	149,5 €	486,4 €		129,0 €	151,9 €	148,4 €		156,9 €	586,1 €	
Résultat net après impôts	267,5 €	333,7 €	83,2 €	58,9 €	93,6 €	105,3 €	341,0 €		95,3 €	105,4 €	98,6 €		109,7 €	409,0 €	
Résultat net attribuable au Groupe TEN	251,4 €	320,2 €	80,0 €	45,2 €	82,2 €	86,7 €	294,1 €		90,8 €	97,9 €	91,8 €		110,4 €	390,2 €	
Nb moyen d'actions en circulation (en millions)	182 millions	178,8 millions	179,3 millions	179,3 millions	179,9 millions	180,477 millions			182,1 millions	181,4 millions	180,8 millions		180,477 millions		
Bénéfice par action Dilué en Euros	1,36 €	1,79 €	0,45 €	0,26 €	0,46 €	0,48 €	1,63 €		0,50 €	0,53 €	0,50 €		0,64 €	2,17 €	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 810,1 €	3 791,2 €	3 542,1 €	3 162,8 €	3 598,4 €	3 569,3 €	3 569,3 €		3 490,4 €	3 344,0 €	3 500,9 €		3 846,7 €	3 846,7 €	
nette en fin de trimestre	3 126,8 €	3 072,2 €	2 833,5 €	2 734,7 €	2 776,3 €	2 808,1 €	2 808,1 €		2 713,4 €	2 554,7 €	2 729,1 €		3 115,3 €	3 115,3 €	
Prise de commandes	9 789,9 €	3 844,9 €	712,7 €	8 246,8 €	548,4 €	619,4 €	10 127,3 €		849,8 €	3 157,1 €	806,7 €		5 197,1 €	10 010,7 €	
Livraison de Projets	8 471,5 €	1 682,1 €	127,1 €	7 920,9 €	85,7 €	235,0 €	8 368,7 €		230,0 €	2 740,2 €	469,3 €		4 368,5 €	7 808,0 €	
Technology, Produits et Services (TPS)	1 318,4 €	2 162,8 €	585,6 €	325,9 €	462,7 €	384,4 €	1 758,6 €		619,8 €	416,9 €	337,4 €		828,6 €	2 202,7 €	
Carnet de commandes (Backlog)	dont 3 783		12 047,4 €	18 892,2 €	18 029,9 €	15 677,3 €			15 258,7 €	16 951,7 €	15 852,8 €		19 556,0 €		
Livraison de Projets	9 832,1 €	16 815,3 €	15 942,4 €	13 848,1 €					13 286,2 €	15 005,2 €	14 159,7 €		17 536,2 €		
Technology, Produits et Services (TPS)			2 215,3 €	2 076,9 €	2 087,5 €	1 829,2 €			1 972,5 €	1 946,5 €	1 693,1 €		2 019,8 €		

RÉSULTATS FINANCIERS de TechnipFMC au 4^{ème} trimestre 2024 et sur l'année 2024

Philippe ROBIN

1. BASE des RÉSULTATS

TechnipFMC a publié le 27 février 2025 ses résultats du 4^{ème} trimestre 2024 et ceux de l'année 2024. Ces résultats sont établis en dollars suivant la norme comptable GAAP (norme US) ajustés.

La présentation des résultats insiste sur la prise de commande du subsea à 2,7 milliards de dollars au 4^{ème} trimestre et 10,4 milliards sur l'année 2024 ce qui donne un carnet de commande de 14,4 milliards fin 2024 pour la compagnie, en augmentation de 9% pour l'année 2024 (c'était toutefois +41% en 2023 et +22% en 2022), sur le cashflow en nette amélioration et sur une distribution aux actionnaires en augmentation de 30%, nous verrons plus loin sous quelle forme.

Les résultats mettent en avant l'EBITDA (« *earning before interest, taxes, depreciation and amortization* »). Cette approche exclut dépréciations et amortissements, ce qui permet de présenter un bilan plus flatteur par rapport à l'EBIT pour les activités de Subsea (usines et flotte) et d'équipements de surface (usines). Le rendement en termes de chiffre d'affaires est significativement plus faible pour l'EBIT que pour l'EBITDA.

Les résultats sont présentés avec deux segments d'activités :

- Les activités Subsea
- Les Technologies de Surface.

Les charges de la direction du Groupe TechnipFMC (Corporate) et supports du Groupe sont indiquées séparément.

2. RÉSULTATS du 4^{ème} TRIMESTRE et ANNUELS

Le chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre sont en légère augmentation par rapport aux deux trimestres précédents. Globalement, d'une année sur l'autre, le chiffre d'affaires a augmenté de 16% (17% en 2023), de 22% dans le subsea mais diminué de 9% dans les technologies de surface.

Les résultats d'exploitation du 4^{ème} trimestre sont globalement stables par rapport aux deux trimestres

précédents mais en très forte croissance par rapport à l'année 2023 (+169%) pour le subsea comme pour les technologies de surface. Le niveau des résultats nets sont élevés à 12,2% et 16,2% pour l'année et l'EBITDA à 16,7% et 15,0%. Ce sont des augmentations de l'ordre de 2 à 4% sur l'année. Pour donner une image encore plus séduisante, le rapport introduit une notion d'EBITDA sans perte de change et autres charges « pénalisantes ». Il est certain que des résultats sans prendre en compte toutes les charges sont plus séduisants, mais ce ne sont que des maquillages.

Les activités de mesures (Measurement Solutions) ont été vendues pour \$71,3 millions (\$100 millions avaient été envisagés) et cette vente impacte à la baisse le chiffre d'affaire des technologies de surface.

Le taux d'occupation de la flotte des navires n'est toujours pas indiqué.

Ces bons résultats sont encore « plombés » par les coûts Corporate qui sont toutefois moins élevés que les années précédentes et représentant \$55 millions pour le 4^{ème} trimestre et \$217 millions pour l'année 2024.

Et encore des pertes de change de \$3,2 millions pour le 4^{ème} trimestre et \$29 millions pour l'année 2024, également en amélioration.

Ces coûts Corporate sont donc toujours élevés. La charge des intérêts représente une part significative. Les dépréciations et amortissements à \$393 millions sont en légère augmentation.

La trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que la trésorerie nette sont en amélioration significative, la trésorerie nette est même positive à \$272 millions à la fin de 2024, ce qui n'est jamais arrivé depuis la scission d'avec Technip Energies. Le cashflow apporté par les projets est de \$579 millions et le « free cashflow » est de \$453 millions. La situation financière de la compagnie est donc en nette amélioration.

Le rachat d'actions continue avec le rachat de 2,4 millions d'actions pour une somme de \$70 millions au 4^{ème} trimestre plus \$21,2 millions distribués au titre des

dividendes Pour l'année 2024, le cumul représente \$400 millions de rachats d'actions et \$86 millions de distribution de dividendes, soit un total de \$486 millions représentant la moitié de la dette à court plus long termes. Nous répétons que le rachat d'action est de la destruction de richesse et le résultat d'un manque d'initiatives dans les investissements de la compagnie.

Les résultats nets attribuables à TechnipFMC sont de \$225 millions pour le 4^{ème} trimestre et de \$843 millions pour l'année 2024. C'est une augmentation très significative par rapport à 2023. Les résultats financiers de TechnipFMC sont enfin bénéficiaires sur les quatre trimestres de 2024, ce qui n'était jamais arrivé depuis la scission d'avec Technip Energies début 2021. Sur l'année 2024, le bénéfice par action est de \$1,96.

Le tableau ci-après résume les détails du rapport financier et donne la perspective par rapport aux trimestres et années précédents.

3. CARNET et PRISES de COMMANDES

Sur le 4^{ème} trimestre, les prises de commandes sont dans la moyenne de l'année, c'est-à-dire importantes. Le haut niveau sur l'année 2024 représente environ 5 trimestres de chiffre d'affaires.

Globalement, **le carnet de commandes (backlog) en fin de l'année 2024 est en hausse de 9% par rapport à l'année précédente** qui était déjà un record. Il représente plus d'un an et demi de chiffre d'affaires, presque deux ans pour le subsea.

Les contrats importants annoncés sur le 4^{ème} trimestre sont les suivants :

- **TotalEnergies GranMorgu iEPCI™ project (Suriname).** Contrat majeur (> \$1 billion) integrated Engineering, Procurement, Construction and Installation (iEPCI™) attribué par TotalEnergies pour son projet GranMorgu sur le Block 58, premier développement offshore de pétrole et gaz au Suriname. Le contrat TechnipFMC comprend des têtes de puits sous-marines, des manifolds, des connecteurs et des équipements de contrôle de surface. Il comprend également la fourniture des ombilicaux, des jumpers et risers flexibles.

- **Shell Bonga North project (Nigeria).** Contrat substantiel (entre \$250 et \$500 millions) de Shell Nigeria Exploration and Production Company Limited pour la fourniture de systèmes de production sous-marin pour le développement du champ de Bonga North au Nigeria. Le contrat comprend la conception et la fabrication des systèmes de production, les manifolds, les jumpers et le système de contrôle.

Il a également été annoncé un accord de collaboration entre **TechnipFMC et Prysmian** concernant l'éolien

offshore flottant. L'objectif est d'accélérer le développement de l'éolien offshore flottant pour la production d'électricité renouvelable.

L'accord de collaboration apporte les technologies et les compétences offshore des deux partenaires sur la colonne d'eau complète du fond à la surface. La collaboration va bénéficier de l'expertise de TechnipFMC dans la conception et l'intégration dans les applications offshore dynamiques et la position de leader de Prysmian dans la production et l'installation de câbles de puissance sous-marins.

4. PERSPECTIVES

Les prévisions financières pour l'année 2025 sont en progression pour le chiffre d'affaires subsea et pour les EBITDA ajustés des deux segments. Elles sont très ambitieuses en augmentation très significatives pour les EBITDA.

La charge nette du Corporate est toujours trop importante, même si elle est en légère diminution, en dépassement des prévisions. (fourchette de \$115 à \$125 millions), signe que les membres de l'équipe de direction n'ont pas l'intention de réduire leur train de vie.

La prévision de prise de commandes en 2025 pour le subsea sont stables par rapport à la réalisation 2024.

A la bourse (NYSE), depuis février 2024, le cours de l'action FTI varie de \$23 à \$33 avec une moyenne autour de \$28. Les bons résultats de l'année 2024 ont fait monter le cours de l'action pendant quelques jours avant que le bourse de New-York baisse suite aux annonces économiques de la présidence US. Pour mémoire, le cours de l'action FTI juste après la fusion en janvier 2017 était à 33,70€ soit \$36,40 au cours du dollar actuel mais était descendue en dessous de \$4,5 à l'automne 2020 peu de temps avant la scission. Les analystes financiers restent à l'achat ou à conserver.

5. Fusion SAIPEM – SUBSEA7

L'annonce de l'accord de fusion entre SAIPEM et SUBSEA7 le 23 février crée un concurrent majeur à TechnipFMC avec une flotte beaucoup plus importante.

Le chiffre d'affaire cumulé de deux compagnies est plus du double du chiffre d'affaires de TechnipFMC et plus du double pour le carnet de commandes. Voir l'extrait de presse dans « *activités et projets de TechnipFMC* » dans le présent TU.

6. CONCLUSIONS

Les résultats de l'année 2024 sont donc en amélioration par rapport aux années précédentes.

Par contre, ils restent toujours « plombant » pour le Corporate.

Les bons carnets de commandes sont des assurances pour l'avenir.

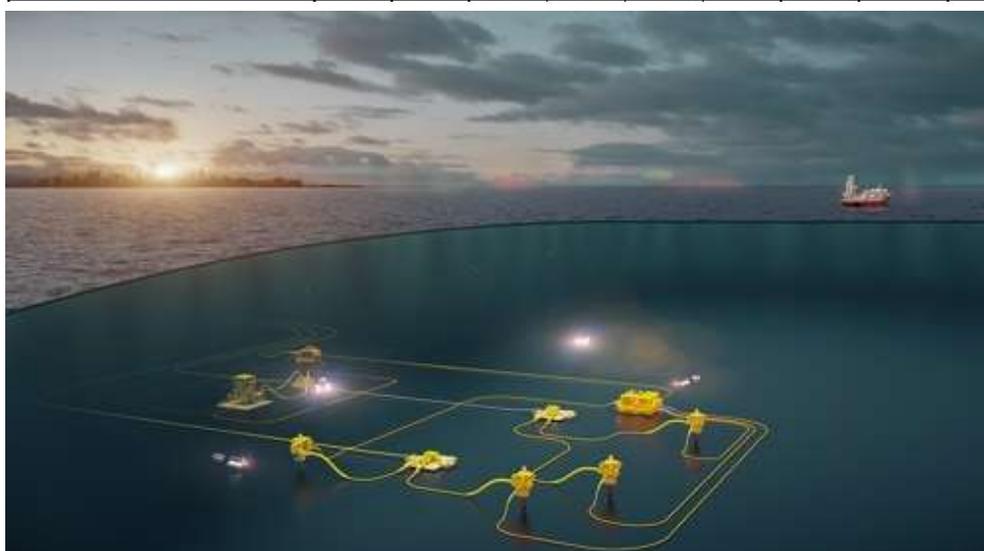
La dette nette enfin positive et l'augmentation des bénéfices sont les signes d'une amélioration de la santé financière de l'entreprise.

Les perspectives à moyen terme semblent bonnes et TechnipFMC est bien positionné sur ses marchés mais l'arrivée de SAIPEM-SUBSEA7 peut se révéler un concurrent redoutable. Cette fusion annoncée n'est ni commentée ni mentionnée dans le communiqué de presse annonçant les résultats du 4^{ème} trimestre et de l'année 2024 paru quelques jours plus tard.

Les activités de TechnipFMC restent centrées sur l'O&G et la diversification vers l'offshore éolien n'a rien apporté à ce jour. La vente des activités de mesures a renforcé encore ce centrage.

Dans le communiqué de presse, Doug Pferdehirt, PDG de TechnipFMC, réaffirme sa confiance dans la poursuite des activités qui vont rester robustes jusqu'à la fin de la décennie et considère une amélioration dans la visibilité sur l'avenir. Il promet également de partager les bénéfices de l'amélioration de la santé financière de TechnipFMC avec les détenteurs d'actions FTI.

RESULTATS DE TECHNIPFMC (FTI) PAR SEGMENT D'ACTIVITE	2021 GAAP		2022 GAAP		2023 GAAP			2024 GAAP							
	Global 2021	Global 2022	1T2023	2T2023	3T2023	4T2023	Global 2023	Prévision pour 2024 du 22/02/2024	1T2024	2T2024	3T2024	Prévision pour 2024 du 24/10/2024	4T2024	Global 2024	Prévision pour 2025 du 27/02/2025
Chiffre d'affaires	\$ 6 403,5	\$ 6 700,4	\$ 1 717,4	\$ 1 972,2	\$ 2 056,9	\$ 2 077,7	\$ 7 824,2		\$ 2 042,0	\$ 2 325,6	\$ 2 348,4		\$ 2 367,3	\$ 9 083,3	
Subsea	\$ 5 329,1	\$ 5 461,2	\$ 1 387,6	\$ 1 618,4	\$ 1 708,3	\$ 1 720,5	\$ 6 434,8	\$ 7,2 à 7,6	\$ 1 734,8	\$ 2 009,1	\$ 2 028,1	\$ 8,3 à 8,7	\$ 2 047,9	\$ 7 819,9	\$ 8,4 à 8,8
Technologies de Surface	\$ 1 074,4	\$ 1 239,2	\$ 329,8	\$ 353,8	\$ 348,6	\$ 357,2	\$ 1 389,4	\$ 1,2 à 1,35	\$ 307,2	\$ 316,5	\$ 320,3	\$ 1,2 à 1,35	\$ 319,4	\$ 1 263,4	\$ 1,2 à 1,35
Corporate et autres															
Charges et dépenses	\$ 6 369,6	\$ 6 503,1	\$ 1 666,4	\$ 1 813,7	\$ 1 896,1	\$ 1 938,8	\$ 7 315,0		\$ 1 883,0	\$ 2 017,2	\$ 2 061,2		\$ 2 165,1	\$ 8 126,5	
Marge brute	\$ 33,9	\$ 197,3	\$ 51,0	\$ 158,5	\$ 160,8	\$ 138,9	\$ 509,2		\$ 159,0	\$ 308,4	\$ 287,2		\$ 202,2	\$ 956,8	
Eléments corporate	\$ 14,7	\$ -307,0	\$ -46,1	\$ -232,1	\$ 44,2	\$ -84,1	\$ -318,1		\$ -49,4	\$ -62,8	\$ -50,1		\$ -54,6	\$ -216,9	
Produits (charge) corporate	\$ 219,9	\$ -156,3	\$ -27,4	\$ -201,8	\$ 70,9	\$ -71,1	\$ -362,9	-115 à -125 charge nette	\$ -36,7	\$ -41,4	\$ -34,2	-115 à -125 charge nette	\$ -41,1	\$ -153,4	-115 à -125 charge nette
dont Gains (Perte) de change	\$ 15,8	\$ -23,9	\$ 2,1	\$ -48,3	\$ -46,4	\$ -26,4	\$ -119,0		\$ -4,5	\$ -17,7	\$ -3,1		\$ -3,2	\$ -28,5	
Charge d'intérêts	\$ -205,2	\$ -150,7	\$ -18,7	\$ -30,3	\$ -26,7	\$ -13,0	\$ -88,7	-70 à -80	\$ -12,7	\$ -21,4	\$ -15,9	-70 à -80	\$ -13,5	\$ -63,5	-45 à -55
Dépréciations et amortissements		\$ -377,2				\$ -94,5	\$ -377,8		\$ -99,5	\$ -92,1	\$ -94,0		\$ -107,1	\$ -392,7	
Résultat d'exploitation avant impôt des ségments	\$ 403,3	\$ 219,6	\$ 45,2	\$ 25,6	\$ 139,9	\$ 114,2	\$ 295,3		\$ 223,3	\$ 284,6	\$ 291,4		\$ 228,6	\$ 1 027,9	
en % du chiffre d'affaire	6,3%	3,3%	2,6%	1,3%	6,8%	5,5%	3,8%		10,9%	12,2%	12,4%		9,7%	11,3%	
Subsea	\$ 141,4	\$ 317,6	\$ 66,8	\$ 153,4	\$ 177,7	\$ 145,7	\$ 543,6		\$ 156,6	\$ 277,7	\$ 288,8		\$ 230,0	\$ 953,1	
en % du chiffre d'affaire	2,7%	5,8%	4,8%	9,5%	10,4%	8,5%	8,4%		9,0%	13,8%	14,2%		11,2%	12,2%	
Technologies de Surface	\$ 42,0	\$ 58,3	\$ 22,4	\$ 25,7	\$ 33,3	\$ 33,2	\$ 114,6		\$ 103,4	\$ 30,6	\$ 33,7		\$ 36,5	\$ 204,2	
en % du chiffre d'affaire	3,9%	4,7%	6,8%	7,3%	9,6%	9,3%	8,2%		33,7%	9,7%	10,5%		11,4%	16,2%	
Corporate et autres	\$ 219,9	\$ -156,3	\$ -44,0	\$ -153,5	\$ -71,1	\$ -64,7	\$ -362,9		\$ -36,7	\$ -23,7	\$ -31,1		\$ -37,9	\$ -129,4	
en % du Résultat global avant impôt	54,5%	-71,2%	N.A.	-59,6%	-50,8%	-56,7%	-122,9%		-16,4%	-8,3%	-10,7%		-16,6%	-12,6%	
EBITDA ajusté	\$ 580,4	\$ 646,5	\$ 157,5	\$ 254,2	\$ 237,5	\$ 218,7	\$ 819,6		\$ 252,6	\$ 361,4	\$ 386,1		\$ 351,0	\$ 1 351,1	
en % du chiffre d'affaire	9,1%	9,6%	9,2%	12,9%	11,5%	10,5%	10,5%		12,4%	15,5%	16,4%		14,8%	14,9%	
Subsea	\$ 559,3	\$ 628,9	\$ 141,9	\$ 233,8	\$ 257,8	\$ 225,5	\$ 859,0		\$ 242,4	\$ 356,5	\$ 371,0		\$ 338,6	\$ 1 308,5	
en % du chiffre d'affaire	10,5%	11,5%	10,2%	14,4%	15,1%	13,1%	13,3%	15,5 à 16,5%	14,0%	17,7%	18,3%	18,5% à 20%	16,5%	16,7%	19 à 20%
Technologies de Surface	\$ 114,4	\$ 139,6	\$ 40,3	\$ 46,9	\$ 49,9	\$ 52,5	\$ 189,6		\$ 41,4	\$ 46,0	\$ 49,1		\$ 53,5	\$ 190,0	
en % du chiffre d'affaire	10,6%	11,3%	12,2%	13,3%	14,3%	14,7%	13,6%	13 à 15%	13,5%	14,5%	15,3%	13 à 15%	16,8%	15,0%	15 à 16%
Corporate et autres	\$ -93,3	\$ -122,0	\$ -24,7	\$ -26,5	\$ -70,2	\$ -59,3	\$ -229,0		\$ -31,2	\$ -41,1	\$ -34,0		\$ -41,1	\$ -147,4	
en % de l'EBITDA ajusté global	-16,1%	-18,9%	-15,7%	-10,4%	-29,6%	-27,1%	-27,9%		-12,4%	-11,4%	-8,8%		-11,7%	-10,9%	
Résultats financiers															
Résultat net avant impôts et charges d'intérêts	\$ 198,1	\$ 68,9	\$ 45,2	\$ -53,0	\$ 113,2	\$ 101,2	\$ 206,6		\$ 210,6	\$ 245,5	\$ 272,4		\$ 211,9	\$ 940,4	
Résultat net après impôts	\$ 87,0	\$ -36,5	\$ 7,8	\$ -96,3	\$ 93,7	\$ 46,7	\$ 51,9	Taxes \$280 à \$290 millions	\$ 160,9	\$ 186,3	\$ 278,4	Taxes \$280 à \$290 millions	\$ 229,7	\$ 855,3	Taxes 28 à 32%
Résultat net publié attribuable à TechnipFMC	\$ 13,3	\$ -61,9	\$ 0,4	\$ -87,2	\$ 90,0	\$ 53,0	\$ 56,2		\$ 157,1	\$ 186,5	\$ 274,6		\$ 224,7	\$ 842,9	
Résultat net ajusté hors charges et crédits	\$ -121,3	\$ -107,2	\$ 0,4	\$ -87,2	\$ 94,9	\$ 53,0	\$ 61,1		\$ 97,6	\$ 188,9	\$ 280,5		\$ 236,2	\$ 803,2	
Nb moyen d'actions en circulation (en millions)	454,6	449,5	455,0	440,1	436,9	434,4	449,5		433,6	430,2	428,3		424,5	429,1	
Bénéfice par action Dilué en USD \$	\$ -0,28	\$ -0,24	\$ 0,00	\$ -0,20	\$ -0,02	\$ 0,12	\$ 0,14		\$ 0,35	\$ 0,42	\$ 0,63		\$ 0,53	\$ 1,96	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$ 1 327,4	\$ 1 057,1	\$ 522,3	\$ 585,2	\$ 690,9	\$ 951,7	\$ 951,7		\$ 696,8	\$ 708,2	\$ 837,5		\$ 1 157,7	\$ 1 157,7	
nette	\$ -677,5	\$ -309,5	\$ -868,4	\$ -844,0	\$ -649,9	\$ -115,6	\$ -115,6	Free cash flow 350 à 500	\$ -327,0	\$ -260,2	\$ -129,2	Free cash flow 350 à 500	\$ 272,5	\$ 272,5	Free cash flow 850 à 1000
Disponible / Free cash flow (non GAAP)	\$ 523,30	\$ 194,20	\$ -443,50	\$ 103,40	\$ 178,30	\$ 629,60	\$ 467,80		\$ -178,7	\$ 180,1	\$ 225,3		\$ 452,7	\$ 679,4	
Prise de commandes	\$ 6 754,2	\$ 8 078,1	\$ 2 858,9	\$ 4 447,3	\$ 2 145,2	\$ 1 531,6	\$ 10 983,0		\$ 2 774,4	\$ 3 092,2	\$ 2 784,5		\$ 2 923,5	\$ 11 574,6	
Subsea	\$ 4 960,9	\$ 6 738,3	\$ 2 536,5	\$ 4 114,5	\$ 1 828,1	\$ 1 270,0	\$ 9 749,1		\$ 2 403,8	\$ 2 838,0	\$ 2 463,2		\$ 2 698,5	\$ 10 403,5	Prise de commande subsea supérieure à \$10 000
Technologies de Surface	\$ 1 793,3	\$ 1 339,8	\$ 322,4	\$ 332,8	\$ 317,1	\$ 261,6	\$ 1 233,9		\$ 370,6	\$ 254,2	\$ 321,3		\$ 225,0	\$ 1 171,1	
Carnet de commande	\$ 7 657,7	\$ 9 353,0	\$ 10 607,4	\$ 13 278,6	\$ 13 230,7	\$ 13 231,0	\$ 13 231,0	Pas de prévision	\$ 13 492,5	\$ 13 898,8	\$ 14 698,9	Pas de prévision	\$ 14 376,3	\$ 14 376,3	
Subsea	\$ 6 533,0	\$ 8 131,5	\$ 9 395,3	\$ 12 088,5	\$ 12 073,6	\$ 12 164,1	\$ 12 164,1		\$ 12 455,5	\$ 12 925,9	\$ 13 732,1		\$ 13 518,1	\$ 13 518,1	
Technologies de Surface	\$ 1 124,7	\$ 1 221,5	\$ 1 212,1	\$ 1 190,1	\$ 1 157,1	\$ 1 066,9	\$ 1 066,9		\$ 1 037,0	\$ 972,9	\$ 966,8		\$ 858,2	\$ 858,2	



“IEPC1™

TechnipFMC transforms the subsea industry by safely providing innovative solutions that improve economics, enhance performance, and reduce emissions.”

Copyright TechnipFMC

10 décembre 2024 - Technip Energies et GE Vernova remportent un contrat majeur pour le projet Net Zero Teesside Power

Technip Energies (PARIS : TE), leader d'un consortium avec GE Vernova et son partenaire de construction Balfour Beatty - avec le soutien du partenaire technologique Shell Catalysts & Technologies - a remporté auprès de NZT Power Limited, un contrat majeur(1) pour la réalisation du projet Net Zero Teesside Power (NZT Power) au Royaume-Uni.

NZT Power a annoncé la finalisation du financement du projet et demandé au consortium dirigé par Technip Energies de débiter les activités d'ingénierie, de fourniture des équipements et de construction (EPC) pour la partie portant sur la production d'électricité, le captage et la compression du CO₂. Cette finalisation du financement fait suite à l'annonce récente par le gouvernement britannique d'un investissement de 21,7 milliards de livres sterling en faveur des projets de captage et de stockage des émissions de carbone issues des activités industrielles, de la production d'énergie et d'hydrogène.

Ce projet pionnier sera la première centrale électrique au gaz dans le monde dotée d'un système de captage et de stockage du carbone. Jusqu'à 2 millions de tonnes de CO₂ par an seront captées puis transportées et stockées de manière permanente par le projet Northern Endurance Partnership. La centrale pourrait produire jusqu'à 742 mégawatts d'électricité flexible et bas carbone, soit l'équivalent des besoins moyens annuels en électricité de plus d'un million de foyers britanniques, soutenant ainsi la transition du Royaume-Uni vers un avenir énergétique plus propre.

Soutenu par le gouvernement britannique, le projet NZT Power pourrait créer plus de 3 000 emplois dans le secteur de la construction et générer 1 000 emplois par an pendant l'exploitation. Cette initiative devrait attirer des investissements privés et aider le Royaume-Uni à atteindre ses objectifs climatiques. Elle s'inscrit dans le cadre du plan du gouvernement britannique visant à atteindre un objectif net zéro d'ici à 2050.

Technip Energies et GE Vernova, soutenus par le groupe d'infrastructure Balfour Beatty, prévoient de construire cette centrale à cycle combiné associée à une usine de captage du carbone. Technip Energies supervisera l'intégration de l'usine de captage du carbone équipée de sa solution Canopy by T.ENTM, et alimentée par le système de captage du CO₂ CANSOLV* de Shell. L'usine sera équipée d'une turbine à gaz 9HA.02 de GE Vernova, d'une turbine à vapeur, d'un générateur électrique, d'un générateur de vapeur à récupération de chaleur, d'un système de recirculation des gaz d'échappement. L'usine bénéficiera d'un contrat de maintenance de GE Vernova d'une durée de 16 ans.

Technip Energies, GE Vernova et Balfour Beatty, soutenus par Shell Catalysts & Technologies, forment ensemble l'Alliance pour le Captage du Carbone (CCA). Les membres de l'Alliance sont engagés à s'investir sur le long terme au Royaume-Uni et disposent déjà d'une empreinte locale et d'une chaîne d'approvisionnement bien établies.

Arnaud Pieton, Directeur général de Technip Energies, a déclaré : « *Nous sommes très heureux de travailler avec nos partenaires GE Vernova et Balfour Beatty sur le projet Net Zero Teesside Power. Ce contrat confirme la position de leader de Technip Energies en tant que fournisseur de solutions intégrées de captage de carbone. Je tiens à remercier Net Zero Teesside Power pour leur confiance. Ce projet novateur représente une étape importante dans nos efforts collectifs pour amener la technologie de captage du carbone à l'échelle industrielle. Il permettra de soutenir les objectifs climatiques ambitieux du Royaume-Uni via la production d'électricité bas carbone à partir de gaz, combinée à des énergies renouvelables. En utilisant notre solution Canopy by T.EN™ qui repose sur le système de captage du CO₂ CANSOLV de Shell, nous visons à établir un nouveau standard pour la production d'électricité bas carbone. Ce projet souligne non seulement notre engagement en faveur de l'innovation et de la durabilité, mais aussi le rôle essentiel de la collaboration pour faire avancer la transition énergétique.* »

Mavi Zingoni, Directeur général de Power chez GE Vernova, a commenté : « *Nous sommes convaincus que la technologie CCUS peut jouer un rôle crucial dans la décarbonation de la planète. Nous saluons l'engagement du gouvernement britannique à investir en ce sens, ainsi que la confiance de NZT Power dans notre technologie. Des projets phares tels que Net Zero Teesside Power peuvent apporter à l'industrie les bases de son développement. Nous sommes impatients d'alimenter la centrale avec notre technologie avancée de cycle combiné H-Class, et de procéder à la première utilisation commerciale de notre système de recirculation des gaz d'échappement et de nos technologies d'intégration. Celles-ci visent à soutenir la réduction des émissions de carbone en stimulant l'efficacité et la performance du captage du carbone.* »

Leo Quinn, Directeur général du groupe Balfour Beatty, a déclaré : « *Net Zero Teesside est un projet novateur qui soutient la transition du Royaume-Uni vers une consommation d'énergie plus propre et plus verte, stimulant la croissance économique régionale dans le nord-est de l'Angleterre. L'annonce d'aujourd'hui nous rapproche de la réalisation de cet objectif ambitieux. Ce projet démontrera la pertinence de notre collaboration et nous permettra d'unir nos forces uniques avec les compétences de Technip Energies en matière d'ingénierie et d'intégration technologique, la technologie de pointe CANSOLV* de Shell en matière de captage du CO₂ et les connaissances inégalées de GE Vernova en matière de production d'énergie* ».

Elise H. Nowee, présidente de Shell Catalysts & Technologies, a déclaré : « *Notre sélection en tant que fournisseur de la technologie de captage du carbone pour Net Zero Teesside Power témoigne des capacités éprouvées de la technologie CANSOLV* CO₂ de Shell à fournir des réductions d'émissions fiables à grande échelle. Ce projet met également en évidence la force de notre alliance avec Technip Energies, qui combine l'expertise de Shell Catalysts & Technologies en matière de licences technologiques avec l'excellence de Technip Energies en matière d'intégration et de réalisation de projets. Ensemble, nous répondons à la demande croissante de solutions de captage du carbone en postcombustion. Avec le potentiel de capter jusqu'à 2 millions de tonnes de CO₂ par an, Net Zero Teesside Power marque une étape cruciale dans l'objectif du Royaume-Uni vers le net zéro.* »

(1) Un contrat « majeur » pour Technip Energies est un contrat représentant plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires. Le contrat sera inclus dans le carnet de commandes du quatrième trimestre 2024.

*CANSOLV est une marque déposée de Shell.

18 décembre 2024 – Technip Energies et LanzaTech obtiennent un financement du Département de l'énergie américain pour la commercialisation d'une technologie de conversion du CO₂ en éthylène

Technip Energies (PARIS : TE) et LanzaTech Global, Inc. (NASDAQ : LNZA) (« LanzaTech ») annoncent que le Bureau des démonstrations en matière d'énergie propre (OCED) du Département de l'énergie américain (DOE) s'est engagé à financer jusqu'à 200 millions de dollars et a autorisé le lancement de la phase 1 de leur projet SECURE (Sustainable Ethylene from CO₂ Utilization with Renewable Energy).

Le projet SECURE, mené par Technip Energies en partenariat avec LanzaTech, vise à fournir un procédé intégré permettant de capter du dioxyde de carbone (CO₂) lors de la production d'éthylène, avant de l'associer avec de l'hydrogène bas-carbone pour produire de l'éthylène durable. Cette solution technologique conjointe sera d'abord développée aux États-Unis pour être intégrée directement dans un craqueur d'éthylène commercial déjà existant. La technologie peut être facilement déployée et présente un potentiel important pour les craqueurs d'éthylène du monde entier. Il existe environ 370 vapocraqueurs d'éthylène dans le monde, dont plus de 40 % utilisent la technologie de Technip Energies, notamment huit aux États-Unis.

La technologie de conversion du carbone de LanzaTech, qui a déjà bénéficié du soutien du DOE, peut être utilisée dans toute industrie rejetant du carbone. Elle permet ainsi à d'autres secteurs de valoriser leurs émissions de CO₂ en produisant de l'éthanol, au lieu de les séquestrer ou les rejeter dans l'atmosphère.

L'OCED s'est engagé à verser au projet SECURE jusqu'à 200 millions de dollars pendant toute la durée du projet pour financer la conception, l'ingénierie, la construction et l'équipement de l'unité technologique à l'échelle commerciale. L'annonce d'aujourd'hui représente l'attribution de près de 20 millions de dollars pour la première des quatre phases qui seront financées par l'OCED au cours du projet. Pendant la phase 1, Technip Energies et LanzaTech réaliseront une étude d'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED), élaboreront les plans du projet, fourniront la documentation et les rapports nécessaires à la réalisation de la revue NEPA (National Environmental Policy Act), et s'engageront auprès de la communauté locale et des partenaires sociaux.

Arnaud Pieton, Directeur général de Technip Energies, a déclaré : « *Nous sommes heureux d'avoir été sélectionnés par l'OCED pour la phase 1 et de pouvoir commencer les travaux d'ingénierie pour développer cette technologie innovante. La population mondiale devrait continuer de croître d'ici 2050, entraînant une demande accrue de biens de consommation produits à partir d'éthylène. Tout en répondant à cette demande croissante, nous devons impérativement décarboner la production d'éthylène. Nous ne devons pas seulement agir sur les émissions de carbone, mais utiliser ce carbone. C'est tout l'enjeu de notre partenariat avec LanzaTech sur cette technologie. En nous appuyant sur notre leadership de longue date dans le domaine de l'éthylène, nous nous engageons, avec LanzaTech, à développer cette technologie à grande échelle et à continuer d'explorer les moyens de décarboner la production d'éthylène* ».

Dr Jennifer Holmgren, Directrice générale de LanzaTech, a déclaré : « *Nous sommes ravis de franchir cette étape et de commencer à travailler sur ce projet important. L'éthylène est un composant essentiel de milliers de produits chimiques et de matériaux. Il est souvent considéré comme le produit chimique le plus important au monde. Notre projet ne se contente pas d'accroître l'efficacité et la valeur de l'infrastructure de production d'éthylène existante, il crée également des emplois de qualité et soutient les communautés locales. Rendre circulaire l'économie mondiale du carbone exige de conjuguer ambition et action. Nous sommes reconnaissants de la vision partagée et du soutien de l'OCED pour faire progresser cette technologie répliquable, en renforçant notre capacité de fabrication nationale pour les produits de base à haute valeur.* »

La mission de l'OCED est de réaliser des projets de démonstration d'énergie propre à grande échelle en partenariat avec le secteur privé afin d'accélérer le déploiement, l'adoption sur le marché et la transition équitable vers un système décarboné.

L'OCED assurera la supervision du projet en évaluant l'état et la qualité de la mise en œuvre à chaque phase du projet. Grâce à sa méthode de supervision, l'OCED examinera et évaluera les progrès du projet, y compris les avantages pour la communauté, ce qui influencera sa décision de poursuivre le financement fédéral et d'autoriser le passage à la phase suivante.

23 janvier 2025 - Technip Energies sélectionné par Uniper pour réaliser l'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) de la nouvelle centrale électrique à gaz avec captage du carbone de Connah's Quay au Royaume-Uni

Technip Energies (PARIS : TE) a remporté un contrat d'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) pour la construction d'une nouvelle centrale électrique à gaz à cycle combiné (CCGT) avec captage et stockage du carbone (CCS), sur le site de Connah's Quay, dans le cadre du projet Connah's Quay Low Carbon Power.

L'installation serait reliée aux infrastructures voisines de transport et de stockage du CO₂, dans le cadre du cluster Hynet situé dans le nord-ouest du Royaume-Uni, l'une des régions les plus industrialisées du pays avec d'importantes sources d'émissions de CO₂. Ce projet soutiendra le secteur britannique du captage et stockage du carbone (CCS), contribuant ainsi à l'objectif gouvernemental d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050.

Ce projet de centrale électrique à gaz à cycle combiné (CCGT) avec captage et stockage du CO₂ porté par Uniper se concentre sur le développement de la première unité de la centrale électrique afin d'atteindre la phase d'exploitation commerciale avant fin 2030, conformément aux exigences des projets d'expansion Track 1 du gouvernement britannique. Si approuvée et développée, la nouvelle centrale devrait être construite en deux phases, fournissant au total environ 1,3 GW d'énergie bas-carbone, garantissant ainsi une contribution fiable et continue en matière de sécurité d'approvisionnement tout en soutenant les objectifs de décarbonation du Royaume-Uni.

Technip Energies, soutenu par Balfour Beatty et GE Vernova, fournira les services d'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) pour l'intégration de la centrale électrique à gaz à cycle combiné (CCGT) avec captage et stockage du carbone. Dans cette première phase, Technip Energies utilisera sa solution de captage du carbone de pointe, Canopy by T.EN™, basée sur la technologie de captage du CO₂ CANSOLV* de Shell. L'ingénierie d'avant-projet détaillé bénéficiera de l'expérience reconnue de Technip Energies dans l'exécution de projets, confirmant son leadership dans l'intégration de centrales électriques à gaz à cycle combiné avec captage du carbone.

Christophe Malaurie, SVP Solutions de décarbonation de Technip Energies, a commenté : « *Nous sommes fiers de contribuer à l'ambition d'Uniper de garantir un approvisionnement énergétique fiable tout en accélérant la transition énergétique. En nous appuyant sur notre solution unique de captage du carbone, Canopy by T.EN™, basée sur la technologie de captage du CO₂ CANSOLV de Shell, nous nous engageons à faire de ce projet un succès, et à jouer un rôle actif dans la production d'électricité bas-carbone à grande échelle tout en soutenant la transition énergétique au Royaume-Uni. Notre expérience reconnue dans la conception et l'exécution de projets offrira à Uniper l'expertise nécessaire pour atteindre ses objectifs.* »

Helen Rogers, Project Manager de Connah's Quay Low Carbon Power pour Uniper a déclaré : « *Le projet Connah's Quay Low Carbon Power nous permettra de continuer à produire de l'électricité de manière fiable et efficace en cas de besoin, contribuant ainsi à la sécurité de l'approvisionnement et à la croissance économique de la région. L'attribution de l'appel d'offres pour le contrat d'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) représente une étape importante et aboutira à la sélection d'une entreprise pour la phase de construction de la centrale (EPC).* »

*CANSOLV est une marque déposée de Shell.

13 février 2025 - Technip Energies renforce sa présence en Inde avec un nouveau bureau et un centre de technologie et d'innovation

Technip Energies (PARIS : TE) annonce une expansion stratégique en Inde avec l'ouverture d'un nouveau bureau près d'Ahmedabad, dans la Gujarat International Finance Tec-City (GIFT City), ainsi que l'inauguration d'un centre de technologie et d'innovation au sein du parc de recherche du prestigieux Institut indien de technologie de Madras (IITM) à Chennai.

Ces initiatives renforcent la présence de Technip Energies en Inde, permettant à l'entreprise de proposer des solutions énergétiques innovantes, durables et économiquement viables à ses clients, au niveau local et international.

Le nouveau bureau d'Ahmedabad constitue le quatrième centre opérationnel de Technip Energies en Inde. Stratégiquement situé entre Ahmedabad et Gandhinagar, au cœur de la GIFT City, la première ville intelligente d'Inde, il bénéficiera d'un écosystème dynamique comprenant des installations de pointe et d'un environnement propice aux affaires. Profitant du vivier de talents qualifiés du Gujarat et d'infrastructures modernes, le nouveau bureau emploiera environ 300 personnes d'ici à la fin de l'année 2025, soutenant l'expansion de Technip Energies tout en contribuant au développement économique de la région.

Le centre de technologie et d'innovation situé dans le parc de recherche de l'IITM abrite le quatrième laboratoire de Technip Energies dans le monde, complétant les pôles technologiques existants de l'entreprise en Europe et aux États-Unis. Ce centre se concentrera sur la recherche et le développement technologique dans des domaines clés liés aux principaux marchés de Technip Energies : les dérivés énergétiques bas-carbone, la décarbonation industrielle et l'économie circulaire.

Arnaud Pieton, Directeur général de Technip Energies, a déclaré : « *L'Inde est un pilier de notre stratégie mondiale. Notre expansion en Inde reflète notre engagement à accélérer la transition énergétique du pays – l'une des plus importantes au monde – tout en soutenant ses aspirations de croissance industrielle. Chaque année, environ 1,5 million de nouveaux ingénieurs sont diplômés en Inde. En combinant ce vivier de talents et l'écosystème de recherche indien avec notre expertise mondiale, nous allons développer des solutions énergétiques nouvelle génération, extensibles et durables pour les industries et les communautés du monde entier.* »

Davendra Kumar, Directeur de Technip Energies en Inde, a déclaré : « *L'Inde est à la pointe de la transition énergétique mondiale, portée par l'innovation, le talent et un fort engagement envers la durabilité. Avec notre nouveau bureau à Ahmedabad et le centre de technologie et d'innovation au parc de recherche de l'IITM, nous renforçons notre présence en Inde, non seulement en tant que leader technologique et d'ingénierie, mais aussi en tant que moteur de la transition du pays vers un avenir bas-carbone. Ces initiatives favoriseront des solutions locales, créeront des emplois à haute valeur ajoutée et renforceront la position de l'Inde en tant que pôle d'innovation pour les énergies propres.* »

Le parc de l'IITM est le premier parc de recherche universitaire en Inde et réunit académies, industries, gouvernement et start-ups. Il offre accès aux meilleurs talents, à des technologies avancées et à des centres d'excellence. Ces ressources permettront à Technip Energies de développer et commercialiser des technologies, des solutions abordables et durables, en s'appuyant sur ses décennies d'expérience dans le secteur de l'énergie.

Technip Energies est un acteur établi en Inde avec plus de cinquante ans de présence dans le pays. L'entreprise y est solidement implantée avec des bureaux dans des villes importantes comme Chennai, Delhi et Mumbai, comptant au total 4 600 employés. Cette présence étendue, associée à une unité de fabrication dédiée à Dahej, dans le Gujarat, permet à Technip Energies de servir le marché indien en pleine croissance tout en contribuant à des projets mondiaux.



ACTUALITÉS et PROJETS de TechnipFMC

Informations publiques publiées sur le site www.technipfmc.com

Depuis le 17 février 2021, date de la scission, TechnipFMC ne publie plus ses communiqués en bilingue Anglais/Français mais uniquement en Anglais. Nous reproduisons que le verbatim, pas de traduction.

11 décembre 2024 - TechnipFMC Receives Notice to Proceed for Northern Endurance Partnership's Carbon Capture and Storage Project

NEWCASTLE & HOUSTON, December 11, 2024 — TechnipFMC (NYSE: FTI) has been given full notice to proceed with the previously announced contract for the first all-electric integrated project by the Northern Endurance Partnership (NEP), a joint venture between bp, Equinor, and TotalEnergies. This notice follows NEP's announcement of financial close and entry into the execution phase of the carbon dioxide (CO₂) transportation and storage infrastructure in the United Kingdom's East Coast Cluster.

The contract covers the supply and installation of an all-electric subsea system, including trees, manifolds, umbilicals, and infield flowlines, which will be delivered using TechnipFMC's integrated Engineering, Procurement, Construction, and Installation (iEPCI™) execution model. The Company's all-electric technology enables the extended distances required for the project.

(1) For TechnipFMC, the contract is categorized as a "large" award, valued between \$500 million and \$1 billion. This award was included in inbound orders in the third quarter of 2024.

17 décembre 2024 - TechnipFMC Awarded Substantial Subsea Contract for Shell's Bonga North Development in Nigeria

NEWCASTLE & HOUSTON, December 17, 2024 — TechnipFMC (NYSE: FTI) has been awarded a substantial⁽¹⁾ contract by Shell Nigeria Exploration and Production Company Limited to supply Subsea 2.0® production systems for the Bonga North development in Nigeria.

The contract covers the design and manufacture of subsea tree systems, manifolds, jumpers, controls, and services.

Jonathan Landes, President, Subsea at TechnipFMC, commented: *"Shell was the first to adopt our Subsea 2.0® configure-to-order solution, and continues to deploy it across multiple basins—underscoring its commitment to the technology globally. This award further positions us for future deepwater opportunities in the region."*

(1) For TechnipFMC, a "substantial" contract is between \$250 million and \$500 million. This award will be included in inbound orders in the fourth quarter of 2024.

Extrait du MARIN le 24 février 2025 –

Les deux géants du parapétrolier Saipem et Subsea7 veulent fusionner

La société italienne Saipem et le norvégien Subsea7 ont franchi la première étape vers une fusion dimanche 23 février, en recueillant le feu vert de leurs actionnaires respectifs. Une union qui va donner naissance à un **géant européen des services pétroliers**.

Après des discussions sur un éventuel rapprochement dès 2019, l'entreprise italienne d'ingénierie pétrolière Saipem et le spécialiste des services pétroliers sous-marins norvégien Subsea7 n'ont jamais été aussi proches de fusionner. Dimanche 23 février, les deux sociétés ont annoncé avoir conclu un accord de principe sur les conditions d'une fusion, après avoir eu le feu vert de leurs actionnaires respectifs. Une fusion qui devrait donner naissance à un géant européen des services pétroliers, avec un chiffre d'affaires cumulé d'environ 20 milliards d'euros et un portefeuille de commandes de 43 milliards d'euros.

Dans les conditions établies par les deux parties, c'est bien **le groupe italien qui absorbe sa rivale norvégienne**. Toutefois, les actionnaires de Saipem et de Subsea7 détiendront à parts égales le capital de la société combinée. **Baptisée Saipem7**, les actions de la future entité seront cotées à la fois sur les Bourses de Milan et d'Oslo.

Le géant italien des hydrocarbures Eni, premier actionnaire de Saipem avec une part de 21,19 %, et la Caisse des dépôts italienne (CDP) qui en contrôle 12,82 %, ont tous deux approuvé dimanche cette fusion lors de réunions de leurs conseils d'administration respectifs. Coté à la Bourse de Milan, Saipem avait indiqué en octobre viser un chiffre d'affaires de plus de 14 milliards d'euros en 2024 et a affiché un bénéfice net de 206 millions d'euros sur les neuf premiers mois de l'année.

Subsea7, qui est basé au Luxembourg, mais coté en bourse à Oslo, s'est fixé comme objectif d'atteindre un chiffre d'affaires entre 6,5 et 6,8 milliards de dollars (6,2 et 6,5 milliards d'euros) en 2024. Le groupe parapétrolier est contrôlé à 23,6 % par le milliardaire norvégien Kristian Siem, fondateur de Siem Industries et président du conseil d'administration de Subsea7, et à 8,9 % par le fonds de pension public Folketrygdfondet. À l'issue de la transaction, Siem Industries, Eni et la CDP détiendront respectivement 11,8 %, 10,6 % et 6,4 % de la nouvelle société. Ensemble, ils représenteront environ 29 % du capital social de la société et constitueront un noyau stable d'actionnaires qui nommera la majorité des membres de son conseil d'administration.

Saipem, qui avait racheté Bouygues offshore, et Subsea7 ont chacun une importante base d'ingénierie en France, l'un à Saint-Quentin-en-Yvelines, l'autre à Suresnes.

Bloody Cheaters ! (Foutus Tricheurs)

Daniel BAILLY

Après « petits filous » du TU 126, cette chronique relate à nouveau certaines indécadences de fournisseurs faisant hélas partie des vicissitudes des missions d'inspection mais aussi justifiant leur utilité !

L'histoire ne se passe plus en Malaisie mais en Grande Bretagne où je vais être confronté à la duplicité et à la roublardise de nos « amis » britanniques. « Perfide Albion » m'avait pourtant averti mes anciens.

1978 ... Dans le cadre du projet d'une unité de déparaffinage Exxon à Port Jérôme, je me rends dans le centre de l'Angleterre chez un fournisseur réputé pour réceptionner un « venturi ».

Ce venturi est critique car situé en sortie d'unité il détermine le débit, donc les performances de l'unité et bien sûr constitue une donnée contractuelle garantie.

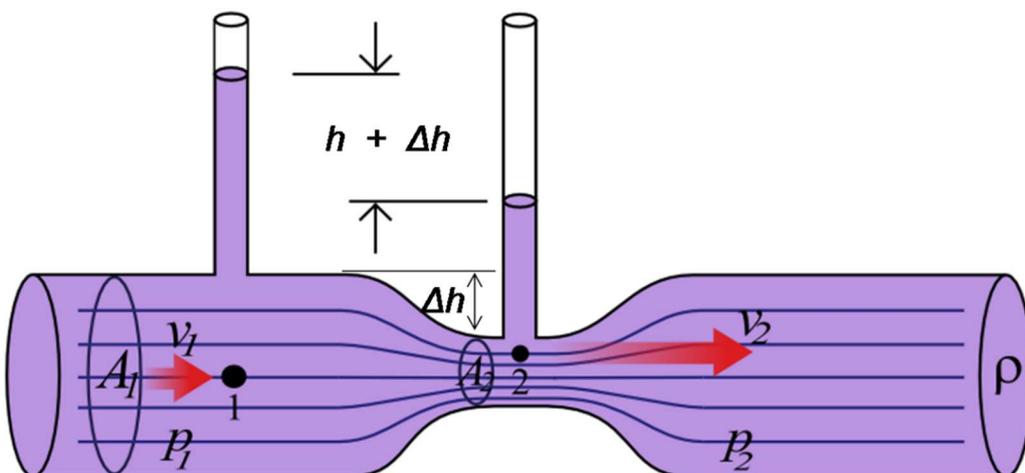
Un venturi quezako ??

L'effet Venturi, du nom du physicien italien **Giovanni Battista Venturi**, est le nom donné à un phénomène de la dynamique des fluides, selon lequel un fluide en écoulement subit une dépression là où la vitesse d'écoulement augmente, où la section d'écoulement se réduit.

Un peu d'histoire

	<p>Giovanni Battista Venturi (né en 1746 à Bibbiano et décédé en 1822 dans sa ville natale) était un physicien italien.</p> <p>En 1773 ou 1774, il devient professeur de géométrie et philosophie à l'université de Modène et en 1776 professeur de physique à l'École du génie militaire de Modène.</p> <p>Établi à Paris en 1796, c'est à la suite de ses nombreux travaux en dynamique des fluides qu'il écrit un ouvrage où il décrit ce qui deviendra l'effet Venturi, qui est la relation très contre-intuitive entre la vitesse d'un fluide et sa pression (image ci-dessous). À cette occasion, il invente le tube de Venturi, permettant de mesurer la différence de pression entre deux sections de diamètres différents d'un même tube.</p>
--	--

L'effet est une manifestation du principe de **conservation de l'énergie** (formalisé dans le cas des écoulements fluides par le **théorème de Bernoulli**) et peut s'énoncer de la façon suivante : dans le cas d'un écoulement fluide horizontal, lorsque la vitesse d'écoulement augmente, la pression diminue.



Schématisation de l'effet Venturi. La pression au point 1 est plus grande qu'au point 2. Et la vitesse du fluide au point 2 est plus grande qu'au point 1.

On peut également le formuler selon cette variante : dans le cas d'un écoulement horizontal, si la section d'écoulement diminue, la pression dans le fluide diminue également ; dans ce cas, on fait en plus intervenir le principe de conservation de la masse (et donc du débit), qui va causer une augmentation de la vitesse à la suite de la réduction de la section, et de là la diminution de la pression comme ci-dessus.

Bon, pour celles et ceux qui ne seraient pas familiers avec le théorème de Bernoulli, retenez qu'un venturi est un appareil de tuyauterie permettant de mesurer le débit d'un fluide.



Ci-dessus des venturis industriels similaires à celui objet de l'inspection

L'inspection consistait principalement en :

- Contrôle visuel
- Epreuve hydraulique
- Vérification certificat matière
- Contrôle dimensionnel

Mais comment faire une épreuve hydraulique d'une partie de tuyauterie ouvert aux deux bouts ?

Bien sûr on pourrait boucher par des brides pleines qui étancheraient le venturi.

L'autre solution usuellement utilisé est de réaliser l'épreuve hydraulique sur une presse hydraulique suffisamment puissante pour contenir la pression d'épreuve.



Presse hydraulique similaire à celle utilisée pour l'épreuve du venturi.

C'était la solution proposée par le fournisseur.

A mon arrivée à l'usine le venturi est déjà installé sur la presse et mis sous pression.

Je vérifie que la pression correspond bien à la pression d'épreuve spécifiée dans la commande (généralement 1,5 la pression de service) et on maintient ainsi pendant une demie heure.

En l'absence de baisse de la pression au manomètre, de fuite ou de suintement sur la paroi je m'apprête à accepter l'épreuve.

Je poursuis l'inspection et demande à vérifier le certificat matière.

Le matériau est bien conforme mais le numéro de coulée indiqué sur le certificat NE CORRESPOND PAS AU NUMERO DE COULEE GRAVEE SUR LA PIECE.

Cette anomalie révèle que le venturi présenté n'est pas celui de notre commande et donc j'informe le fournisseur que je l'accepte pas.

Le fournisseur s'en excuse et se met à la recherche du venturi de notre commande. Nous voilà partis à sa recherche dans un atelier encombré de centaines de venturi similaires et cherchons celui portant le numéro de coulée indiqué sur le certificat matière. Cette chasse au trésor prend beaucoup de temps et m'impatiente. Finalement le fournisseur me désigne un amas de plusieurs venturi et m'indique que notre venturi se trouve sous tous les autres.

Qu'à cela ne tienne ! Je montre à mes hôtes grands bretons qu'un breton peut être aussi têtu qu'eux roublards. On fait donc venir un chariot élévateur et on dégage petit à petit notre Venturi.

Je demande alors de faire un examen visuel de la pièce. Le fournisseur renâcle mais finalement s'exécute et après avoir tourné la pièce de 180 degrés je découvre avec stupeur que le venturi présente une surface défectueuse d'environ 10 x10 cm avec la présence de piqûres et soufflures.

Là les choses se compliquent car je viens de mettre à jour la duperie du fournisseur et les choses se compliquent d'autant qu'à côté des défauts se trouve le poinçon ...du Lloyds.

Aie ! Aie ! Aie ! Si je me mets à dos à la fois le fournisseur et l'institution d'inspection la plus réputée mondialement ça va être chaud ...

Le fournisseur doit sentir la tension de la situation et propose un break en m'invitant à casser la croûte dans un pub voisin.. Dès notre arrivée il me propose un whisky et discrètement demande « a double for the frenchie » (un double whisky pour le français) . Cette fois ci plus de doute, ce fournisseur essaye de me manipuler mais pense-t-il m'amadouer ainsi ?



Soufflures et piqûres typiques

Après un snack, nous retournons à l'usine. Le fournisseur - espérant qu'il s'agit de défauts très superficiels – propose de les éliminer par meulage. Un ouvrier se met à la tâche et commence à meuler les défauts mais il en est des défauts de fonderie comme de certaines caries dentaires. On creuse on creuse mais on ne sait pas lorsque l'on retrouve le métal sain. Finalement lorsque le meulage est terminé on vérifie l'épaisseur résiduelle et elle est inférieure à l'épaisseur minimale du venturi.

Ce venturi est donc inacceptable et rebuté. Je le signifie au fournisseur et prend congé dans une ambiance un peu froide...

Au bureau je reçois une explication du poinçon du Lloyd's : il s'agit d'une marque d'identification mais sans rapport avec l'intégrité du métal du venturi.

Finalement le fournisseur soumet un nouveau Venturi pour réception et nous convoque.

Je n'assisterai pas à cette inspection mais je suis sûr que le fournisseur fut dans ses petits souliers et que cette visite d'inspection fut parfaite...

Bloody Cheaters !!!

5 000 miles sur CARIBBEAN DANDY

une transat pas si tranquille de la Côte d'Azur vers les Caraïbes

Partie 3 /3 : Les Antilles

Patrick POUILLLOT

La retraite offre un bien très précieux : beaucoup de temps disponible. Partir 3 mois en voilier pour traverser l'Atlantique fait partie des rêves qu'il est impossible de réaliser quand on travaille.

Alors, après des années à en rêver, des mois pour trouver un bateau de location adapté, des semaines pour préparer le parcours, nous sommes prêts, mon frère jumeau et moi à passer 3 mois à bord d'un bateau de 12 m (RM 11.80), adapté à la croisière hauturière, pour couvrir les 5000 milles qui séparent la côte méditerranéenne des Antilles, accompagnés d'une vingtaine d'autres équipiers, amis et proches, qui viendront se relayer sur une ou plusieurs étapes, selon un planning bien établi.

Voici le journal de bord des 5000 milles sur « Carribean Dandy ». Les parties 1 et 2 sont dans les TU125 et 126 de Juillet et Décembre 2024.

Une Longue Journée - 6 décembre 2023

La journée s'annonce longue. Pour commencer un grain orageux s'abat sur nous à 7h. Le bateau part au lof, difficile à manœuvrer sous une pluie battante et des rafales à 25 nœuds. C'est très bref, mais la nuit est terminée pour tout le monde. Nous avons ensuite une succession de systèmes de gros cumulonimbus qui apportent surventes, pluie et nombreux arcs en ciel.

Longue journée rallongée aussi par le dernier passage de fuseau horaire à GMT-4. Nous avons maintenant 5h de décalage avec la France (mais pas de jetlag, c'est l'avantage des voyages très lents). On aperçoit la terre enfin! Notre heure d'arrivée estimée depuis plusieurs jours (15h locale) prend de la consistance. A 14h on a du réseau (!) et il reste 11 milles. Nous mouillons l'ancre à 16h30 après plus de 16 jours de mer!

La bière pression prise au bar de la Marina de Port Saint Charles après un petit bain avait une saveur particulière ce soir là.

BARBADOS - 7 décembre 2023

Après une vraie grande nuit sans quarts et les formalités faites, nous partons à pied pour le village de Speightstown, 2ème ville de La Barbade. Nous dévalisons un supermarché, et briquons le bateau pour accueillir dignement nos nouveaux passagers, fraîchement (si l'on peut dire) débarqués d'un vol via Londres, et arrivés sous la pluie pour une transition plus facile. Il restait après un dîner au restau à organiser le bateau dans sa capacité maximum d'hébergement, heureusement pour une seule nuit: 8 personnes, un peu serrés mais chacun avait sa couchette.

Une Petite Journée - 8 décembre 2023, BARBADE

Nous faisons une toute petite sortie à la journée en quittant Port Saint Charles pour aller déposer sur le ponton du village à 2 milles les deux courageux partants qui étaient venus spécialement pour la Grande Traversée. Et nous revenons à notre point de départ,

une marina plutôt luxueuse. Son bar/restaurant sur ponton dont nous sommes devenus de fidèles clients, offre des fauteuils moelleux, des douches puissantes et un wifi parfait pour siroter expresso ou bière fraîche. Certes, les tarifs sont en conséquence, Car La Barbade, ex colonie de Sa Majesté est très américanisée.

Une Petite « Grande Etape » 10 décembre 2023

Le réveil sonne à 4h30 car il nous faut une quinzaine d'heures pour parcourir les 90 milles nous séparant de la première île des Grenadines, Bequia (prononcer Békoué), faisant partie de l'Etat de Saint Vincent et les Grenadines. Le jour se lève vite. Le premier et dernier grain pluvieux de la journée nous oblige à affaler le spi juste après l'avoir hissé ! On préfère en effet rester prudent quand le vent risque de souffler en fortes rafales, car le spi couvre 150m2 (imaginer un très grand appartement), et la force exercée sur les écoute est incroyable. Les alizés soufflent bien et nous arrivons



dans la nuit noire à 21h30 dans Admiral's Bay, la baie de la capitale Port Elizabeth.



De l'île des Plaisanciers vers l'île des Milliardaires - 12 décembre 2023

La Baie est très bien organisée pour les plaisanciers : elle dispose de multiples cafés accueillants bien utiles pour s'abriter pendant les averses et se connecter en wifi. Le matin, un petit bateau vient proposer des langoustes sur notre bateau (c'est le deliveroo des Caraïbes). Nous en négocions 3 de belle taille.

Puis nous hélons un « bateau-eau » qui livre de l'eau directement à bord pour remplir les 2 réservoirs. On trouve aussi des bateaux laundry, ice, bref tous les services... Et nous allons faire des courses dans Port Elizabeth, où l'on trouve fruits et légumes en abondance, et même des cartes SIM et des recharges de gaz.

Puis départ après le déjeuner vers l'île des milliardaires, Moustique. Une petite baie accueille les voiliers sur des bouées (moyennant USD quand même) mais seulement une toute petite partie de l'île est accessible, le reste est totalement privé. Nous ne croisons donc ni Georges Clooney ni Mick Jagger. Par contre des tortues endémiques à pattes rouges. Petit punch au bar sur ponton pour voir le soleil se coucher derrière le bateau, avant le somptueux dîner de langoustes à bord, c'était le moins que l'on puisse faire sur l'île des milliardaires.

MAYREAU, Trop Beau - 14 décembre 2023

Nous quittons Moustique en début de matinée pour rejoindre Mayreau, minuscule île de 300 habitants sur 4km², accessible uniquement en bateau. Nous arrivons à l'heure du déjeuner dans la petite baie de Salt Whistle qui offre un paysage de carte postale, avec ses cocotiers perchés sur un cordon lagunaire entouré d'eau turquoise. Nous allons ensuite à Saline Bay que nous atteignons en 20 mn seulement, l'île est vraiment petite. Une montée abrupte à travers le village nous mène au sommet de la colline où se trouvent l'église en pierre et un point de vue sur le chapelet des Grenadines.

Dîner au restaurant de la plage, avec Bob Marley en boucle. Le retour à bord dans une annexe à moteur fait partie de la prestation. Heureusement car il manque la rame capverdienne de notre annexe, qui était amarrée au ponton! Sans doute « empruntée » car elle était solidement attachée.

L'autre événement du jour: un seau est parti à la mer en soirée, il n'était pas attaché par un vrai nœud de chaise, ce qui confirme que le moindre relâchement a des conséquences tragiques.



Batterie et Moteur HS dans SALINE BAY - 15 décembre 2023

Impossible de démarrer le moteur ce matin! Ce n'est pas une énorme surprise car nous voyions bien que le voltage diminuait de jour en jour, mais nous espérions que le découplage des batteries de service et de la batterie dédiée au moteur nous protégerait. Et pourtant.... plus de jus. Comme des voisins français (donc râleurs) pensent que nous sommes sur leur ancre, nous devons remonter 5m de chaîne à la main, car le guindeau électrique ne fonctionne pas sans le moteur. Tout comme les WC et l'eau, qui ont des pompes électriques. Le taxi boat du restau emporte la batterie pour la charger à terre, heureusement que l'électricité a été installée sur l'île au début du siècle! La batterie rechargée nous permet de démarrer, mais elle est très faible et doit être changée. Nous allons donc à Union, au port de Clifton, où nous trouvons juste avant le week-end une batterie neuve et des électriciens compétents qui découvrent... que le dépanneur du matin avait remonté la batterie à l'envers. Un miracle qu'on s'en soit aperçu vite et que la casse ait été limitée à un gros fusible.

Entre PUNAISE et MORPION - 16 décembre 2023

Nous quittons le ponton de Clifton sur l'île d'Union pour aller sur l'île privée de Petit Saint Vincent, en passant entre Morpion et Punaise, deux petits bancs de sable isolés. Morpion (25 m de diamètre) dispose en son centre d'une paillote, que nous rejoignons en traversant à la nage la barrière de corail. Puis nous allons en 10mn sur l'île de Petite Martinique. Pour les lecteurs dubitatifs, je confirme que ce sont les vrais noms de ces îles et îlots, même en anglais. Nous pouvons nous réjouir que le déclin de la langue française ne soit pas universel. Nous mouillons au milieu des bateaux de pêche à Petite Martinique, qui est la première des îles Grenadines rattachées à l'état de Grenade. Une énorme pluie tropicale nous cloue un moment sur le bateau et nous débarquons ensuite laborieusement dans le clapot avec notre « rame pelle à poussière » (voir épisodes précédents) pour un dîner dans l'unique restaurant de cette île authentique située en dehors des circuits touristiques.



De Petite MARTINIQUE à GRENADÉ - 17 décembre 2023

La navigation de 40 milles allant de Petite Martinique à Grenade passe par de nombreux îlots de toutes tailles et de toutes formes, et notamment à proximité de l'île Ronde, ce qui nous permet un arrêt déjeuner baignade devant une plage aux eaux turquoise (encore). Nous longeons ensuite la côte Ouest de Grenade, incroyablement verte, et ponctuée de petits villages aux maisons colorées. L'île est volcanique et montagneuse donc très arrosée.

Nous arrivons en fin d'après-midi dans la belle marina de Port Louis à Saint Georges, la capitale. C'est notre première vraie marina parfaitement équipée depuis Mindelo au Cap Vert. Inutile de dire que, cette première douche chaude haute pression depuis 2 mois est particulièrement appréciée, d'autant plus que nous sommes maintenant entre le tropique et l'équateur, et l'humidité est très élevée, de l'ordre de 85%.

D'un Trou à Cyclone à un Autre - 20 décembre 2023

Grenade, découverte par Christophe Colomb en 1492 est surnommée l'île aux épices pour ses clous de girofle, sa cannelle, son macis et surtout la noix de muscade, qui figure sur le drapeau national, et dont Grenade assure un tiers de la production mondiale. Nous visitons la ville plutôt disparate avec des maisons en ruines mais aussi des bâtiments anciens joliment rénovés. Certains bancs de la cathédrale bâtie au sommet offrent une telle vue panoramique sur la baie qu'il est sans doute difficile de se concentrer sur l'office. Puis nous longeons la côte Sud de Grenade, le point le plus méridional de notre périple, juste au dessous du 12ème parallèle. Nous faisons un petit détour pour visiter le meilleur trou à cyclone de la zone. Il s'agit d'un fond de calanque (ria) où la mer s'enfonce profondément et forme un havre naturel ceinturé de petites collines, parfaite protection en cas de cyclone. Pas question de cyclones en ce moment, la saison est bien passée, mais de nombreux panneaux dans Grenade nous rappellent les dégâts de l'ouragan Ivan qui a ravagé Grenade en 2004.

CARRIACOU - 21 décembre 2023

Carriacou fait partie des Grenadines de Grenade. Et pas des Grenadines de Saint Vincent (je sais c'est compliqué et même quand on est dedans, on a du mal). Ce qui implique de refaire les formalités de sortie: nous sommes nombreux à attendre, mais ouf, nous parvenons à obtenir la «custom clearance» 5mn avant la pause déjeuner de la douanière et de l'officier d'immigration, qui partagent fort heureusement le même bureau.

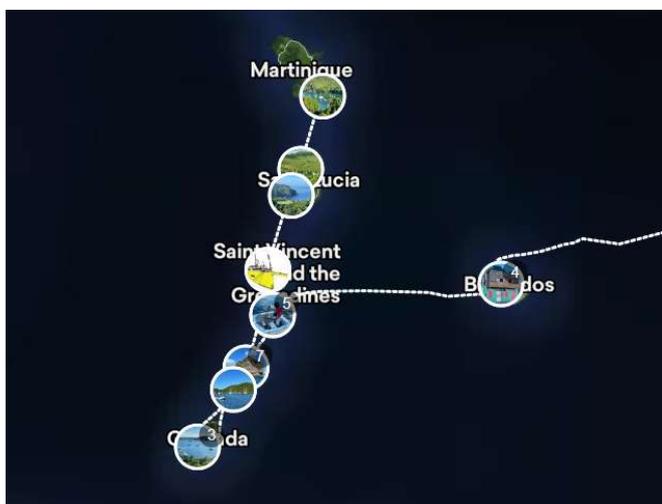


Nous partons alors pour une séance snorkeling à Saline Island, où nous nageons au milieu des tortues près d'un petit récif corallien protégé et d'une belle mangrove de palétuviers.

TOBAGO CAYS - 23 décembre 2023

Les Tobago Cays (cays = récifs ou bancs de sable en anglais) sont constitués de 5 îles joliment nommées (Petit Tabac, Petit Bateau, Petit Rameau...) dont une seule est exclusivement corallienne. Les îles sont soudées par la plus belle barrière corallienne des Antilles, et abritent un mouillage circulaire magnifique, donc très touristique. On y observe des poissons de toute sorte, des tortues de mer, des raies... et aussi de grands bateaux de croisiéristes. Nous observons à quelques mètres des pêcheurs relever 2 casiers remplis de langoustes frétilantes.. jusqu'à ce que nous comprenions que ce sont juste des poissons! Heureusement un petit bateau nous propose 3 vraies langoustes, que nous négocions âprement en prévision du dîner de Noël.

Nous allons ensuite d'un mouillage à un autre, et d'une plage à une autre. Mais difficile de savoir sur laquelle exactement ont été tournées des scènes de « *Pirates des Caraïbes* », on vérifiera en rentrant.



Dernière Menthe à l'Eau aux GRENADINES - 24 décembre 2023

Nous quittons les Tobago Cays pour aller sur une nouvelle île proche, Canouan. Une marina 5* toute neuve mais presque déserte offre des prestations (trop) luxueuses et un supermarché ressemblant à une épicerie fine, avec les prix correspondants. Nous prenons des vivres avec parcimonie et faisons le plein d'eau mais décidons de repartir car il aurait fallu refaire les procédures d'entrée donc de sortie, et nous en avons un peu épuisé le charme. Cap sur une baie au Sud pour déjeuner, puis retour à Mayreau pour le dîner de Noël, (je ne répèterai pas le plat principal, je ne veux pas agacer), arrosé d'un Menetou Salon préservé en fond de cale depuis Bormes. Car nous étions plutôt sur des vins portugais depuis des semaines.

La baie de Salt Whistle a été envahie de bateaux depuis notre dernier passage, on en compte 23! La plupart sont des catamarans charter venus de Martinique pour les congés. Mais heureusement tout le monde se couche tôt sans faire de bruit.

YOU HAVE A NICE BOAT ! - 26 décembre 2023

Vous avez un beau bateau! Voici une phrase que nous avons souvent entendue dans les marinas, sur les pontons et au mouillage. Il faut dire que ce bateau peint en jaune ou vert selon les avis ne passe pas inaperçu par rapport au blanc ou crème de tous les autres. Sans doute un clin d'œil pour souligner l'élégance et le raffinement d'un Dandy Caribéen. Le gros défaut est que le gel coat est assez fragile et que la moindre marque se voit, pas seulement le contact viril avec la barque des pêcheurs marocains, mais aussi une bouée couverte de coquillages qui a laissé une belle rayure.



Nous faisons aujourd'hui une petite navigation de Port Elizabeth à Bequia (déjà visité, c'est finalement agréable de revoir des endroits connus) à l'île de Saint Vincent. Encore une île volcanique très verte qui culmine à 1234m. Comme la baie de Cumberland où nous passons la nuit est très profonde, nous avons un mouillage original avec une aussière de 50 m passée à terre autour d'un cocotier, et une ancre avec 30 m de chaîne car la profondeur augmente très vite.

Et le bain est surprenant : l'eau est froide et peu salée en surface sur quelques centimètres et normale (à 29) en dessous, ceci à cause d'une rivière qui descend de la montagne.



De SAINT VINCENT à SAINTE LUCIE - 27 décembre 2023

La soufrière de Saint Vincent était visible lorsque nous sommes partis en voiture visiter une petite partie de l'île. Visible, mais pas en éruption comme en 2021.



Nous pouvons observer des hauteurs la baie de Cumberland et son village avec la tâche verte du terrain de cricket. Nous traversons des paysages très verts parsemés de petits villages paisibles et de petites

plantations de bananiers, cacaoyers, manguiers, arbres à pain, légumes divers et même cannabis, accrochées à flanc de montagne jusqu'à une cascade. Le chauffeur nous raconte l'histoire tourmentée de cette île objet de convoitises et maintenant un peu délaissée.

De retour au bateau, nous partons pour Sainte Lucie au moteur, faute du moindre vent. Et arrivons au crépuscule dans la baie des 2 Pitons, située entre Petit Piton et Grand Piton, où nous trouvons la toute dernière bouée restant disponible. Ouf, car mouiller l'ancre est interdit dans ce site extraordinaire, à mi-chemin entre les 2 pains de sucre volcaniques.

5000 Milles Plus Tard - 29 décembre 2023

Nous sommes arrivés au bout de notre aventure puisque Caribbean Dandy a quitté Sainte Lucie vendredi matin pour sa destination finale, le Marin à la Martinique.

Voici venue l'heure des bilans avec quelques statistiques : Nous avons navigué 980h en mer, soit la moitié du temps (dont 90% à la voile) et parcouru 4900 milles en ligne directe, environ 5200 en trace réelle. 28 îles, 16 ports et marinas, 53 mouillages nous ont abrités.

Concernant le bilan carbone, les navigateurs au long cours ont émis (sur une base annuelle) 5,7 tonnes de CO2 par an, soit moins de 50% de l'émission du français moyen, la voile n'a pas un bilan carbone totalement neutre, hélas.

Il nous faut aussi rendre hommage à nos pertes en mer. Ont disparu corps et biens pendant ces 3 mois : 2 casquettes, 3 maillots de bain, 1 serviette, 1 gant de toilette, 1 tapis mousse, 6 pinces à linge, 1 lampe torche, 1 pagaie, 2 leurres, 1 seau et une paire de lunettes à 15€.



RUBRIQUE RETRO-NOSTALGIE

LES KIOSQUES À MUSIQUE

Claudine DUCLUZEAU



Les kiosques à musique ne servent plus guère de nos jours et pourtant, pendant plus d'un siècle, ils ont fait la joie de la population, lieux de rencontres et de divertissements.

L'origine du nom est turque : Kösk qui veut dire « pavillon de jardin ».

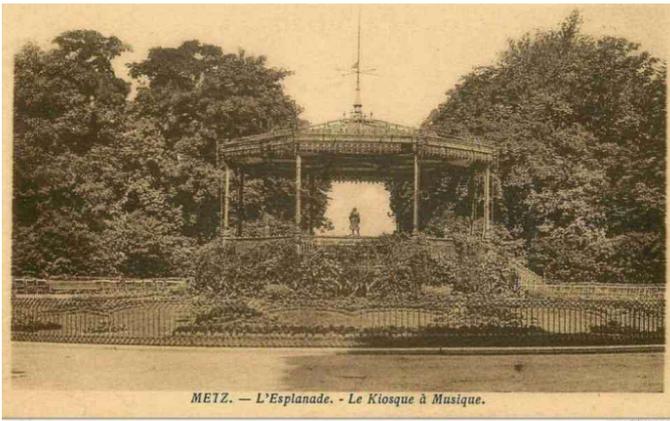
C'est la Révolution qui, la première, a fait sortir la musique des salons pour la mettre dans la rue pour le peuple. Les kiosques à musique étaient construits comme un outil républicain. En 1848, la loi donne aux préfets l'autorisation à des sociétés chorales et musicales de se produire en plein air. Le Second Empire ne remet pas en cause cette liberté. Le mouvement orphéonique est alors en plein essor. Le mot « orphéon » désigne une fanfare composée de musiciens et de chanteurs issus des milieux sociaux modestes. 5000 musiciens sont ainsi rassemblés à l'Exposition Universelle de 1867.

Clé de voûte d'un grand mouvement de démocratisation de la musique, présence de l'art et de la culture au sein de l'espace public, c'est sous la IIIème République qu'ils se multiplient. Ils propagèrent et développèrent le goût de la musique parmi la population. A la fin du 19è siècle et au début du 20è siècle, toute société musicale avait obligation de s'assurer la présence de 4 ou 6 gardiens de la paix et d'un brigadier.

Ornements traditionnels de nos squares et jardins publics, ou parfois sur les places publiques, ils étaient très à la mode fin 19ème et début 20ème siècles. Ils n'étaient pas construits par des architectes mais le plus souvent commandés à des entreprises de constructions métalliques ou à des fonderies. Certaines grandes villes avaient un architecte attiré et le sollicitaient.

La construction des kiosques en province est liée à la présence de garnisons et de fanfares militaires.

Le premier a été construit à Metz en 1852.



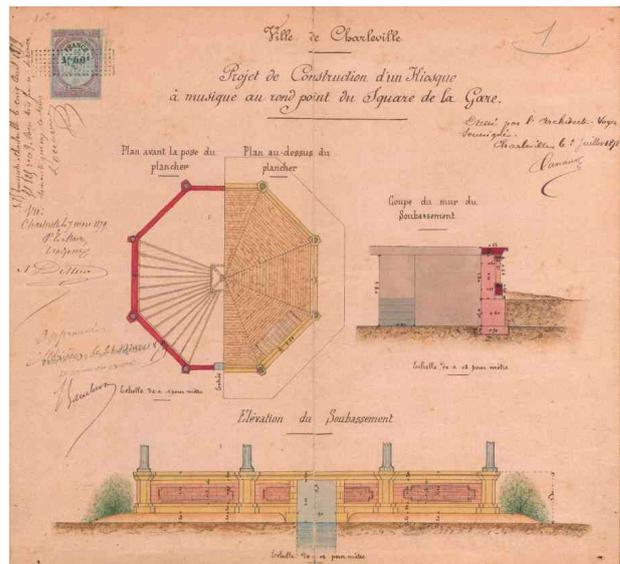
Une famille de serruriers de Charleville, les Blairon, semble en avoir lancé l'idée dès 1865 et d'autres entreprises se font rapidement un nom dans cette spécialité qui correspond à un besoin réel.

Quelques noms : Jouffray à Orléans, Mabile à Amboise, Boivin-Delsu à Auxerre, Clovis Cassoret, Emile Robert, Grassin, les fonderies d'art du Val d'Osne, Guillot-Pelletier et la société Schwartz et Meurer, à qui l'on doit aussi la Samaritaine, la grande roue de l'Exposition de 1900, les gares de Calais et du Mans.

Les kiosques ont un socle en maçonnerie, formant cave parfois, recouvert d'un plancher plus ou moins élevé pour faciliter la vue. Ils ont le plus souvent 6, 8 ou 10 côtés, quelques marches permettant d'y accéder, des colonnes en fonte, des garde-corps en fer forgé, une charpente métallique légère aux volutes délicatement ornementées de plaques ou rosaces rivetées, une toiture en forme de pagode en zinc, rehaussée d'épis d'ornement pour abriter les musiciens et qui font office de pavillon acoustique, avec des candélabres de fer forgé. L'éclairage au gaz puis électrique y est installé. Des chaises sont installées tout autour.

On joue de la musique partout. La seconde moitié du 19ème siècle est la période où arrive le mobilier urbain. Les kiosques en feront partie au même titre que les vespasiennes, les candélabres, les grilles d'arbres, les fontaines, les bancs, les kiosques de gardien, les kiosques à journaux et ceux des marchands limonadiers. C'est l'âge du fer industriel.

Il est possible d'acheter un kiosque sur catalogue en s'adressant à des entreprises de constructions métalliques ou à des fonderies pour lesquelles c'était un moyen supplémentaire de diversifier leur production. Ce sont des ouvrages forgés en usine et montés sur place par le constructeur.





Le kiosque à musique était un objet de fierté pour les habitants, emblème pour la ville. On s'y retrouvait entre amis, on s'y rendait en famille, gratuit si on évitait de s'asseoir (moyennant une légère redevance). Il attirait par son absence de contraintes, atmosphère bon enfant, espace créatif à proximité de chez soi, les enfants pouvaient continuer à jouer.

Cela occasionna des longues discussions dans les municipalités pour leur emplacement. Parfois, leur construction tardant à venir, des cafetiers et des limonadiers proposèrent d'établir le kiosque à leurs frais, comme au Mans en 1870. En échange, ils demandèrent le droit de servir des boissons, comptant 800 à 900 chaises occupées à chaque concert.

De même, en 1885 à Lyon, place Morand, deux cafetiers sont autorisés à construire un kiosque à musique et à placer dans l'enceinte pendant les concerts quotidiens de juin à septembre 40 tables, à condition que celles-ci n'entravent pas la promenade. Il est à noter que les femmes qui louent des chaises dans un jardin public s'appellent des chaisières.



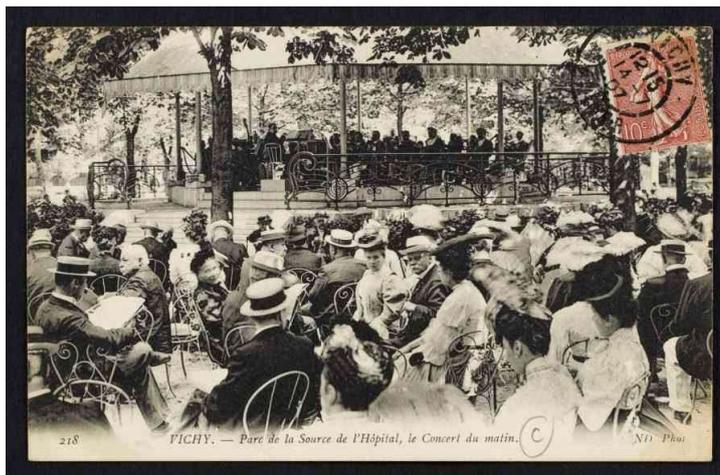
Les petits métiers parisiens.
La chaisière.

A Boussois dans le Nord, le patronat permit aux ouvriers de construire, avec des pièces sorties de l'usine, le kiosque du square municipal.

Parfois, leur construction était un enjeu électoral, comme à Belfort. La liste radicale emporta les élections après avoir inclus un tel projet dans leur programme. Construit par l'entreprise Schwartz et Meurer de Paris, il fut inauguré le 3 juin 1905 sur la place d'armes.

On n'hésite pas à élargir les allées du jardin comme à Grenoble en 1884 ou à Bordeaux en 1889.

Choisir leur emplacement n'était pas anodin. Ainsi à Rennes, un conflit opposa les chefs de musique à la municipalité. Une contestation suivie d'une pétition à l'appui obligea les élus à revenir sur leur décision.



Un kiosque à musique est installé au Vésinet dès 1850 et subira trois déplacements en 1861, 1864 et 1866 où il est définitivement installé sur l'île du Grand Lac au milieu du jardin anglais.

Le kiosque à musique fait aussi partie de l'urbanisme thermal, tel celui de Vichy (1866) construit après un séjour de Napoléon III. Il n'était plus pensable qu'une station thermale soit sans kiosque.



Fanfare du Familistère de Guise

On en retrouve également sur les bords de mer.

Au début du 20ème siècle, les compétences musicales sont un atout pour trouver du travail. Pas moins de trois journaux se spécialisent dans les offres réservées aux ouvriers-musiciens dans les mairies, les usines ou les grands magasins.

En 1900, l'harmonie municipale de Rennes se compose de 13 employés de mairie, 14 artisans, 5 lithographes, 3 instituteurs, 1 ouvrier des ateliers de la gare, 1 employé de banque, 1 commerçant, 1 contremaître de fonderie, 1 maître-nageur, 1 commis-greffier, 1 inspecteur de police et 8 musiciens professeurs d'instruments à vent au conservatoire.

A côté des airs militaires et danses, des harmonies de bon niveau jouent des symphonies de Mozart, Beethoven, Berlioz, Massenet, Saint-Saens, Schumann, Mendelssohn. Wagner est joué dans les kiosques dès 1861, sa musique s'impose dans les kiosques bien avant l'Opéra.

Les orchestres attirent de nombreux amateurs, au point qu'en 1919, une marchande demande le déplacement de sa baraque placée à proximité du kiosque à musique au motif que la foule des spectateurs rend l'accès à son commerce impossible les jours de concert, son chiffre d'affaires diminuant très sérieusement ces jours-là.

Il existe de très beaux kiosques à musique, tel celui du Parc de la Pépinière à Nancy.



Kiosque Mozart – Parc de la Pépinière à Nancy



Kiosque à Vichy

Celui des Buttes Chaumont, maintenant détruit, avait été construit sur pilotis sur la pièce d'eau :



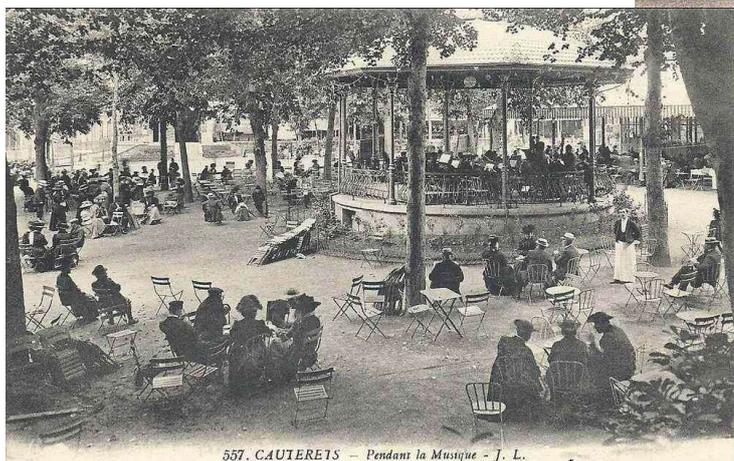
La construction en France, entre 1850 et 1914, s'élève à 4000 kiosques à musique. A la fin du 20ème siècle, il en restait à peine 350. A Paris, il en reste 33. Après la Première Guerre Mondiale, les kiosques à musique sont abandonnés petit à petit aux promeneurs.

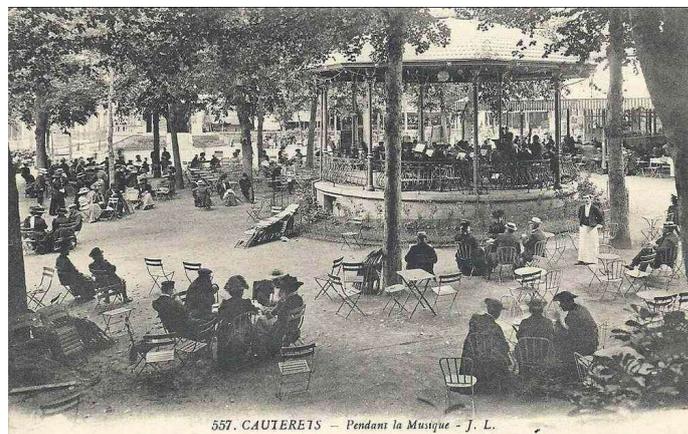
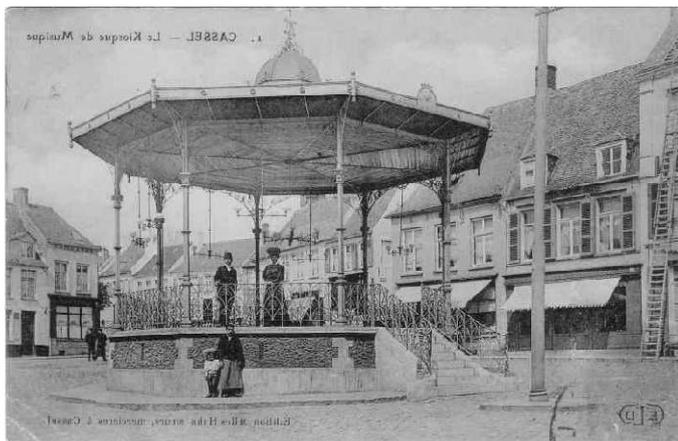


Avec l'arrivée de l'automobile et des loisirs individuels, les kiosques sont devenus désuets et beaucoup ont été rasés pour faire de la place pour des immeubles ou parkings.

Aujourd'hui, la sensibilisation au patrimoine a transformé le regard sur ce type d'édifice.

Les kiosques à musique ont disparu, il n'y a plus d'harmonies municipales. Il n'y a plus que des « formations » et des « amplis », mots qui ne sonnent plus pareil dans nos esprits.





« Ce qu'on peut rigoler
Par les beaux soirs d'été
Sous le kiosque à musique ... »

Chanson « Sous le kiosque à musique »
par Georges Brassens

Référence : source des cartes postales :
<https://www.cparama.com>

Société Anonyme
S^t. SAUVEUR, ARRAS
CAPITAL 2 MILLIONS

FER ELEGI **FER PLEIN**

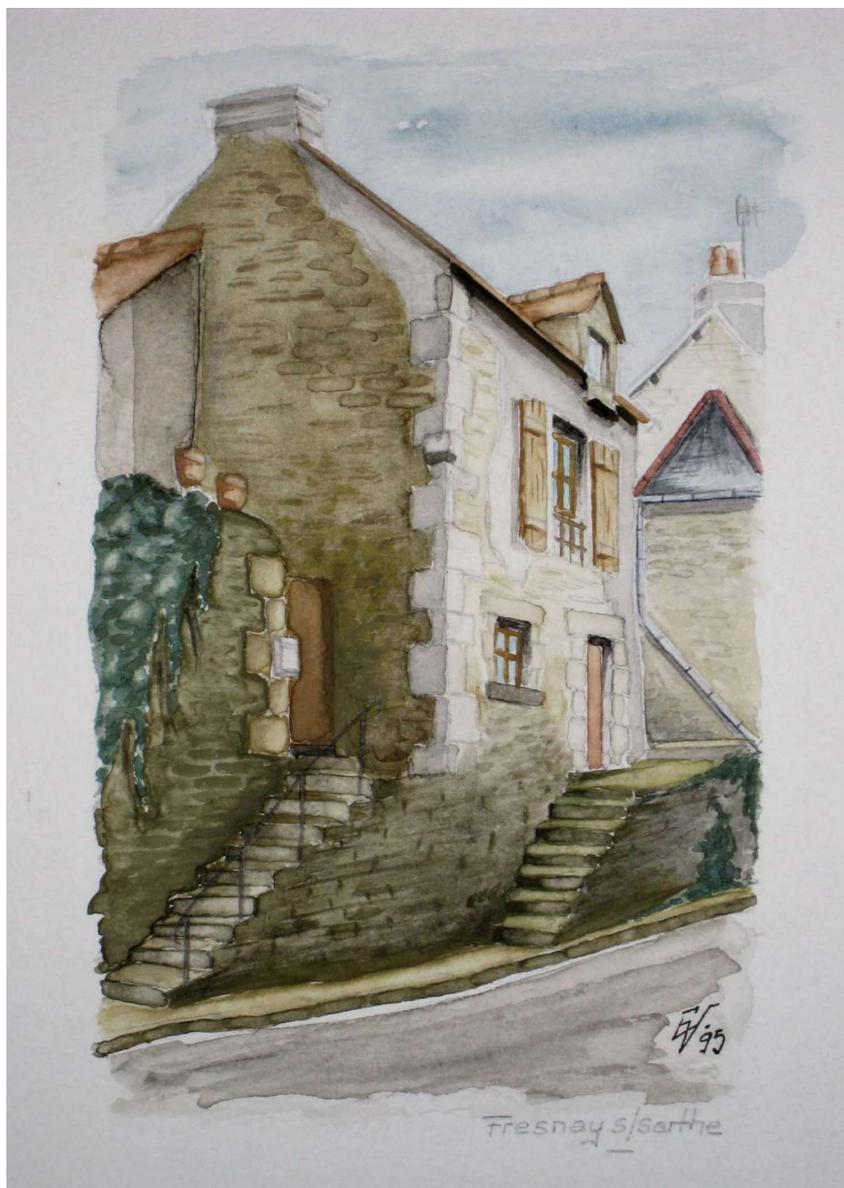
• KIOSQUES A MUSIQUE • MARQUISES • VÉRANDAHS • SERRES CHAUDES & TEMPÉRÉES •
 COMBLES • CHARPENTES • RALLÉS • MARCHES • PASSERELLES •
 GRILLES EN TOUS GENRES POUR CHATEAUX & SQUARES, EN FER PLEIN & ELEGI •
 CROISES DE TOUTES DIMENSIONS •
 MOBILIERS & CLOTURES DE FERME, PARCS, JARDINS • INSTALLATION D'ÉCURIES NICHES A ÉCONOMIQUES •
 SERRURERIE D'ART •
 GRILLES DE CIMETIÈRES • ENTOURAGES DE TOMBES • MONUMENTS FUNÉRAIRES •
 CROIX DE TOUTES DIMENSIONS • PRIE-DIEU • PORTE-COURONNES •

• ENVOI FRANCO DE DESSINS & DEVIS •

FRESNAY sur SARTHE

Dessin d'Éric VILLEMEN

Fresnay-sur-Sarthe est une commune nouvelle française résultant de la fusion — au 1^{er} janvier 2019 — des communes de Coulombiers, Fresnay-sur-Sarthe et Saint-Germain-sur-Sarthe, située dans le département de la Sarthe, en région Pays de la Loire. Avant la révolution, elle se nommait Fresnay-le-Vicomte.



Aux portes des Alpes Mancelles, Fresnay-sur-Sarthe dispose d'un formidable patrimoine bâti et naturel entre les berges verdoyantes de la Sarthe, les ruines du château, en passant par l'église, la cave du Lion ou encore les ruelles étroites. Cette ancienne cité fortifiée invite à la détente et aux découvertes multiples.

La cité est bâtie sur un promontoire rocheux qui domine une boucle de la Sarthe, à l'emplacement d'un gué. Sa situation stratégique de marche entre le comté du Maine et le duché de Normandie nouvellement fondé lui vaut d'être dotée d'un château dès le Xe siècle. Un bourg castral se crée dans son voisinage.

Tout au long de la seconde moitié du XI^e siècle, cette place forte administrée par les vicomtes de Beaumont est assiégée à plusieurs reprises par Guillaume le Conquérant qui parvient temporairement à soumettre le Maine à son autorité. La cité connaît une période d'une relative prospérité entre les XII^e et XIII^e siècles.

La guerre de Cent Ans ouvre une époque mouvementée de l'histoire fresnoise, la cité devient un enjeu majeur dans la lutte de pouvoir entre les royaumes de France et d'Angleterre. En 1420, les Anglais se rendent maîtres de la cité pour une période de trente ans.

À partir de 1450, les comtes d'Alençon, devenus ducs, sont les maîtres de la cité et de son territoire jusqu'au règne du roi Henri IV. En 1701, Louis XIV, son descendant, souhaite agrandir ses domaines de Versailles et de

Marly. Les terrains que le roi convoite appartiennent à René de Froulay de Tessé, comte de Tessé, avec lequel il échange la ville. Cette situation perdure jusqu'à la Révolution.

Le XIX^e siècle voit la cité s'étendre. L'industrie de la toile, qui fait sa renommée et qui existe depuis la fin du XV^e siècle, reprend de l'élan et assure la richesse de la ville qui entre progressivement dans l'ère industrielle. Une population grandissante entraîne une modification profonde du tissu urbain : les portes et une partie de l'enceinte médiévale sont détruites, l'église est agrandie, de nouvelles halles sont construites et des voies de communication sont ouvertes.

Après la Grande Guerre, l'activité liée au tissage périclité. À l'aube du XXI^e siècle, la cité, forte d'un patrimoine remarquable, se voue à la sauvegarde et à la valorisation de celui-ci.

Disséminées dans toute la ville, des maisons de tisserands témoignent encore du passé toilier de Fresnay. Elles sont reconnaissables à leurs escaliers en pierre et à leurs caves parfois semi-enterrées.

Sélectionnée dans le cadre de l'émission "Le village préféré des Français 2021", la commune de Fresnay-sur-Sarthe a terminé sur la deuxième marche du podium. Il s'agit du meilleur résultat pour la région Pays de la Loire en dix ans d'émission.

CHRONIQUES de VOYAGES MAHABALIPURAM, Inde

Eric VILLEMEN



VELLORE – LE VIEUX FORT DANS LA BRUME MATINALE

Edifié sous la dynastie *Vijayanagara* au 16^{ième}, il a changé de nombreuses fois de main comme le fort de *Gingee*. Comme pour lui (conf. chronique 9), à part les Français qui n'ont pas joué de rôle ici, on a pris les mêmes, pourquoi changer !!

Après un démarrage sur les chapeaux de roues en début d'année, nous sommes donc retournés en province reprendre une vie plus paisible, sous le soleil et des températures estivales.

Pour ce jour de congé en cours de semaine, **Republic Day**, jour de commémoration de l'application de la Constitution le 26 Janvier 1950 à l'ensemble des états, nous sommes allés faire un tour dans les rizières du côté de **Mahabalipuram** ce qui a été pour certains l'occasion de prendre un bain de pieds à la boue bien gluante des **paddyfields**. Arrivés sur place nous avons commencé notre petit tour avec des chemins de terre secs et stables mais bien vite nous nous sommes retrouvés dans des bourbiers où cela devenait spongieux, glissant, en bref nous avons tous eu droit de façon plus ou moins prononcée

THE MADRAS CHRONICLE n°12 2017
ou la chronique d'un Frenchy aux Indes par ERIC



1 - MAHABALIPURAM - LABOURAGE MECANIQUE DES RIZIERES

aux chaussures couvertes de boue, merci les machines à laver pour leur avoir redonné tout leur lustre !! Nous avons quand même pu errer entre les champs avec du riz à tous les stades de maturité, normal pour des rizières !!

Mais avant de planter quoi de plus naturel que de labourer de façon mécanique comme ici (1), ou traditionnellement avec attelages de bœufs tractant une charrue sur laquelle s'arcboute le fermier. Les agriculteurs avec de la boue bien grasse jusqu'à mi-mollets ne

doivent pas avoir de problèmes de varices mais être constamment dans l'eau ça ne doit pas être terrible pour les rhumatismes !!



3 - MAHABALIPURAM - PARCELLE DE PLANTS

Ensuite vient le moment des semences sur des parcelles partiellement asséchées (2). Quelques temps plus tard voici ce que donne un carré de plants



2 - MAHABALIPURAM - CONSTITUTION DU STOCK DE PLANTS

(3) qui ne demandent qu'à s'épanouir et à devenir la denrée alimentaire de base. Il va servir à s'approvisionner en plants qui seront repiqués sur des parcelles prêtes.

Non ne vous méprenez pas (4)... ces 2 riziculteurs sont seulement en train de faire des travaux préparatoires,



5 - MAHABALIPURAM - PRÊTS A L'EMPLOI

ils mettent en bottes (5) les plants arrivés à maturité.



4 - MAHABALIPURAM - PREPARATIFS DES PLANTS

Au préalable les parcelles auront été travaillées et noyées grâce au quadrillage



6 - MAHABALIPURAM - CANAL D'IRRIGATION

de canaux d'irrigation (6) qui bordent chacune d'elles. Ceux-ci sont alimentés par les nombreux puits qui



7 - MAHABALIPURAM - PUIITS D'ALIMENTATION DES CANAUX

parsèment le secteur, facilement repérables par une touffe d'arbres plus ou moins importante (7) et pour les plus modernes, par le fil d'alimentation électrique des pompes (8) et un abri précaire pour les protéger.



8 - MAHABALIPURAM - AUTRE PUIITS D'ALIMENTATION

Vient donc le temps du repiquage par des équipes de rizicultrices (9) munies des bottes de plants mais pas de caoutchouc !! Les pieds dans la boue, en *sarees*, à mes yeux pas vraiment la tenue adéquate pour ce type de travail, elles passent toute la journée courbées à repiquer les plants 1 par 1.



9 - MAHABALIPURAM - REPIQUEUSES EN PLEINE ACTION



10 - MAHABALIPURAM - CHAMP NOUVELLEMENT PLANTE

Voici donc le résultat d'heures de pénible labeur (10).

Grâce à l'eau, au soleil, à la température et après un certain temps de maturation notre riz formé est prêt à être moissonné (11) probablement de façon manuelle.



11 - MAHABALIPURAM - RIZ ARRIVE A MATURITE



Les parcelles ayant été asséchées, les épis de riz sont posés à même le sol (12) avant d'être ramassés puis battus. Les grains seront ensuite vannés pour enlever les derniers résidus de paille et impuretés.

Ainsi se termine donc la saga du riz telle que je l'imagine en juxtaposant les différents stades que nous avons pu voir. On ne se rend pas compte en consommant cette céréale si commune de tout le travail en amont qu'elle a engendré avant d'arriver dans nos assiettes, je ne parlerai même pas de la préparation culinaire qui ne représente pas grand-chose dans la chaîne.

Lors du week-end suivant nous avons décidé de quitter **Chennai** les 2 jours et d'aller plein Ouest à **Vellore** où nous avons repéré la présence d'un fort et d'un **Golden Temple**. C'est donc vers midi que nous atteignons notre destination. Après avoir trouvé notre hôtel et rempli non sans mal les papiers nous voici fin prêts pour aller visiter le **Golden Temple**, situé à **Sripuram**, à une dizaine de kilomètres du centre de **Vellore**

dont voici le porche d'entrée (13) qui en fait n'est pas utilisé. C'est la seule et unique photo prise par mes soins. Nous garons notre voiture sur le parking. A la vue du parcours sinueux des couloirs grillagés ça me rappelle un autre temple d'Or, **Tirupati** dans l'**Andra Pradesh**, que j'avais visité en 2003, un dédale de couloirs pour arriver au Saint des Saints du temple.

A l'approche du point d'entrée nous avons la mauvaise surprise de voir que les portables sont interdits,



pour ça pas de problème, mais surtout les appareils photos et là c'est dommage mais bon on fera sans, ce qui veut dire que les quelques vues que je vous présente ont été prises sur un site internet et selon toujours ces mêmes sources c'est un temple récent qui a été ouvert au public en 2007 après 6 ans de travaux, construit sous l'impulsion du **Guru Sri Narayani Amma** (14). Ce temple est dédié à la déesse **Mahalakshmi** (15) épouse de **Vishnu**, et comme par hasard c'est la déesse de la Fortune, de la Richesse et de la Beauté. L'animal qui lui est associé est la chouette, son transport.

Après ces présentations et avoir enlevé et déposé au vestiaire nos chaussures nous passons au guichet pour payer notre entrée qui est gratuite si on opte pour la version trajet long, là il faut compter au bas mot 2h dues aux régulations de trafic afin d'éviter l'engorgement dans le Saint des Saints, c'est-à-dire devant la statue de **Lakshmi**, où l'attente



peut s'avérer très longue, nous avons donc fait don de 100 roupies chacun pour le trajet court soit 1h quand même !! Dernier problème les shorts sont interdits, notre collègue s'est vu dans l'obligation d'acheter un **mundu**, pièce de tissu blanc avec liseré de couleur qui lui couvre les jambes et lui permet d'être présentable !! Après un dernier contrôle nous commençons notre parcours sans intérêt, ce sont couloirs sur couloirs mais

qui nous permettent d'arriver plus rapidement au point de départ du véritable pèlerinage, la pointe Sud d'une étoile à 6 branches (16) (17) qui s'inscrit dans un parc paysagé très bien entretenu, pelouse d'un



18 - VELLORE - GOLDEN TEMPLE, LE SAINT DU SAINT

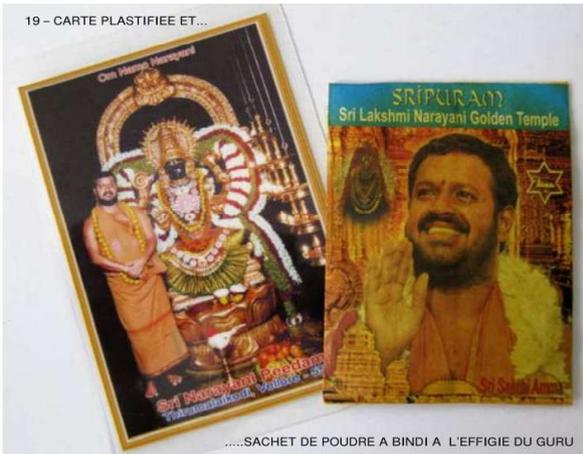
vert éclatant, sculptures végétales, arbres, etc.

Le but est de la parcourir tout en lisant les panneaux sur lesquels sont écrits des messages tirés du *Gita* livre saint de l'Hindouisme, de la Bible et du Coran. Afin de protéger les pèlerins des fortes chaleurs l'allée est couverte et de loin en loin il y a des magasins qui vendent des produits dérivés et où il est possible de faire des dons et d'acheter le droit à la prière, tarifs adaptés au type de prières, aux heures, « business is business » mais semble-t-il à des fins humanitaires, l'association qui gère le temple, gère aussi un hôpital, une cantine, une école dans le but de venir en aide aux pauvres et aussi investit dans le développement durable et écolo, pour faire bref. Voici un lien internet pour vous permettre de voir plus de photos et avoir plus de détails : <http://www.trsiyengar.com> ou <http://www.sripuram.org>.



17 - VELLORE - GOLDEN TEMPLE

Entre la 5^{ème} et la 6^{ème} branche nous bifurquons vers le centre de l'étoile pour arriver à proximité du lieu le plus Saint du temple entièrement recouvert d'or, 1,5t a été utilisé !! (18),



19 - CARTE PLASTIFIEE ET...

.....SACHET DE Poudre A BINDI A L'EFFIGIE DU GURU

là où est installée la statue de *Lakshmi* et où viennent se prosterner les fidèles par groupe d'une dizaine, écouter le prêtre qui officie et contre un billet recevoir un sac dont je ne connais pas le contenu !! Par contre un groupe d'adeptes remettent à chaque pèlerin et de façon gratuite un pochon avec une carte plastifiée de *Sri Narayani Amma* (19), un sachet de poudre rouge, avec son effigie, pour faire le *bindi* ou *tilak* sur le front et du *ladu* une sucrerie à base de *ghee* (beurre clarifié). En longeant un bassin nous avons pu constater qu'il n'y avait pas de limite à la dévotion des pèlerins car, malgré l'interdiction de jeter des pièces de monnaie dans l'eau inscrite sur plusieurs panneaux, il y

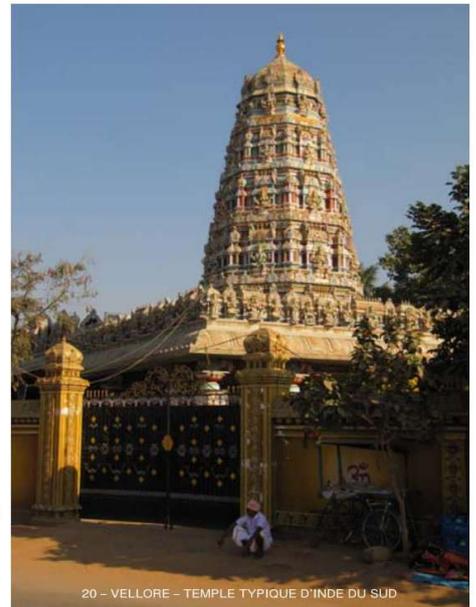
avait plusieurs dizaines de milliers de roupies « métalliques » immergées et même des cartes de crédit ?! Si dans nos contrées la religion est en crise on peut affirmer qu'ici c'est la pleine activité et financièrement très rentable. Mais attention, comme partout là où il y a des sommes phénoménales en jeu, il peut y avoir des problèmes de gestion. *Tirupati*, le temple le plus riche au monde à ce qu'il paraît, a



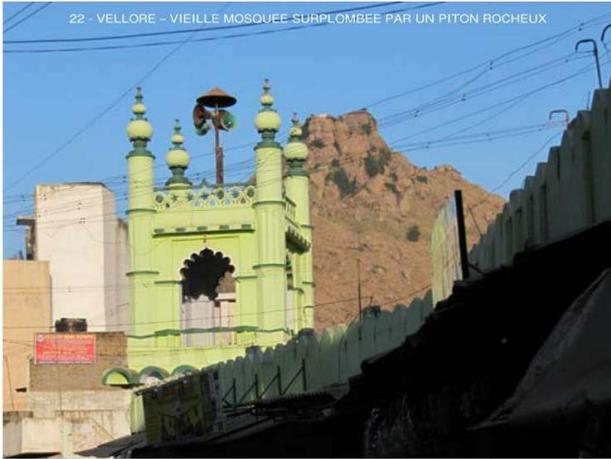
21 - VELLORE - VIEILLE BATISSE

fait face à ces problèmes il y a quelques mois.

Nous reprenons le parcours de la dernière branche de l'étoile et arrivons à la sortie en ayant passé, comme prévu, environ 1h à faire une bonne promenade. Nous faisons un petit tour dans le village, passons devant ce temple plus modeste (20) qui fait face au *Golden Temple* puis reprenons la voiture pour nous



20 - VELLORE - TEMPLE TYPIQUE D'INDE DU SUD



faire déposer près du fort, que nous visiterons demain, et rentrons à l'hôtel par le chemin des écoliers hors de la circulation où se côtoient des vieilles maisons de type colonial (21), une vieille mosquée (22) sur fond de piton rocheux coiffé par les ruines d'un fort pas facile d'accès.

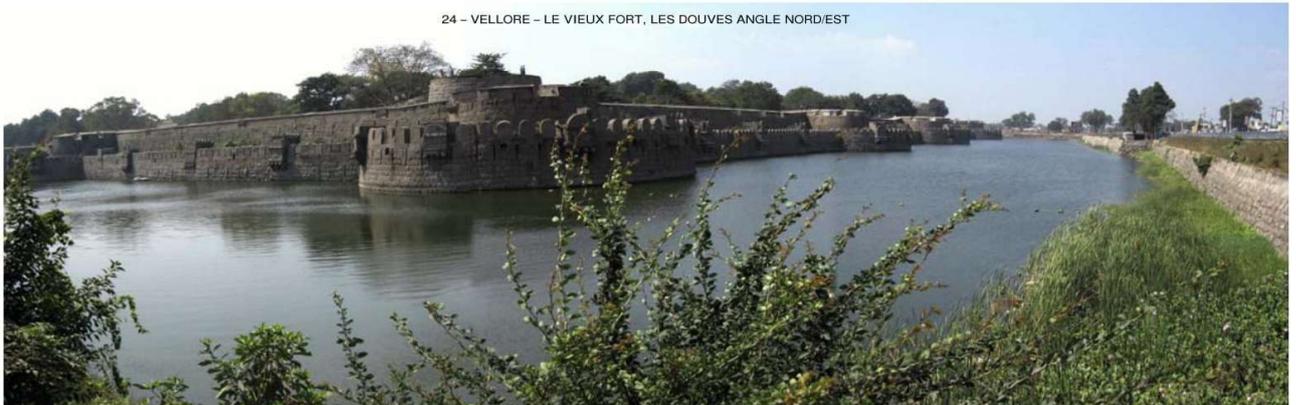
Puis retour à la réalité indienne avec ses problèmes de déplacements, comme ce berger tentant de contenir son troupeau de chèvres indisciplinées (23) dans une

circulation heureusement pas trop chargée mais quand même et qui plus est à contre-sens. Mais rien ne les arrête il y a toujours une solution, comme de prendre sous le bras les fortes têtes.

Puis une nouvelle journée commence par un petit déjeuner mais pas question de croissant, pain au chocolat, baguette toute fraîche et croustillante, à la rigueur des toasts avec du beurre et de la confiture mais pour les plus courageux des idlis, spécialités de l'Inde du Sud à base de farine de riz cuite à la vapeur accompagnées d'un repas normal soit curry, massala et autre met épicé, nos papilles européennes éprouvent quelques difficultés pour apprécier en tant que petit déjeuner ces saveurs mais bon, on s'y fait.

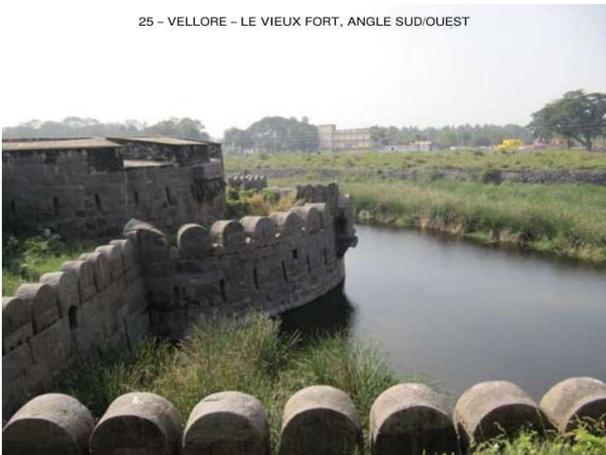


24 - VELLORE - LE VIEUX FORT, LES DOUVES ANGLE NORD/EST

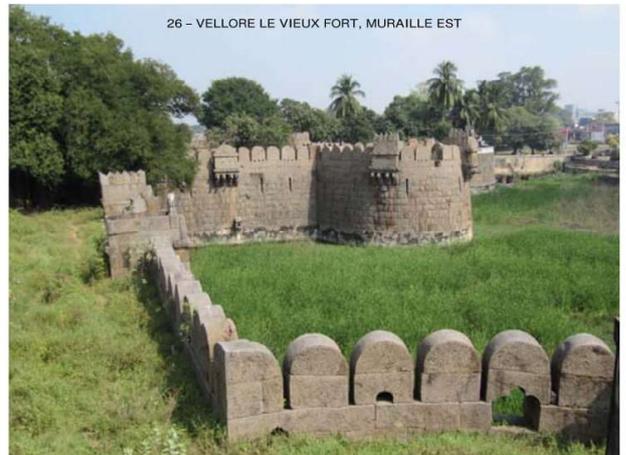


Nous prenons la direction du fort et commençons notre visite en attaquant le chemin de ronde supérieur, nous n'avons pas trop de mérite, comparer à ceux qui ont du batailler dur pour s'emparer de la citadelle. Une fois passé le 1^{er} obstacle que sont les larges douves inondées (24), arrivés au pied du mur et gravir cette première

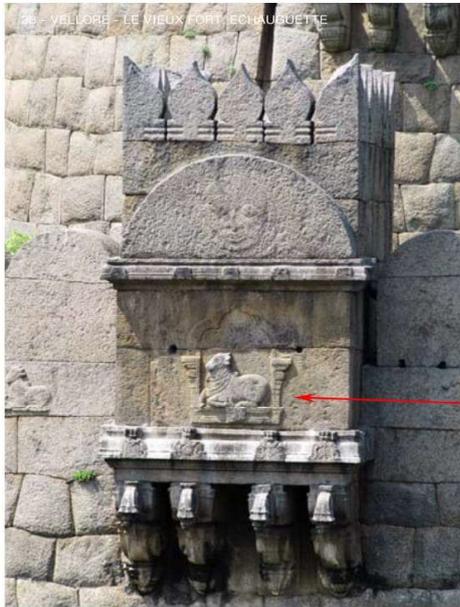
25 - VELLORE - LE VIEUX FORT, ANGLE SUD/OUEST



26 - VELLORE LE VIEUX FORT, MURAILLE EST



enceinte crénelée (25) (26) ne devait pas être de tout repos malgré une hauteur raisonnable à certains endroits et pour les derniers survivants franchir la 2^{ème} muraille avec ses meurtrières pouvant recevoir des canons ne devait pas être plus facile même avec un plancher en dur. Les murs sont en maçonnerie de moellons de granite dont l'épaisseur pour la 2^{ème} enceinte est de l'ordre des 2 à 3m,



en bref du costaud, l'assaillant n'était pas rendu au bout de ses peines. Ce n'est pas du Vauban mais « ça le vaut bien !!» (27).

Bien que

très massif dans son ensemble le premier mur d'enceinte avec ses échauguettes qui venaient renforcer le côté défensif à intervalle régulier, les bâtisseurs avaient pris soin de décorer celles-ci, on reconnaîtra comme ici **Nandi** (28), symbole de **Lord Shiva**, de sculpter en liseré des bas-reliefs sur/sous la ligne de créneaux où on retrouve un autre incontournable du susnommé, le **lingam** (29). Ils avaient pris soin également de s'attirer les faveurs des dieux enfin

particulièrement un, vous l'aurez deviné **Lord Shiva** et ont donc érigé un temple intramuros, le **Sri Jalakanteswarar Temple** avec son **gopuram** (30) culminant à 30m dans le pur style architectural de la dynastie **Vijayanagara**,



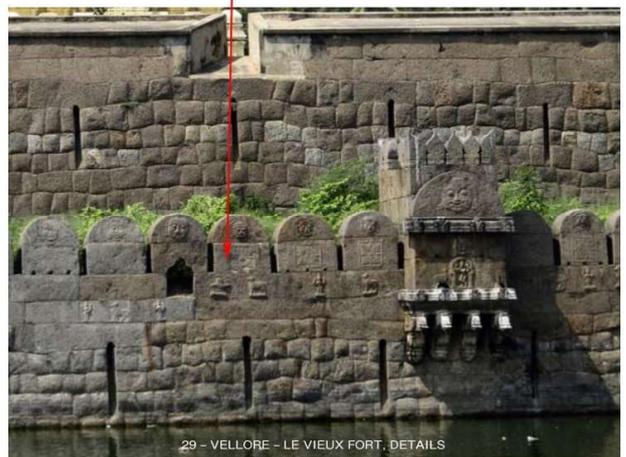
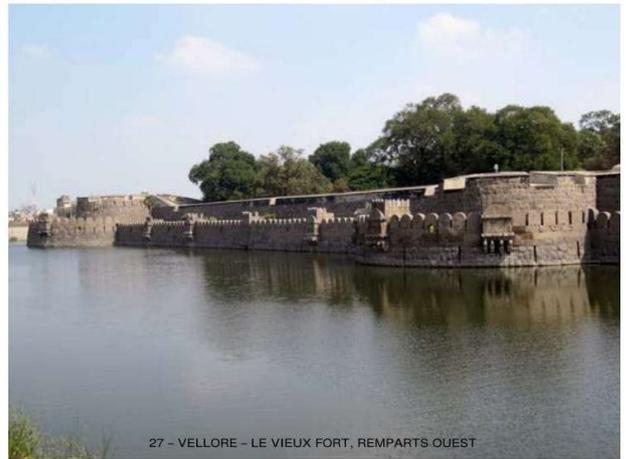
époque de son édification.

Le temps des joutes chevaleresques et autres tournois

auxquels s'adonnaient les beaux princes pour épater leurs belles princesses est révolu et la place principale, devant l'entrée du temple, est devenue le théâtre permanent d'un autre spectacle aussi sportif qui est devenu le sport national indien, c'est à dire le **Cricket** (31) et sachez que depuis le 19 Février 2011 nous vivons à l'heure de la **Cricket World Cup** dont le coup d'envoi a eu lieu à **Dhaka** avec le match **India vs Bangladesh**. Pas question pour l'équipe nationale de jouer les marioles comme certains à la

Football World Cup en Afrique du Sud car ce serait la révolution et le lynchage, le cricket est ici une autre vraie religion avec son panthéon de **Dieux** du stade et donc une affaire sérieuse. Pas question de décevoir mais obligation de répondre favorablement à l'unique supplication des fans, **GAGNER !! 1^{er} match objectif atteint.**

Ce sont sur ces informations sportives que nous



quittons le fort et **Vellore** pour regagner **Chennai**.

En chemin nous allons faire un stop pour permettre aux collègues de s'en griller une mais aussi de lire une page d'histoire dramatique qui s'est écrite dans une petite bourgade du nom de **Sriperumbudur** à une encablure de **Chennai**. Rien ne prédestinait cet endroit à devenir le centre du monde à cause de l'assassinat de **Rajiv Gandhi**, premier ministre d'Inde de 1984 à 1989, fils aîné d'**Indira Gandhi** et défunt-mari de l'actuelle présidente du Parti du Congrès Indien, **Sonia Gandhi**, italienne comme notre 1^{ère} Dame, il y aura 20 ans le 21 Mai prochain.

Celui-ci faisait campagne pour le candidat du parti du Congrès de la bourgade pour l'élection générale qui devait avoir lieu dans l'année. C'est donc au cours du meeting que la woman-bomb s'est approchée pour le congratuler et c'est au moment de se pencher pour lui toucher les pieds, marque de respect en Inde, qu'elle actionna sa ceinture d'explosifs. Cet attentat-suicide a été attribué au **LTTE**, **Liberation**



33 - SRIPERUMBUDUR - RAJIV GANDHI MEMORIAL

Tigers of Tamil Eelam, mouvement de libération du Sri Lanka.

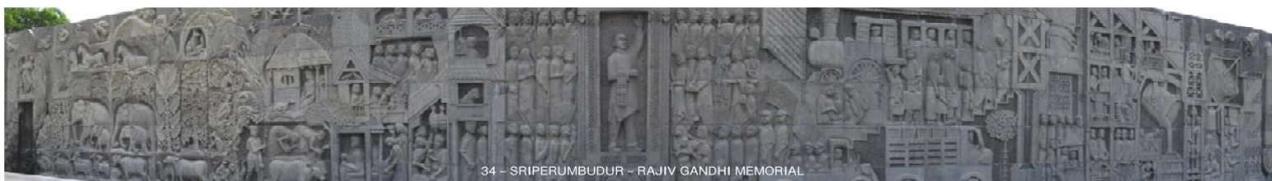
Un mémorial a été édifié à l'endroit de la tragédie, repérable de loin par son drapeau indien (32). Son dernier parcours a été matérialisé



32 - SRIPERUMBUDUR - RAJIV GANDHI MEMORIAL

par une allée dallée menant à l'endroit où a eu lieu la

tragédie délimité par ces 7 colonnes (33).



34 - SRIPERUMBUDUR - RAJIV GANDHI MEMORIAL

En toile de fond un bas-relief (34) représentant l'évolution de la civilisation indienne depuis les temps immémoriaux avec un rappel des **Pallavas** et les sculptures de **Mahabalipuram** à gauche, l'Inde agricole, l'industrialisation et l'avènement du chemin de fer et pour finir à droite leur entrée dans le club très fermé des nations participant à la conquête spatiale.

Une mosaïque le représentant a été érigée à l'emplacement même où il a trouvé la mort (35) au centre des 7 colonnes.

En bref deux générations de descendants de **Jawaharlal Nehru**, premier 1^{er} ministre de l'Inde indépendante le 15 août 1947, ont disparu tragiquement. **Indira Gandhi**, fille de **Nehru** a été assassinée en 1984 par 2 de ses gardes **Sikhs** pour avoir ordonné l'opération **Blue Star**, l'assaut du Saint des Saints **Sikh**, le **Golden Temple** à **Amritsar** ville sainte de l'état du **Punjab**. Son mari **Feroz Gandhi** est mort d'une crise cardiaque en 1960. Le fils cadet **Sanjay Gandhi** en 1980 se tue dans un crash aérien alors qu'il pilotait un avion du **Delhi Flying Club**. Le dernier en date est donc **Rajiv** en 1991. Pour information cette branche **Gandhi** n'a aucun lien de parenté avec **Mohandas Gandhi** plus connu sous le nom de **Mahatma Gandhi**.

Ainsi se ferme une page d'histoire contemporaine ainsi que cette nouvelle chronique.

A bientôt pour un nouveau volet de mon aventure indienne



35 - SRIPERUMBUDUR - RAJIV GANDHI MEMORIAL

A+ le 11/03/2011 ERIC

LOISIRS

Huguette LIVERNAULT

Attention, les billets pour les expositions temporaires le musée du Petit Palais ne sont maintenant valables que pour l'exposition temporaire spécifiée sur le billet, il n'y a plus de billets valables sur plusieurs expositions temporaires au Petit Palais.

Exposition Matisse et Marguerite

Nous avons le plaisir de vous proposer dans le cadre de la commission loisirs, des billets coupe file valables pour toute la durée de l'exposition temporaire, suivante :

Matisse et Marguerite - Musée d'Art Moderne de Paris
11 Avenue du Président Wilson - 75116 PARIS - Métro Alma Marceau ou Iéna
Du 4 avril au 24 août 2025
Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h – Nocturne le jeudi jusqu'à 21h30
Fermeture le lundi et le 1er mai
Au prix de 13,50 €



Le regard d'un père.

Le Musée d'Art Moderne de Paris propose une exposition inédite d'Henri Matisse (1869-1954), l'un des plus grands artistes du XXe siècle. Rassemblant plus de 110 œuvres (peintures, dessins, gravures, sculptures, céramique), elle propose de montrer le regard d'artiste et de père que Matisse porte sur sa fille aînée, Marguerite Duthuit-Matisse (1894-1982), figure essentielle mais discrète de son cercle familial.

L'exposition présente de nombreux dessins rarement sinon jamais montrés au public, ainsi que d'importants tableaux venus de collections américaines, suisses et japonaises exposés en France pour la première fois. Des photographies, documents d'archives et œuvres peintes par Marguerite elle-même complètent l'évocation de cette personnalité méconnue du grand public.

Depuis les premières images de l'enfance jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, Marguerite demeure le modèle de Matisse le plus constant de son œuvre – le seul à avoir habité son œuvre au cours de plusieurs décennies. Porteurs d'une franchise et d'une intensité remarquables, ses portraits trahissent une émotion rare, à la hauteur de l'affection profonde que Matisse éprouvait pour sa fille. L'artiste semblait voir en elle une sorte de miroir de lui-même, comme si, en la dépeignant, il accédait enfin à l'« identification presque complète du peintre et de son modèle » à laquelle il aspirait.

Organisée de manière chronologique, l'exposition témoigne de la force du lien qui unissait l'artiste et sa fille et permet d'appréhender l'immense confiance et le respect qu'ils se vouaient mutuellement. Elle est aussi l'occasion de découvrir le destin fascinant d'une femme hors du commun, qui joua un rôle de premier plan dans la carrière de son père.

Le Paris d'Agnès Varda de-ci, de-là

Nous avons le plaisir de vous proposer dans le cadre de la commission loisirs, des billets coupe file valables pour toute la durée de l'exposition temporaire, suivante :



Le Paris d'Agnès Varda de-ci, de-là MUSEE CARNAVALET

23 rue Madame de Sévigné - 75003 PARIS - Métro Saint Paul
du 09.04.2025 au 24.08.2025
Ouverture du mardi au dimanche de 10h à 18h.
Fermeture le lundi et certains jours fériés.
Au prix de 11,70 €

L'exposition *Le Paris d'Agnès Varda, de-ci, de-là* aborde l'œuvre d'Agnès Varda (1928-2019) sous un angle inédit.

Elle met en valeur l'œuvre photographique encore méconnue de l'artiste et révèle la place primordiale de la cour-atelier de la rue Daguerre (Paris 14e), lieu de vie et de création, de 1951 à 2019. Plus généralement, elle montre l'importance de Paris dans une œuvre libre et foisonnante qui ne cède jamais à la facilité et fait merveilleusement dialoguer documentaire et fiction.

Après avoir révélé les premiers pas d'Agnès Varda comme photographe, le parcours propose une première immersion dans la cour-atelier, à l'époque où elle est à la fois un studio de prise de vue, un laboratoire de développement et de tirages et le lieu de sa première exposition personnelle en 1954. La même cour est revisitée dans les années 1960, à

l'époque où Agnès Varda la partage avec le cinéaste Jacques Demy, quand elle est fréquentée par des personnalités du cinéma après avoir accueilli des gens de théâtre.

L'exposition propose ensuite un ensemble de photographies qui soulignent le regard décalé, teinté d'humour et d'étrangeté que l'artiste porte sur les gens et les rues de la capitale. Le regard de la cinéaste sur Paris est évoqué dans un parcours chronothématique mettant en valeur les films tournés entièrement à Paris à commencer par *Cléo de 5 à 7* (1962). La ville y est filmée pour être à l'unisson des sentiments traversés par la jeune femme.

Exposition Robert Doisneau

Nous avons le plaisir de vous proposer dans le cadre de la commission loisirs, des billets coupe file valables pour toute la durée de l'exposition temporaire, suivante :

Robert DOISNEAU - Musée Maillol -

59-61 rue de Grenelle - 75007 PARIS

Métro Rue du Bac

du 17 avril au 12 octobre 2025

ouvert tous les jours de 10h30 à 18h30 – nocturne le mercredi jusqu'à 22h

Au prix de 15 €

Le Musée Maillol présente en 2025 une exposition consacrée au photographe français Robert Doisneau. Plus de 250 photographies choisies parmi les 450 000 que renferme la collection.

Une promenade à travers l'œuvre complexe d'un artiste si souvent simplifié qui reprendra ici toute sa dimension poétique, tendre, profondément humaine. Témoignage unique sur une époque qui va des années 30 aux années 80. Faux témoignage, disait-il, et sans doute n'avait-il pas tort. La photographie est l'art de l'illusion.

C'est ainsi qu'en partant du réel le plus quotidien, il nous entraîne dans sa vision amusée de l'enfance, de sa banlieue parisienne qui vire du noir et blanc à la couleur, qu'il nous fait visiter en toute complicité les ateliers d'artistes peintres et sculpteurs rencontrant au passage l'œuvre de Maillol, qu'il explore dans ses années-Vogue, la mode et le luxe d'après-guerre tout en dressant avec une attention qui ne se démentira jamais, le constat social d'un monde sans indulgence dont il se sentit toujours solidaire.

Un monde bien réel observé d'un regard rêveur. Qu'on y voit le constat d'une réalité mélancolique ou le témoignage d'une irrépressible joie de vivre est lié à notre propre histoire, c'est peut-être à la rencontre de nous-même que nous entraînent ces photographies dont certaines sont devenues universelles ? A regarder sans modération...



Pour mémoire, nous avons le plaisir de vous proposer des **billets coupe file valables deux ans pour tous les musées de la Ville de Paris**, selon liste ci-après Ce billet est valable pour toutes les expositions temporaires au prix de 9 €.

- **Musée d'art moderne** de la ville de Paris – 11 av. du Président Wilson 75016 Paris
- **Maison Balzac**- 47 rue Raynouard 75016 Paris
- **Musée Bourdelle** – 18 rue Antoine Bourdelle 75015 Paris
- **Musée Carnavalet** 23 Rue de Sévigné, 75003 Paris
- **Musée Cernuschi – Musée des arts de l'Asie** – 7 avenue Velasquez 75008 Paris
- **Musée Cognacq-Jay** – 8 rue Elzévir 75003 Paris
- **Palais Galliera – Musée de la Mode** - 10 avenue Pierre 1^{er} de Serbie 75116 Paris
- **Musée du Général Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris/Musée Jean Moulin** 23 allée de la 2^{ème} D.B. Jardin Atlantique 75015 PARIS
- **Maison de Victor Hugo** – 6 place des Vosges 75004 Paris
- **Musée de la Vie Romantique** – 16 rue Chaptal 75009 Paris
- **Musée Zadkine** – 100 bis rue d'Assas 75006 Paris



Merci de bien vouloir m'indiquer vos demandes par courriel : huguettelivernault@orange.fr,
et ensuite m'adresser une enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse,

et du règlement par chèque à l'ordre de : ARTP

**Huguette Livernault -
Rue Haxo 75020 – PARIS**

NÉCROLOGIE



Pierrette CHARNEAU

Mme Pierrette CHARNEAU née CORVEC est décédée le dimanche 5 janvier 2025 à l'âge de 81 ans. Elle était l'épouse de Jean-Pierre CHARNEAU décédé le 12 août 2024 (voir TU126).



Jean-Pierre CHIGNAC

Jean-Pierre CHIGNAC décédé le 13 janvier 2025 à l'âge de 86 ans. La bénédiction a eu lieu le jeudi 23 janvier à 14 heures 30 au funérarium Joseph Béraud - 8 Chemin de Sainte-Brigitte - 13600 CEYRESTE

"C'est avec une profonde tristesse que je vous informe du décès à 86 ans de Jean Pierre Chignac, notre ami depuis plus de 40 ans.

Jean Pierre était coordonnateur d'études sur les contrats nucléaires de La Hague à Saint Nazaire.

Il a été mon adjoint lors du développement des études pour les piscines de stockage de combustible nucléaire.

Après la fermeture de l'établissement de Saint Nazaire en 1987, il a rejoint les équipes de suivi de la construction à La Hague.

Il a ensuite pris sa retraite à La Baule avant de s'installer à La Ciotat en 2022.

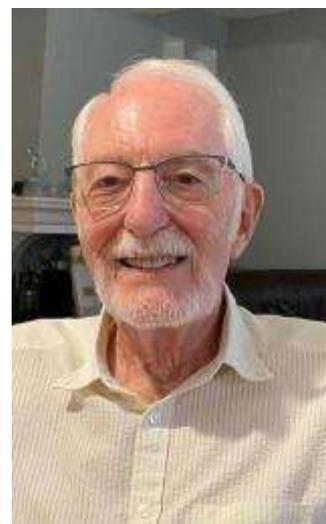
Avec son empathie, sa gentillesse et son humour, Jean Pierre était très apprécié de ses collègues.

En tant qu'ami fidèle nous avons partagé de très bons moments avec lui et Elisabeth, son épouse.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 23 janvier à Ceyreste, proche de La Ciotat avant la crémation au crématorium d'Aubagne.

Nous transmettons nos plus sincères condoléances à Elisabeth, à ses filles Corinne, Cecile et Céline ainsi qu'à toute la famille."

Alain et Marie France RAPET - Michel et Janine LAUDIC



Pierre COUROUCÉ

Pierre COUROUCÉ est décédé le 31 décembre 2024.



Ancien de CLE puis TECHNIP et ancien président du club des anciens de CLE ARCLE, il était adhérent à l'ARTP.

"Certains d'entre vous le savent déjà, pour avoir été prévenus par François Mayer, mais notre ami Pierre COUROUCÉ nous a quitté le 31 décembre 2024 au soir. Il est décédé chez lui, paisiblement, après avoir eu un malaise qui lui avait valu d'être hospitalisé d'abord à l'Hôpital Pominou, puis en convalescence à l'Hôpital Corentin-Celton, et enfin chez lui sous surveillance médicale.

Il avait fêté ses 98 ans en 2024.



C'était une grande figure d'Ensa-CLE, connu pour son sérieux, sa rectitude et sa remarquable honnêteté intellectuelle. Son fils Jérôme m'a informé des dispositions prises par ses enfants pour ses obsèques.

Une cérémonie, ouverte à tous, a eu lieu le 17 janvier à 10h30 à l'Eglise Saint Lambert du 15ème arrondissement de Paris, suivie d'une crémation au Père Lachaise, et d'une dispersion de ses cendres dans le Jardin des souvenirs au même endroit.



Ayant quelques difficultés pour me déplacer, je ne me rendrais pas à la cérémonie, mais je me propose d' y envoyer des fleurs. Si vous voulez vous joindre à ce geste, vous êtes les bienvenus et dans ce cas, ces fleurs seront envoyées de la part des Anciens de CLE."

Vous pouvez aussi manifester votre sympathie à ses enfants auprès de Jérôme : icouroucé@gmail.com

Michel COURTINAT



Paulette COUSTY

Paulette COUSTY est décédée à l'âge de 86 ans. Ancienne de CLE puis de Technip.

Elle était adhérente à notre association.

"Je suis ému d'apprendre le décès de Paulette Cousty. J'ai rencontré Paulette lors de mon affectation par ma société Potasse et Engrais Chimiques sur le chantier de construction de l'usine d' engrais de Kutina en Croatie courant Octobre 1966.

Elle était la secrétaire du directeur de la société Ensa : Mr Trinquier qui coordonnait les activités du groupement Ensa, Sybeta, Ansaldo.

Ayant par la suite été recruté par Ensa, j'ai retrouvé Paulette sur le site de Schwarzheide en RDA en Octobre 1971, où se déroulait la construction d'un gigantesque complexe chimique. Elle a quitté le site courant Décembre.

Après l'absorption de Creusot Loire Entreprise (ex Ensa) par Technip, nous nous sommes de nouveau retrouvés au siège de La Défense au début des années 1980.

Il nous arrivait de temps à autre, en nous rencontrant à la sortie du RER le matin, de prendre un café avant le début de notre journée de travail.

Paulette était une personne sérieuse dans ses relations et travail, avec une empathie dans la communication.

Je lui souhaite de trouver là-haut tous les bienfaits qu'elle a amplement mérités."

Bernard TASCHEK



Daniel CROS

Daniel CROS est décédé le 16 octobre 2024 à Carpentras (84200) à l'âge de 83 ans. La cérémonie des obsèques a eu lieu le 21 octobre 2024 à Orange (84100).

Daniel a été au département Construction de Technip.

Huguette LASCONJARIAS, son épouse, est décédée en 2023. Huguette avait travaillé avec Daniel en tant que secrétaire de la Construction durant une vingtaine d'année. Auparavant, secrétaire du service social dans les années 1960.

Vous pouvez adresser vos condoléances à sa fille Nathalie Guyader nathalie.guyader@wanadoo.fr / 0612962231 à 22100Bobital



Daniel DUBREUIL

Daniel DUBREUIL est décédé le 31 décembre 2024 à l'âge de 84 ans.

"Daniel participa a l'élaboration des Marchés/Travaux sur Lyon/Paris, ensuite fut muté sur TPG et participa a plusieurs Chantiers en France et Sfax(SEREPT) dans les années 1984/85.

Toujours de bonne composition, aimant bien la vie ,avec un humour ,caustique par moment.

RIP"

Roland VOLTO



Danh NGUYEN NGOC

Danh NGUYEN NGOC décédé le 29 décembre 2024.



"C'est avec une grande tristesse que nous vous informons du décès de Danh NGUYEN NGOC advenu au soir du 29 décembre dernier, dans sa 81ème année, et après des mois de combat contre la maladie.

Pendant une vingtaine d'années, Danh (il faut dire « Dian' »), depuis son entrée chez Technip au tout début des années 1980, jusqu'à son départ en 2001, a été un incontournable de la Division Informatique de Technip.

Outre la responsabilité de son département chargé de « la veille technologique » et de la mise en œuvre de nouveaux outils (Cadam, par exemple), Danh, dans les années 1980-1990, a eu la responsabilité d'être à la tête de plusieurs projets informatiques à l'export, pour le compte de nos clients internationaux, tels que :

- le Projet MSS (marketing) pour le compte de Petromin (devenu ensuite Samarec) en Arabie Saoudite, qui faisait suite à un précédent projet (ROSS) ;
- Le projet de gestion de la production des raffineries ADNOC aux Émirats

Arabes Unis (Umm al Nar à Abu Dhabi) ;

- la pré-étude d'un projet similaire pour ThaiOil en Thaïlande (raffinerie de Sri Racha) qui n'a pas eu de suite, pour cause de crise économique dans le Sud-Est Asiatique.

En parallèle, il y a eu nombre de projets d'importance purement « techniciens » ou presque, comme, par exemple :

- l'introduction de la micro-informatique, sujet délicat, à l'époque ;
- l'instauration de l'Internet et l'implémentation du site « Technip.com » ;
- la mise en place et le déploiement de la messagerie électronique tant en interne, que dans le Groupe et à l'extérieur, ce qui, pour beaucoup était incroyable (il n'était pas rare, alors, que l'envoi d'un e-mail par un collègue, soit aussitôt suivi d'un coup de téléphone au destinataire afin de s'assurer que le message était bien arrivé).

Et, alors que la menace du fameux « bug de l'an 2000 » approchait, Danh, avec l'aide de l'ensemble de l'informatique de Technip, a su mobiliser et mettre en œuvre les tests, les vérifications et les correctifs (parfois astucieux) nécessaires pour que le passage de l'an 2000 se fasse sans anicroche. Ce qui a été le cas chez Technip.

Mais au-delà de sa carrière, il reste que son décès nous laisse tous KO, nous ses anciens collègues, alors qu'il y a encore quelques semaines, il se faisait fort de commémorer avec nous, le nouvel an « du Serpent », à la fin janvier. Danh était une personne remarquable par son intelligence, sa vista, et son altruisme. Et il a toujours fait en sorte d'attribuer à chacun des rôles ou des fonctions dans lesquels il pensait qu'il réussirait et pourrait se mettre en valeur.

Danh laisse un grand vide dans le cœur de celles et ceux ont travaillé avec lui ou l'ont simplement connu. Un vide qui ne se comblera pas avant bien longtemps.

Ses obsèques ont eu lieu au Crématorium de VALENTON le vendredi 10 janvier 2025."



Marc DUPRIEZ

"J'ai la tristesse de vous informer du décès de NGOC DANH NGUYEN survenu le 29 Décembre 2024, après une longue bataille contre la maladie.

Centralien, DANH avait rejoint Technip à la fin des années 70, au service Informatique. Les anciens de Technip se souviennent de lui comme "Y2K Manager". Avec son équipe, de garde dans les locaux de Technip la nuit de la St Sylvestre 1999, il assura le passage sans anicroche à l'an 2000 de toutes les installations informatiques du Groupe."

Trach TRAN



Roger NOTTIN

Roger NOTTIN est décédé le 21 mars à l'âge de 85 ans. Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 27 mars à 9h45 en l'église Saint Romain de Cuire de Caluire et Cuire suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Rambert, Lyon 9^{ème}.

Roger fut ingénieur, responsable du service Génie Civil puis expert à Technip Lyon.



Georges PERRÉAL

Sa fille nous a informé du décès son papa, Georges PERRÉAL le 23 mars 2025 à l'âge de 86 ans. Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 28 mars.

Il avait intégré Technip aux bureaux de Lyon dès leur création et a participé à leur évolution durant toute sa carrière. Georges fut planteur à la tuyauterie à Technip Lyon.

N'hésitez-pas à transmettre des témoignages et des photos à sa fille Eliane Perréal : eliane.perreal@orange.fr



Marie-Grâce PIAZZA

On nous apprend le décès de Marie-Grâce PIAZZA, fille de Jeanine PIAZZA qui est la compagne de Roger LE HELLEC. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Solaize le vendredi 21 mars 2025.



Geneviève PINAZ

Geneviève, épouse de Michel Pinaz président de la section lyonnaise de l'ARTP, est décédée le 16 décembre. Les obsèques ont eu lieu le vendredi 20 décembre 2024 en l'Église de Saint Genis Laval (5 place Chanoine Coupat).

Vous pouvez adresser vos condoléances à Michel michel.pinaz@wanadoo.fr



Madeleine PORET

Nous avons appris seulement récemment le décès de Madeleine PORET dite "Maddy" le 1er aout 2023.

Au hasard de recherches internet pour voir ce que devenait d'anciens / anciennes collègues, j'ai appris le décès de Madeleine PORET "Maddy" qui était secrétaire à CB3 au service mécanique.

Bien cordialement

Patrice FOUCHARD

Avis de décès : Mme PORET Madeleine Décès Publié dans Sud Ouest le mardi 1 août 2023.

« Lieux de résidence : La Rochelle - Frédéric PORET, Carol et Xavier CONNAN, ses enfants, Lucie et Mathis PORET, ses petits-enfants, parents et amis ont la tristesse de vous faire part du décès de Mme Madeleine PORET née VERRIER. La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 août 2023, à 10 heures en l'église de St Sauveur d'Aunis, suivi d'un recueillement au crématorium de La Rochelle ce même jour à 14 h 30. Selon sa volonté ses cendres seront dispersées en mer. Madeleine repose à la chambre funéraire 38, avenue du cimetière à La Rochelle. »

"J'ai appris avec tristesse son décès l'année dernière. Je me souviens très bien de Maddy et de sa famille. Nous avons commencé nos carrières à Technip à peu près en même temps. C'était une femme très courageuse et modeste qui avait la volonté d'apprendre et de comprendre ce que nous faisons dans le service et à Technip. Maddy était aussi sportive et curieuse elle aimait visiter les expositions qu'il y avait parfois à La Défense. De ces enfants je connaissais surtout son fils avec qui je faisais de la plongée sous-marine."

Daniel GELAS

"Les « anciens » - ceux qui ont connu l'immeuble CB3 – se souviendront sans doute de cette svelte silhouette avalant quatre à quatre les marches du grand escalier du hall d'entrée, tandis que la majorité d'entre nous se laissait transporter par l'escalier mécanique.

Mince, tirée à quatre épingles, blonde et toujours souriante, Maddy fut une collègue attentive et efficace qui savait aussi soigner les petits bobos de la vie.

Secrétaire du service « Appareils sous Pression », puis intégrée au sein du secrétariat du jeune département « Equipements », elle nous assista durant plusieurs années. C'était l'époque de LOTUS 123, d'Amipro et des disquettes souples de 5 1/4 inches : le début d'une rapide évolution des outils de travail.

Je partagerai avec celles et ceux qui l'ont côtoyée, le souvenir d'une collègue charmante et attentionnée. "

Michel METZGER - Argeles sur Mer le 07 février 2025



Jean-François RENONCIAT

Jean-François RENONCIAT est décédé le jeudi 27 février 2025 à l'âge de 81 ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 18 mars 2025 à 10h30 Église Saint Léonard (15 rue Maréchal Foch - 78290 Croissy-sur-Seine). La crémation s'est déroulée le mardi 18 mars 2025 à 14h30 au crématorium du Mont Valérien 104, Rue du Calvaire à Nanterre.

Jean-François a été ingénieur de projet à Technip. Travailleur discret et efficace, il était très apprécié pour sa gentillesse et sa sympathie.

Il était adhérent à l'Association.



"Encore un de mes collègues qui disparaît.

Je présente mes sincères condoléances à son épouse et à sa famille"

Michel PINAZ

"J'ai eu l'occasion de travailler sur les mêmes projets que Jean-François et c'était quelqu'un de vraiment appréciable ..."

Ewa DANIEL



Odette ROY

Notre collègue Jean ROY nous informe du décès de son épouse Odette ROY à l'âge de 84 ans le 4 février 2025 à Rueil-Malmaison. Les obsèques ont été célébrées le jeudi 13 février dans l'intimité familiale.

Jean a été un des piliers du bureau de l'ARTP pendant plus de 20 ans jusqu'en 2024. Il a été trésorier et a assuré l'intérim de la présidence après le décès de Claude François.



Kie-Ling TENG



"Adieu Kie Ling.

Kie Ling TENG, ancien instrumentiste à Technip, nous a quitté récemment dans sa 94^{ème} année.

Ses obsèques se sont tenues le vendredi 21 février au père Lachaise le matin puis l'après midi à Montesson.

Originaire de Mon Cai ville du Nord est du Vietnam à la frontière avec la Chine, les aléas de l'histoire le conduisent à Taiwan où il poursuit ses études secondaires.

Il finit ses études à Paris où il rencontre Ursula jeune allemande qui étudie le français. Ils se marient et eurent 3 enfants.

Plus tard, ils s'installent à Montesson où Kie Ling s'adonne à ses 2 passions : le tennis de table et l'aéromodélisme.

Toujours souriant, toujours gentil, Kie Ling était « zen ».

Lors de nos rencontres à Montesson nous prenions plaisir à évoquer notre passé à Technip dont il était fier et gardait un très bon souvenir.

Nous étions peu nombreux au cimetière de Montesson pour assister à l'inhumation de son urne funéraire suivant le rite chinois. Deux représentants de son ancien club de tennis de table et moi-même avons salué sa famille.

Kie Ling est parti comme il a vécu : dans la discrétion et la quiétude.

A son épouse Ursula, à ses enfants Amélie, Eric et Frédéric, à ses 7 petits enfants j'adresse mes sincères condoléances et toute ma sympathie. "



Daniel BAILLY

"J'ai connus Kie-Ling il y a bien longtemps maintenant. Il était en division B, je ne pense pas qu'il soit resté longtemps à La Défense. J'ai même fait un déplacement avec lui au Congo à Point Noire, il est resté avec nous quelques mois.

Toutes mes condoléances à sa famille."

Paul MARTINEZ



"J'ai connu Kie-ling à mon arrivée à Technip en 1969 en instrumentation puis je suis parti à l'IFP puis à la division B.
Que dire de lui aujourd'hui ? Oui, un bon collègue, fier de ses enfants qui avaient de bons résultats scolaires."

Guy VOISIN

Ursula Teng, son épouse, a rejoint Kieling quelques semaines après lui.



Michel TISON

Nous avons appris le décès de Michel TISON le 12 novembre 2024 à Antibes dans sa 89 année.

Michel était adhérent à notre association.



Jacques VERDIER

Nous vous avons informé du décès de Jacques VERDIER le 23 janvier 2023 dans le TU121 (avril 2023). Nous reproduisons ci-après un texte d'hommage de l'ASPO (Association pour l'étude des Pics Pétroliers et Gaziers).

" Notre ami Jacques VERDIER nous a quitté le 23 Janvier. Membre de l'ASPO depuis 2018, il participait activement à nos réunions trimestrielles et apportait toujours sa touche réaliste et de bon sens à nos débats techniques ou économiques.

Ingénieur Arts et Métiers de formation, il a commencé sa carrière pétrolière 1967 à la Compagnie Française des Pétroles participant aux développements des champs d'Hassi-Messaoud, Hassi-R'Mel et du complexe gazier d'Arzew. Ensuite il a contribué à de nombreux développements au Moyen Orient, surtout à Abu-Dhabi puis , en Mer du Nord avant de devenir en 1989 le Directeur Développement-Production de l'Amont du Groupe TOTAL. Enfin, il termina sa carrière comme directeur général de TECHNIP, de 1996 à 2000 . Jacques VERDIER a su motiver des générations d'ingénieurs à travailler dans les REGLES de l'ART de l'Industrie qu'il avait choisie.

Merci à Jacques "



L'association ARTP présente ses sincères condoléances et adresse sa sympathie aux familles et aux amis de tous nos anciens collègues décédés.

Notre rubrique « Nécrologie » est ouverte à tous les anciens de Technip au sens large et leur conjoint, qu'ils soient adhérents à l'association ou pas.

Lorsque vous êtes informé du décès d'un ancien ou une ancienne, transmettez-nous l'information, même préliminaire, nous l'afficherons sur notre site internet.

Ensuite, n'hésitez pas à nous faire parvenir des textes d'hommage et photos à la mémoire des disparus.

Nous les mettrons sur notre site internet et nous les reprendrons dans le Trait-d'Union suivant.

Nous avons partagé des expériences à Technip durant notre carrière professionnelle qui font partie intégrante de la culture de l'entreprise qui nous unit.

En rendant hommage à nos collègues qui nous quittent, nous perpétuons ces liens qui nous unissent.



ARTP – MISE A JOUR DE L'ANNUAIRE DES ADHÉRENTS AVRIL 2025 - TU127

MAJ - TU	Civ.	NOM	PRENOM	TELEPHONE	MOBILE	EMAIL	ADRESSE	CODE	VILLE
01-Nouveau	Mme	ALBERT	CHRISTINE	01 30 91 12 65	06 12 03 73 97	christine_albert@hotmail.fr	4 ALLEE DU GRAND JARDIN	78680	EPONE
01-Nouveau	M	AVEZOU	JEAN-JACQUES		06 60 73 02 38	javezou@orange.fr	650 CHEMIN DE RECOULE	07800	CHARMES SUR RHONE
01-Nouveau	Mme	BAJULE	FRANCOISE	01 69 03 93 83	06 28 06 22 78	fbajule@gmail.com	8 AVENUE DE PARIS	91210	DRAVEIL
02-modification	M	BEGUINOT	GERARD	01 39 58 85 45		g.beguिनot1492@gmail.com	84 ROUTE DE L'ETANG	78750	MAREIL MARLY
04-Radiation	M	COUROUCÉ	PIERRE	01 42 50 95 73	06 30 20 43 07	pierre.courouce@sfr.fr	5 RUE JULES SIMON	75015	PARIS
04-Radiation	Mme	COUSTY	PAULETTE	02 98 27 34 55	06 83 96 70 43		283 RUE CARNOT	11210	PORT LA NOUVELLE
02-modification	M	DARNIS	CLAUDE		06 83 89 80 10	claudedarnis46@gmail.com	61 RUE PIERRE AUDRY	69009	LYON
01-Nouveau	M	DEL NERO	DANIEL		06 59 93 74 15	delnerodaniel@gmail.com	BAT.B4 / APPT 72 15 RUE VICTORRENELLE	93240	STAINS
01-Nouveau	M	DERENDINGER	MICHEL	02 40 24 94 01	06 52 47 14 07	mderendinger1@free.fr	77 RUE DES PRADELEAUX	44350	GUERANDE
01-Nouveau	M	GOASMAT	JEAN-LUC		06 70 63 34 09		16 CHEMIN DUPUIS VERT	95000	CERGY
02-modification	M	GORY	ETIENNE	06 99 75 22 48		et.gory@gmail.com	58 RUE DU ROCHER	75008	PARIS
02-modification	M	GUILLET	MAURICE	04 37 92 95 87	07 81 58 57 77	mj01guillet@gmail.com	25 IMPASSE DE LA CROIX D'AIN	01600	PARCIEUX
02-modification	M	HERVOCHE	RENE	01 39 78 17 83			L'OREE DES ORMES 137 RUE DE CONFLANS	95220	HERBLAY S/SEINE
01-Nouveau	Mme	LABOULAIS	JEANNINE	01 30 43 00 41	06 13 61 04 26	renel1789@gmail.com	5 ALLEE DES BOUTONS D'OR	78180	MONTIGNY LE BRETONNEUX
01-Nouveau	Mme	LE BARZ HUTSEBO	MICHELINE			hutsebo@orange.fr	52 AVENUE RIOU BLANQUET	06130	GRASSE
02-modification	M	LE FUR	CLAUDE	04 94 86 47 15	06 43 32 03 00	le-fur.claudefur@orange.fr	"LE ROYAL AMIRAL" BAT. 2 730 B AV DE LA GRANDE MAISON	83500	LA SEYNE sur MER
01-Nouveau	M	LOIRE	NICOLAS	01 39 49 99 21	06 79 75 97 43	nicolas.loire@orange.fr	20 RUE VICTOR BART	78000	VERSAILLES
02-modification	M	MARTINIERE	DANIEL		07 60 43 33 63	dmartinier0@gmail.com	14 ROUTE DE RONTALON	69850	SAINTE MARTIN EN HAUT
01-Nouveau	M	MICHAUD	FRANCOIS		06 33 72 74 63	michaud_francois@orange.fr	8 IMPASSE DU DOCTEUR IMBERT	63200	MOZAC
02-modification	M	MIGLIANICO	MICHEL			michel.miglianico@orange.fr	11 RUE DES CHARMETTES	69100	VILLEURBANNE
01-Nouveau	M	NICOLAS	François		06 98 29 30 35	frcs.nicolas@outlook.fr	210 RUE BERANGER	92700	COLOMBES
02-modification	M	PALLOIS	JEAN-PIERRE		06 70 64 21 47	jeanpierre.pallois@gmail.com	3 LOT LE JARDIN DES TUILERIES 132 AVENUE DU STADE	13610	LE PUY ST REPARADE
02-modification	M	REMIGEREAU	JOSEPH	1 323 481 6882	01 45 82 14 87	remigereau@sbcglobal.net	2222 N BEACHWOOD DR UNIT 109	90068	LOS ANGELES CALIFORNIE USA
02-modification	M	RENONCIAT	ANNICK	01 39 76 75 92	06 64 93 75 92	jfrenonciat@yahoo.com	36 RUE DES MOULINS	78290	CROISSY SUR SEINE
02-modification	M	SPELTZ	JEAN-PIERRE		06 13 11 65 95	jeanpierrespeltz@yahoo.fr	6 ROUTE DE FONTCOUVERT FONTCOUVERT D'EN BAS	38570	GONCELIN
02-modification	M	TERNISIEN	JEAN-MARIE	01 47 08 00 73	06 89 77 83 56	Jeanmarie.t1@orange.fr	RESIDENCE REINE HORTENSE 18 RUE GIROUX	92500	RUEIL MALMAISON
04-Radiation	M	TISON	MICHEL				BATIMENT A2 PARC DES FLORALIES 243 CHEMIN DES AMES DU PURGATOIRE	06600	ANTIBES

LE TRAIT D'UNION N° 127



MONTMARTRE un peu hors des circuits touristiques du sacré cœur.

Photo de Michel Metzger

Association des Retraités de Technip

a.rtp@external.technipenergies.com - www.artchnip.org